

LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
DE NEUCHÂTEL

pour l'an de grace 1821.



Monnaies.

Pour ne pas entrer dans une énumération inutile des monnaies courables dans notre pays, il suffira d'indiquer le rapport entre l'argent de Neuchâtel et celui de Suisse, ainsi que la valeur de quelques espèces moins connues; et de parler des monnaies idéales.

Notre billon vaut le 5 pour $\frac{0}{100}$ moins que celui de Berne: 42 batz de Neuchâtel n'en font que 40 de Berne, et on change toujours sur ce pied, quand les payemens sont assez considérables pour le permettre.

Nos monnaies idéales sont.

La *livre tauzannoise* qui se subdivise en 20 s. et le sol en 12 deniers. La *livre faible* qui se subdivise en 12 gros et le gros en 12 deniers. Ces deux livres valent également 4 batz.

La *livre tournois* ou *franc* qui vaut 10 batz, et qui se divise en 20 sols et le sol en 12 deniers.

Le *louis vieux* qui vaut 140, l'*écu bon* 25, et l'*écu petit*, 20 batz.

Une monnaie étrangère coursable, est l'*écu de Brabant* qui ne vaut que 41, le demi écu $20\frac{1}{2}$, et le quart d'écu 10 batz.

La *piastre* change de valeur et est plutôt regardée comme marchandise.

Poids.

La *livre de Neuchâtel* est de 17 onces poids de marc; mais pour l'or et pour l'argent on se sert de la livre de 6 onces également poids de marc. Il est important de connaître le

rapport de notre livre à un poids bien invariable. On sait par des déterminations précises que la livre de 17 onces pèse exactement $520\frac{1}{10}$ grammes. Donc 25 livres répondent à très-peu près à 15 kilogr.

Mesures.

Les mesures de *longueur* une fois déterminées, il sera facile d'en déduire celles de *surface* et de *solidité*. Cependant celles de *capacité* pour les *liquides* et pour les *matières sèches* ont été fixées par le poids de l'eau distillée qu'elles contiennent, ou par leur comparaison avec des mesures de capacité bien généralement connues.

Mesures de longueur

Le *ped de Neuchâtel* est à l'ancien *ped de France* précisément comme 150 à 144; il est donc égal à $295\frac{2}{1000}$ millimètres. On le divise en douze pouces, le pouce en douze lignes, la ligne en 12 points.

On s'en sert dans tout le pays et pour toutes les mesures, excepté pour celles qui servent à déterminer la surface des champs, prés et forêts.

L'*aune* est égale à 45 pouces $5\frac{26}{1000}$ lignes, neuf aunes de Neuchâtel font précisément 10 mètres.

La *toise* pour le foin est de 6 pieds, la *toise commune* de 10.

La *perche de champ* est de 15 pieds 8 pouces, mais elle se divise en 16 parties appelées aussi pieds, quoiqu'un peu plus petites que le *ped* du pays. La *perche de vigne* est de 16 pieds.

Mesure de surface pour les champs.

La faux qui contient deux pauses est égale à un carré qui aurait 16 perches de champs de côté. Sa surface est de 65536 pieds carrés.

La perche soit $\frac{1}{16}$ de faux a une surface de 4096

Le pied soit $\frac{1}{16}$ de perche 256

La minute soit $\frac{1}{16}$ de pied 16

L'obole soit $\frac{1}{16}$ de minute 1

Le lauzannois soit $\frac{1}{16}$ d'obole $\frac{1}{16}$

La perpillotte soit $\frac{1}{16}$ de lauzan. $\frac{1}{256}$

Pour les vignes.

Mêmes rapports, mêmes contenance et mêmes divisions; excepté que la plus grande mesure en est la perche, qu'on appelle *ouvrier*; et que le *pied* de vigne soit du pays, est un peu plus grand que celui de champs.

Mesures de solidité.

La toise de bois est un solide long de 10 pieds, haut de 5, profond de 3; elle contient donc pieds cubes 150.

La toise de foin est un cube de 6 pieds de côté. Donc de 216

La toise de muraille a 100 pieds de surface sur deux d'épaisseur, donc 200

La voiture de fumier doit avoir 56

Mesures de capacité pour les liquides et pour les matières sèches.

Toutes ces mesures se rapportent du pot et en sont ou des multiples ou des divisions. Une fois donc le pot fixé, toutes les autres mesures le seront aussi et c'est la raison pour laquelle on a cherché à le déterminer avec la plus grande exactitude.

Il n'y a qu'un pot dans la principauté de Neuchatel. Il répond exactement à 2 pintes de Paris, comptées à 96 pouces cubes de France, soit à un litre et $\frac{9243}{10000}$.

10 Pots de Neuchatel font donc 19 litres à très-peu près.

Le pot pour les liquides se divise en *demi pot*, *tiers* et *quart de pot*. 8 pots font un *brochet*; 16, 1 *septier*; 20 une *brande*; 58 $\frac{2}{3}$, la *gerle*, telle qu'on la paye, parce qu'on a supposé que c'était ce qu'elle rendait de liquide; 52 la *gerle* pleine y compris le marc; 192 le *muids*; 480 la *bosse*. Donc 12 *septiers*, soit 5 *gerles* au clair font un *muids*, et 30 *septiers*, soit 24 *brandes*, soit 2 $\frac{1}{2}$ *muids* font une *bosse*.

Le pot pour les matières sèches se divise comme celui pour les liquides: et alors le tiers de pot est appelé *co-pet*, 8 pots font une *émine*; 8 émines un *sac*; et 3 sacs un *muids* qui est donc aussi de 192 pots.

Mais en stile de cens fonciers le *co-pet* est un pot, et le *septier* au *Landeron* est de 8 pots.

Il faut pourtant observer que l'émine pour l'avoine contient $\frac{1}{24}$ de plus que celle pour les autres graines, et par conséquent 8 $\frac{1}{3}$ pots. Donc le *picotin* soit pot d'avoine est un peu plus grand que le pot ordinaire.

Il est d'ailleurs réglé que pour les mesures tant *rases* que *combles*, le diamètre doit toujours être double de la hauteur.

Ventes et abris pour 1816, 1817,
1818, 1819 et 1820.

année	le pot de vin.	l'émine de froment.	d'orge.	d'avoine.
1816	16c.	58b.	38b.	16 $\frac{1}{2}$ b.
1817	7	48	28	13
1818	19 $\frac{1}{2}$	25	16	9
1819	9 $\frac{1}{2}$	19	9	6 $\frac{1}{2}$
1820				

Tarif pour le prix des vins.

Le pot	f. le septier à	la gerle à	le muids à
5cr.	2li.os.	4l.16s.0	24l. os.
5 $\frac{1}{2}$	2 4	5 5 7 $\frac{1}{2}$	26 8
6	2 8	5 15 2	28 16
6 $\frac{1}{2}$	2 12	6 4 9	31 4
7	2 16	6 14 4	33 12
7 $\frac{1}{2}$	3	7 4 0	36
8	3 4	7 13 7 $\frac{1}{2}$	38 8
8 $\frac{1}{2}$	3 8	8 3 2	40 16
9	3 12	8 12 9	43 4
9 $\frac{1}{2}$	3 16	9 2 4	45 12
10	4	9 12 0	48
10 $\frac{1}{2}$	4 4	10 1 7 $\frac{1}{2}$	50 8
11	4 8	10 11 2	52 16
11 $\frac{1}{2}$	4 12	11 0 9	55 4
12	4 16	11 10 4	57 12
13	5 4	12 9 7	62 8
14	5 12	13 8 9	67 4
15	6	14 8 0	72
16	6 8	15 7 2	76 16
17	6 16	16 6 4	81 12
18	7 4	17 5 7	86 8
19	7 12	18 4 9	91 4
20	8	19 4 0	96
21	8 8	20 3 2	100 16
22	8 16	21 2 4	105 12
23	9 4	22 1 7	110 8
24	9 12	23 0 9	115 4
25	10	24 0 0	120
26	10 8	24 19 2	124 16
27	10 16	25 18 4	129 12

Rapport des mesures de Berne à celles de Neuchâtel.

Le Pied est exactement celui de Neuchâtel.
La Brache a 22 pouces et 2 lignes.
100 Braches . . font 48 au $\frac{3}{4}$ de Neuchâtel.
La Toise commune a 8 pieds de long.

64 pieds de surface,
et 512 pieds cubes.

La Toise pour le foin comme à Neuchâtel
2,6 pieds cubes.

La Toise p^r le bois 6 pieds de couche,
5 pieds de haut, } Soit 105 pieds cubes.
3 $\frac{1}{2}$ pieds les bûches. }

La Verge pour les arpenteurs a 10 pieds de
long et 100 pieds de surface.

Le Karteron a 960 pouces cubes, 5 pieds
cubes font 9 k.

100 Karterons de Berne font presque 92 émi-
nes de Neuchâtel.

Le Pot a 114 $\frac{47}{100}$ pouces cubes de Berne, ou
84 $\frac{224}{1000}$ pouces cubes de Paris.

Or comme le pot de Neuchâtel a 96 pouces cu-
bes de Paris,

329 pots de Neuchâtel font 375 pots de Berne.

Ce qui, à très-peu de chose près, fait que
100 pots de Neuchâtel font 114 pots de Berne
ou que

100 pots de Berne font 87 $\frac{3}{4}$ pots de Neuchâtel.

La Bosse ou le char de vin a 400 pots de Berne.

La Livre poids de fer y a 17 onces.

Chambre d'assurance contre les in-
cendies.

La Chambre d'assurance contre les incen-
dies a rendu et publié en date du 6 Janvier
1820 son 9^e compte, qui est celui pour l'an-
née 1819, dont le résultat n'est pas moins sa-
tisfaisant que celui des années précédentes,
puisque n'y a eu pendant l'année aucun in-
cendie de bâtimens assurés, et par conséquent
aucune contribution à exiger des propriétaires

res de maisons, qui ont pris part à l'association, et que l'on a pu, à très peu de chose près, couvrir les dépenses au moyen du solde restant en caisse à l'époque du précédent compte, et du taux payé pour l'évaluation des nouveaux bâtimens assurés.

Les dépenses se composent des articles suivants :

Appointemens du Secrétaire - Caissier, Teneur de livres, (car une seule personne remplit ces divers offices).	£ 420. — —
Achat d'un meuble p ^r ranger les livres et pap. ^{rs}	15 10 —
Impression, pap ^r et autres fraix de bureau	39 18 —
Fraix d'évaluation, marque &c. des nouveaux bâtimens assurés &c.	237 7 6
	£ 712 15 6

La recette provient

1. du solde de la Caisse, qui étoit au 31 Décembre 1818 suivant le compte N ^o 8 de	£ 493 6 6
2 ^o De ce qui est entré d'après le taux fixé par l'art. 7 du règlement pour l'évaluation de 123 nouveaux bâtimens assurés pendant l'année et la mieux value de quelques-uns.	179 13 —
	672 19 6

ensorte que la dép. n'excède la recette que de £ 39 16 — somme trop minime pour pouvoir être répartie entre le grand nombre de contribuables à la charge desquels elle retombe, et qui sera portée à nouveau.

On voit en résumé d'après ce 9^o rapport, que pendant le cours de l'année 1819, 123 nouveaux bâtimens évalués à la somme de

£ 358900 ont été assurés pour celle de £ 266400 et qu'il en a été démoli 14, évalués à £ 22200, et assurés pour £ 16400, ensorte que la totalité des bâtimens assurés au 31 Décembre 1819 étoit de £ 7628, estimés valoir £ 24,195,000, et assurés pour la somme de £ 17,867,300.

Ceux qui ont eu la première idée de former dans ce pays un semblable établissement doivent s'applaudir d'en avoir provoqué la fondation, comme ceux qui y ont pris part peuvent se féliciter d'avoir, à si peu de fraix jusqu'ici contribué à sa réussite. Nous ne dirons rien de ceux qui par prévention ou peut être par obstination, refusent encore d'y souscrire, comme si leur intérêt particulier ne s'alliait pas manifestement ici avec l'intérêt général. Heureusement ils sont en très petit nombre, et l'on a la satisfaction d'en voir chaque année quelques uns revenir à une manière plus saine de penser et de calculer. Sans doute le temps, la réflexion, l'expérience des heureux effets qui en résultent évidemment ne tarderont pas à ouvrir les yeux aux autres. On aime à se persuader du moins que l'on verra bientôt tous les propriétaires de maisons sans exception, s'associer directement à la *Chambre d'assurance contre les incendies*, rendre ainsi vraiment nationale une Institution, qui ainsi que nous l'observions l'année passée, offrent des chances de succès toujours plus favorables à mesure que ceux qui y prennent part se multiplient.

Tems moyen au midi vrai, pour 1821.

Janvier.	Fevrier.	Mars.	Avril.	May.	Juin.	Juillet.	Aoust.	Septemb.	Octobre.	Novemb.	Décemb.
J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.	J. h. m. s.
1 12 3 48	1 12 13 56	1 12 12 42	1 12 4 4	1 11 56 58	1 11 57 22	1 12 3 19	1 12 6 —	1 14 59 58	1 11 49 48	1 11 43 46	1 11 49 10
2 4 16	2 14 4	2 12 30	2 3 45	2 56 50	2 57 30	2 3 30	2 5 57	2 59 39	2 49 29	2 43 44	2 49 34
3 4 44	3 14 10	3 12 17	3 3 27	3 56 43	3 57 40	3 3 42	3 5 53	3 59 20	3 49 10	3 43 44	3 49 57
4 5 12	4 14 16	4 12 4	4 3 9	4 56 36	4 57 49	4 3 53	4 4 48	4 59 —	4 48 51	4 43 45	4 50 21
5 6 39	5 14 21	5 11 50	5 2 51	5 56 30	5 57 59	5 4 4	5 5 42	5 58 41	5 48 33	5 43 46	5 50 46
6 6 6	6 14 26	6 11 36	6 2 33	6 56 25	6 58 10	6 4 14	6 5 36	6 58 21	6 48 16	6 43 48	6 51 11
7 6 33	7 14 29	7 11 22	7 2 16	7 56 20	7 58 20	7 4 23	7 5 30	7 58 1	7 47 59	7 43 51	7 51 37
8 6 58	8 14 32	8 11 7	8 1 58	8 56 16	8 58 31	8 4 33	8 5 23	8 57 41	8 47 42	8 43 55	8 52 3
9 7 24	9 14 34	9 10 51	9 1 41	9 56 12	9 58 42	9 4 42	9 5 15	9 57 20	9 47 25	9 44 —	9 52 30
10 7 48	10 14 35	10 10 36	10 1 25	10 56 9	10 58 54	10 4 51	10 5 7	10 57 —	10 47 9	10 44 5	10 52 57
11 8 12	11 14 35	11 10 20	11 8	11 56 6	11 59 6	11 5 —	11 4 58	11 56 39	11 46 54	11 44 12	11 53 24
12 8 36	12 14 35	12 10 4	12 5 2	12 56 4	12 59 18	12 5 8	12 4 48	12 56 19	12 46 39	12 44 19	12 53 53
13 8 59	13 14 34	13 9 47	13 3 6	13 56 3	13 59 30	13 5 16	13 4 39	13 55 58	13 46 24	13 44 27	13 54 21
14 9 21	14 14 32	14 9 30	14 2 0	14 56 2	14 59 43	14 5 23	14 4 28	14 55 37	14 46 11	14 44 36	14 54 50
15 9 42	15 14 30	15 9 13	15 5 5	15 56 2	15 59 55	15 5 30	15 4 17	15 55 16	15 45 58	15 44 46	15 55 19
16 10 2	16 14 25	16 8 56	16 5 0	16 56 2	16 12 —	16 5 36	16 4 6	16 54 55	16 45 44	16 44 50	16 55 48
17 10 24	17 14 21	17 8 38	17 5 9	17 56 3	17 17 —	17 5 42	17 3 54	17 54 34	17 45 32	17 45 50	17 56 17
18 10 43	18 14 17	18 8 21	18 5 9	18 56 5	18 18 —	18 5 47	18 3 41	18 54 13	18 45 20	18 45 20	18 56 47
19 11 2	19 14 11	19 8 3	19 5 8	19 56 7	19 19 —	19 5 52	19 3 28	19 54 13	19 45 9	19 45 34	19 57 17
20 11 70	20 14 5	20 7 45	20 5 8	20 56 10	20 20 —	20 5 56	20 3 15	20 53 31	20 44 59	20 45 48	20 58 17
21 11 38	21 13 58	21 7 27	21 5 8	21 56 13	21 13 —	21 5 52	21 3 1	21 53 10	21 44 49	21 46 2	21 58 47
22 11 54	22 13 51	22 7 8	22 5 8	22 56 17	22 14 26	22 3 22	22 2 46	22 52 49	22 44 39	22 46 18	22 59 17
23 12 10	23 13 43	23 6 50	23 5 8	23 56 21	23 15 39	23 3 23	23 2 31	23 52 28	23 44 31	23 46 34	23 59 47
24 12 25	24 13 34	24 6 32	24 5 8	24 56 26	24 1 52	24 3 24	24 2 16	24 52 8	24 44 23	24 46 51	24 59 47
25 12 39	25 13 25	25 6 13	25 5 4	25 56 31	25 2 5	25 3 25	25 2 —	25 51 47	25 44 16	25 47 9	25 59 47
26 12 53	26 13 15	26 5 55	26 5 7	26 56 37	26 2 18	26 3 26	26 1 44	26 51 27	26 44 9	26 47 28	26 59 47
27 13 6	27 13 5	27 5 36	27 5 7	27 56 43	27 2 30	27 3 27	27 1 27	27 51 7	27 44 4	27 47 47	27 59 47
28 13 17	28 12 54	28 5 18	28 5 7	28 56 50	28 2 43	28 3 28	28 1 10	28 50 46	28 43 58	28 48 7	28 59 47
29 13 28		29 4 59	29 5 7	29 56 57	29 2 55	29 3 29	29 5 52	29 50 27	29 43 54	29 48 28	29 59 47
30 13 39		30 4 41	30 5 6	30 57 5	30 3 7	30 3 30	30 6 34	30 50 7	30 43 51	30 48 49	30 59 47
31 13 48		31 4 22	31 5 7	31 57 13	31 3 1	31 3 31	31 6 14	31 50 30	31 43 48	31 48 49	31 59 47

Cette Table indique quel est le tems moyen ou égal, au moment du midi vrai, soit du Cadran solaire ; c'est-à-dire, quelle heure il est à une pendule bien réglée, lorsque le soleil passe au méridien. Elle est indispensable aux personnes qui veulent régler leurs pendules sur le soleil, et qui par ce moyen pourront le faire exactement, à une seconde près.

ARRIVÉE ET DÉPART

DES COURIERS, DILIGENCES, MESSAGERIES, FOURGONS.

ARRIVÉE A NEUCHÂTEL.

Du cour^r de la Chaux de f. à 6 h. du s^r.

Idem de Berne . . . 8 « «

De la diligence de Lausanne 8 « «

De la mes. de Berne et Basle 8 « «

Du courrier de Pontarlier à 4 h. du s^r.

Idem du Locle . . . 6 « «

Du cour^r de la Chaux de f. à 6 h. du s^r.

Idem de Berne . . . 8 « «

De la dilig. de Lausanne. 8 « «

Du courrier d'Yverdon. à 3 h. du s^r.

Idem de Pontarlier. 4 « «

Idem du Locle . . . 6 « «

Du cour^r de la Chaux de f. à 6 h. du s^r.

Idem de Berne . . . 8 « «

De la diligence de Lausanne 8 « «

De la mes. de Berne et Bâle 8 « «

Du courrier d'Yverdon. à 3 h. du s^r.

Idem de Pontarlier. 4 « «

Idem du Locle . . . 6 « «

DÉPART DE NEUCHÂTEL.

Du courrier pour le Locle à 4 h. du m.

Idem p^r Yverdon . . . 4 « «

Du cour^r p^r la Chaux de f. à 4 h. du m.

Idem p^r Pontarlier. 4 « «

De la dilig. de Lausanne. 3 « «

De la mes. p^r Berne et Bâle 10 h. du s^r.

Du courrier pour le Locle à 4 h. du m.

De la diligence p^r Lausan^e à 3 h. du m.

Du cour^r p^r la Chaux de f. à 4 h. du m.

Idem p^r Pontarlier. 4 « «

Du courrier p^r Berne. . . 10 h. du s^r.

Du courrier pour le Locle à 4 h. du m.

Idem p^r Yverdon . . . 4 « «

De la mes. p^r Berne et Bâle 10 h. du s^r.

Du cour^r p^r la Chaux de f. à 4 h. du m.

Idem p^r Pontarlier. 4 « «

De la diligence p^r Lausan^e à 3 h. du m.

Du courrier p^r Berne. . . 10 h. du s^r

Dimanche

Lundi.

Mardi.

Mercredi.

Jeudi.

Vendredi.

Samedi.

Tous les objets que l'on voudra faire partir par les Couriers, Diligences, Messageries et Fourgons, partant le matin, devront être remis au Bureau la veille de leur départ, savoir :

Les objets à enregistrer, de même que les lettres à affranchir, jusqu'à huit heures du soir.

Les lettres non affranchies seront reçues à la boîte jusqu'à neuf heures du soir.

Les heures pour la remise des lettres et autres objets partant le soir, sont les mêmes que celles fixées ci-dessus.

Toutes lettres et autres objets remis ou consignés après les heures ci-dessus indiquées, ne seront point expédiés par le même Courier, et on ne répondra point aux réclamations qui pourraient résulter de leur retard.

La Messagerie pour Berne et Bâle qui part le Lundi à 10 heures du soir fait aussi le service du Courier jusqu'à Berne.

La diligence de Lausanne fait le service de Courier et est chargée des lettres et paquets de et pour l'Italie.

N. B. Le dépôt de toutes les Messageries particulières pour l'intérieur du pays est au Bureau des Postes.

NB. Quand le courrier des montagnes part pour la Chaux de fonds il revient le même jour par le Locle, et quand il part pour le Locle il revient le même jour par la Chaux de fonds, faisant ainsi chaque fois le tour de cet arrondissement.

Explication des signes astronomiques.

Septentrionaux.	Les 12 signes du Zodiaque.	Méridionaux.
O. Le Bélier	répond à 0 degr.	VI. La Balance répond à 180 degr ^s .
I. Le Taureau	à 30	VII. Le Scorpion à 210
II. Les Gemeaux	à 60	VIII. Le Sagitaire à 240
III. Le Cancer	à 90	IX. Le Capricorn. à 270
IV. Le Lion	à 120	X. Le Verseau à 300
V. La Vierge	à 150	XI. Les Poissons à 330

☼ Le Soleil a 9 planètes reconnues.
 Mercure qui a donné son nom à Mercredi.
 ♀ Vénus à Vendredi.
 ☉ La Terre
 ♂ Mars à Mardi.
 ♃ Jupiter à Jeudi.
 ♄ Saturne à Samedi.
 Herschel découverte en 1783.

Piazzi ou Cérés découverte le 1^{er} jour du 19^e siècle.
 Olbers ou Pallas découverte en 1802.
 La lune satellite de la terre donne son nom à Lundi.
 ● Nouvelle Lune. ☾ Premier quartier.
 ☽ Pleine Lune. ☾ Dernier quartier.
 ♋ Nœud ascend. ♋ Nœud descend.
 ♌ Conjonction. ♌ Opposition.

Obliquité apparente de l'écliptique pour le solstice du Cancer. 23 deg. 28' 0".

Diamètre du Soleil pour l'apogée, en Juin 31' 3" : pour le périégée en Janvier 32' 36".

La réfraction nous fait voir le Soleil avant son vrai lever et après son vrai coucher, les jours des solstices de 4, et les jours des équinoxes de 3 minutes.

Longitude de Neuchâtel à l'Est du méridien de Paris	4° 35' 30"
Latitude de Neuchâtel	46° 59' 16"
Déclinaison à l'Ouest de l'aiguille aimantée à peu près	20°
Différence en tems entre Paris et Neuchâtel	18° 22
Différence en tems entre Berlin et Neuchâtel, : : : : :	25 minutes 48 secondes

ALMANACH HISTORIQUE
NOMMÉ
MESSAGER BOITEUX
CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois

Le cours du Soleil et de la Lune, le tout exactement calculé,
pour l'AN DE GRACE

MDCCCXXI.

Et le XXI^e du XIX^e Siècle.

Avec les Foires de Suisse, Allemagne, France, Savoye, etc.

*Enfin un Recueil d'anecdotes curieuses et de tours d'esprit
tirés du Grand Livre du Monde, dans l'année précédente.*

Par **ANTOINE SOUCE**, Astronome et Historiographe.

*Nous tiendrons
au Calendrier nou-
veau et réformé pour
nombre d'or . 17
Cycle solaire 10
Indiction rom. 9
Lettre domin. G
Epactes . . 26
L'Intervalle 9 se-
maines 6 jour.
Longueur de l'an-
née 365 jours.*



*B*Elier
*T*aureau
*G*emeaux
*E*crevisse
*L*ion
*V*ierge
*B*alance
*S*corpion
*S*agitaire
*C*apricorne
*V*erseau
*P*oissons



A VEVEY,
Chez FRÈRES LÆRTSCHER Imprimeurs, Libraires.

I Mois	IANVIER	ELECTIONS.	LUNAISON.
1	Lundi	Circou eison	7
2	Mardi	s Abel s Clair	20
3	Mercre	s Isaac s Gen.	4
4	Jeudi	s Tite Eveq.	17
5	Vendre	s Siméon	1
6	Samedi	Les 3 Rois	15
	1	Lever du sol. 7 h. 45 m.	Couch. du sol. 4 h. 15 m.
7	Diman	G 1 s Lucian	30
8	Lundi	s Erhard	14
9	Mardi	s Julien	28
10	Mercre	Guillaume	12
11	Jeudi	s Salmé Hig.	26
12	Vendre	s Satyr	10
13	Samedi	Hil. 20 jours	24
	2	Lever du sol 7 h. 40 m.	Couch. du sol. 4 h. 20 m.
14	Diman	G 2 s Felix	8
15	Lundi	s Maure	22
16	Mardi	s Marcel	5
17	Mercre	Antoine	18
18	Jeudi	s Brisc. C. S.	1
19	Vendre	s Omer Mart.	13
20	Samedi	s Fab. s Seb.	26
	3	Lever du sol 7 h. 33 m.	Couch. du sol. 4 h. 27 m.
21	Diman	G 3 s Agnès	8
22	Lundi	s Vincent	20
23	Mardi	s Emerentiane	1
24	Mercre	s Thimothée	13
25	Jeudi	Conv. s Paul	25
26	Vendre	s Policarpe	7
27	Samedi	s Jean Chrilost.	19
	4	Lever du sol. 7 h. 25 m.	Couch. du sol. 4 h. 35 m.
28	Diman	G 4 s Charle.	2
29	Lundi	s Aq. s M Fr. S.	15
30	Mardi	s Adelgonde	23
31	Mercre	Virgil. P.N.	12

On peut pendant ce mois, s'occuper à couper du bois, à arracher la vigne, à porter la terre si e. ic n'est pas gelée, à nettoyer les arbres fruitiers du Gui, (plante parasite, qui épaisse les branches qui la supportent, & qui, si elle est multipliée, fait passer promptement l'arbre qui la porte à l'état d'étique & de rabougri.)

Nouvelle Lune le 4, ramassera beaucoup de nuages neigeux Premier Quartier le 11, sera en bonne partie froid & glaceux.

Pleine Lune le 18, fait espérer de bons mom

Dernier Quartier le 26, est passable.

JANVIER
vient de *Janus*, à qui les Romains consacrent le premier jour de l'année, d'où vient *Janua*, qui signifie porte. Le 20 de ce mois le soleil entrera au signe du ♄ qui est le 11 du Zodiaque.

Depuis le 1 au 31 de ce mois les jours ont cru de 64 minutes.

Foires du Mois de Janvier 1821.

Aichis	9	Nozeroi	29
Abeuve	8	Olthen	29
Altorf	25	Orgelet	29
Ambérieux	17	Passavant	18
Arbourg	13	Pierrefontaine	8
Arintho	23	Pleure	22
Baden	30	Pontdu Bourg	29
Berne	16	Port sur S.	30
Blamont	5	Rapperswyl	31
Bletterans	27	Rheims	11
Brevrai	24	Romalé	31
Brigue	17	Romont	9
Bulle	25	Ronchaud	22
Cassel	6	Rougemont en S.	17
Chaumont	8	S. Amour	3
Datteried	11	S. Aubin	2
Echelles	17	S. Claude	8
Engen	29	S. Hipolite	15
Erlenbach	12	Ste. Marie aux M.	3
Faucogney	4	S. Urfanne	11
Fifchbach	6	Salins	25
Fribourg	5	Sempach	2
Geffenai	5	Schvitz	29
Grenchen	22	Soleure	2
Grenoble	22	Surfee	8
Gy	8	Seven	31
Habsheim	8	Stielingen	6
Ilanz	11	Tagninge	8
Knonau	8	Thonon	8
Kublis	15	Verfoix	15
Lagnieu	22	Vevey	23
Leipfic	6	Vezelien	22
Lons Saunié	15	Underfée	31
Lucens	5	Utznacht	24
Mellingen	17	Yverdon	30
Meyemberg	25	Zoffingue	6
Montbéliard	8		
Montm. le C.	26		
Mont S. Vaud	19		
Morges	8		
Mortau	22		
Manich	6		
Mully	25		



SUITE

DE

L'HISTOIRE DES SUISSES.

Ayant fait sommer Adrien de Bubenberg de se rendre avec sa garnison, ce brave officier lui répondit que les portes de la ville n'avoient cessé d'être ouvertes, & qu'il pouvoit s'en approcher pour y recevoir l'accueil qu'on lui préparoit. Ce prince, piqué d'une telle réponse, fit jouer ses batteries sur la ville, & donna ordre à ses troupes de monter à l'assaut, mais elles furent repoussées avec perte de quinze cents hommes. — Dès que les Bernois, Fribourgeois & Soleuriens eurent connoissance de l'approche des Bourguignons, ils firent garder, par leurs troupes, les passages de Gumines & de la Singine, en attendant l'arrivée de leurs alliés. A la jonction de ceux-ci l'armée combinée se trouva forte de trente quatre mille hommes, tant infanterie que cavalerie; elle sortit de ses positions & se rendit devant Morat le 22 Juin. Halwill, ce héros qui avoit signalé sa valeur au combat de Grandson, conduisoit l'avant-garde. Le baron d'Hohenfex & Waldman de Zurich étoient au centre & y commandoient le corps de bataille. Gaspard de Hertenstein, avoyer de Lucerne, se trouvoit à l'arrière-garde. On voyoit en outre sur les deux ailes de l'armée, de la cavalerie, qui à la droite étoit commandée par le duc de Lorraine, & à la

N. B. Au Locle, marché aux chevaux tous les samedis des 4 premiers mois.

II MOIS.

FÉVRIER.

ELECTIONS.

LUNATIONS.

1	Jeudi	s Brig. Ign.		24		♀ doux
2	Vendre	Purific. N. D.		10	☉ à 6 h. 59 m. a. m.	
3	Samedi	s Blaise		25		hu-
	5.	Lever du sol 7 h. 15 m.			Couch du sol. 4 h. 45 m.	
4	Diman	G s Véronique		9	☾ Tristesse ☾ +	midités
5	Lundi	s Agathe		24		♁ froid
6	Mardi	s Dorothee		9		☾ Per.
7	Mercre	s Hélène		23		☐ ♀ ennui froid
8	Jeudi	s Salomon		7		☐ ♂ ☐ ♀ agité
9	Vendre	s Apolline		21	☾ à 11 h. 12 m. d. m.	
10	Samedi	s Scholastique		5		☽ bon
	6.	Lever du sol 7 h. 6 m.			Couch. du sol. 4 h. 54 m.	
11	Diman	G s Didier S.		18		☽ beau
12	Lundi	s Eulalie		2		☾ ♀ chagrin airs
13	Mardi	s Jonas		15		☽ en ♁ ☐ ♀ langueur
14	Mercre	s Valentin		27		☽ ♀ ♀ mélancolie
15	Jeudi	s Faustine		10		☽ en ☐ ♀ froids
16	Vendre	s Juliane		22		☽ ♂ ♂ troublez p.
17	Samedi	s Donat		4	☽ à 1 h. 10 m. d. m.	
	7.	Lever du sol 6 h. 55 m.			Couch, du sol. 5 h. 5 m.	
18	Diman	G Septs Gabina		16	☾ ☽ vous tou- ☽ tr.	
19	Lundi	s Sabine		28		☽ en ☐ ♀ ♀ Cap.
20	Mardi	s Constantin		10		☽ ♀ ♀ 7 jours ♀ bize
21	Mercre	s Léonore		21		☽ ♀ ♀ le re- X trou-
22	Jeudi	s Chaire s. P.		10		☽ ☐ * ♀ ♀ pos ♀ ble
23	Vendre	s Josué		15		☐ ♀ ☐ ♀ de ☽ froid
24	Samedi	s Matthias		27		☐ ♂ ⊕ ☐ ♀ passable
	8.	Lever du sol 6 h. 43 m.			Couch. du sol. 5 h. 17 m.	
25	Diman	G Sexat Victor		10	☽ à 6 h. 41 m. d. m.	
26	Lundi	s Nestor		23		☽ * ♀ * ♀ * * * *
27	Mardi	s Nodose		6		☽ * ☐ ♀ ma doux
28	Mercre	s Romain		19		☽ en ☐ ♀ ♀ vic. beau

Nouv. Lune le 2, charge l'air d'humidités.

Prem. Quartier le 9, après quelques momens il en viendra de bien froids.

Pleine Lune le 17, produira divers airs bien froids.

Dern. Quartier le 25, amènera du doux.

FÉVRIER tire son origine de Februare. qui signifie faire des expiations.

Le 19 de ce mois le soleil entrera aux douzième signe du Zodiaque.

Depuis le premier de ce mois jusqu'au dernier les jours ont cru de 46 minutes le matin & soir.

Dans ce mois on commence à tailler la vigne dans les beaux jours, à planter des graudes fèves après les avoir fait tremper dans du jus de fumier. On doit s'occuper les jons qu'on ne peut travailler à la campagne, à faire des échalas, des rateaux, des paniers à terre, des fourches & autres utenles d'agriculture.

Foires du Mois de Février 1821.

Aarau	28	Langnau	28	Schwellbr.	27
Arberg	14	Langres	15	Sellières	6
Arbois	10	Lausanne	9	Terv. le Ch.	12
Avenches	2	Leas	7	Unterhallau	5
Berng	28	Lentzbourg	1	Vallemb.	14
Benfelden	24	Liechitell	7	Veinteld	28
Befançon	5	Liechtensteig	5	Vald	27
Belluzone	3	Lons Saunie	15	Vinterthur	1
Bienne	1	Lucerne	26	Vius en Sale	5
Blamont	5	Martigny V.	27	Vyl. en T.	5
Bourg	5	Mettmenstet.	8	Zweilimen	7
Broug	13	Moiffey	2		
Bure	28	Montboz.	3		
Buach	27	et ceux de car.			
Chat. d'œx	1	Montbelliar	12		
Clairvaux	20	Monthey	1		
Clairval	23	Montferrand	5		
Chal. f. f.	28	Montjustin	24		
Courdemai.	26	Morges	28		
Conliege	8	Mota S. Tri.	16		
Collombay	19	Neuchatel	28		
Delemont	7	Nozeroi	12		
Diessenhofen	5	Oesch	1		
Dole	6	Oizelley	26		
Dienguen	2	Onnens	26		
Dole	6	Orbe	12		
Eitavayer	21	Orgelet	24		
Eglifau	6	Ornans	17		
Etisvil	2 22	Payerne	8		
Faucognex	1	Pesme	3		
Fetigni	28	Pfettikon	9		
Fribourg S.	21	Porentrui	5		
Frick en Th	5	Quingey	19		
Gigny	10	Rheinfelden	7		
Gruyeres	28	Romont	27		
Gruningen	20	Rolle	23		
Hagnau	5	Rue	7		
Hauptvyl	5	S. Amour	2		
Hérifau	2	S. Claude	7		
Jeuffey	20	S. Hipolite	12		
Ilanz	13	S. Paul	3		
Joachimsthal	4	S. Triphon	16		
Kublis	13	S. Vit	20		
Laferté	28	Samoens	5		



gauche par le comte de Thierstein. Guillaume Herter de Strasbourg, eut le commandement en chef. Ce général proposa, dans un conseil de guerre, aux officiers Suisses, de faire élever en cas de retraite, des retranchemens sur les derrères de l'armée. Félix Keller de Zurich lui répondit: « Que les Suisses n'étoient pas accoutumés à de telles précautions, & qu'ils ne pourvoyoient à leur défense qu'en marchant à l'ennemi avec la détermination de vaincre ou le mourir. » Guillaume Herter se rendit à ces raisons, & chacun se disposa à faire son devoir.

Le duc de Bourgogne après avoir remis au comte de Romont le soin de tenir les assiégés en respect, sortit de son camp avec le gros de son armée & vint au devant des Suisses. Il rangea ses troupes en bataille derrière une haye vive, qui leur servoit de retranchement. Les deux armées restèrent en présence depuis les dix heures de la matinée jusques à midi, sans en venir aux mains. Il tomboit alors une pluie abonbante, qui ne refroidit point l'armée des Suisses. Ils se rappelèrent que le jour où ils se trouvoient étoit l'anniversaire de la bataille de Laupen; cette circonstance leur parut d'un bon augure. Ils eurent encore d'autres heureux présages. Leurs chiens attaqués par ceux des Bourguignons, les battirent & les obligèrent à se réfugier derrière leurs maîtres. S'étant mis à genoux pour faire leur prière accoutumée, à peine se furent-ils relevés, que le ciel, jusques alors couvert de nuages, s'éclaircit, & laissa briller à leurs yeux les rayons du soleil.

1	Jeudi	s Aubin		3	* ♀ ♀ en vent	Nouv. Lune
2	Vendredi	s Simplicius		18	♂ ♀ ♀ Un ⊕ plu-	le 4, donne de
3	Samedi	s Marian		3	♂ ♀ ♀, ♀ en vieux	l'humide & sa fin
	9	Lever du sol 6 h. 30 m.			Couch. du sol. 5 h. 30 m.	paroit belle.
4	Dimanche	G Qusi Adrian		18	♂ 6 h. 18 m. d. E ⊕	Premier Q. le
5	Lundi	s Eusebe		3	♂ ♀ ♀ C Péc	10, montre du
6	Mardi	Mardi s Frid.		18	♂ courage ♀ humi-	convenable à la
7	Mercredi	Les Cens Per.		3	* ♀ * ele- dité	saizon.
8	Jeudi	s Jonathan		17	* ⊙ * vé ♀ froide	Pl. Lune le 18
9	Vendredi	40 Martyres		1	* ♀ ♀ en bon	présage des vens
10	Samedi	s Françoise		15	♂ à 9 h. 23 m a m	fales.
	10	Lever du sol 6 h. 18 m.			Couch. du sol. 5 h. 42 m.	Dernier Q. le
11	Dimanche	G Brand Can.		28	* ♀ Δ ♀ ♀ vent	26, cherche à
12	Lundi	s Grégoire		11	♂ Δ ♀ ♀ trou-	nous donner du
13	Mardi	s Euphrase		24	Δ ⊙ ♀ tou- ble	pacifique.
14	Mercredi	4 Temps Zach.		7	Δ ♀ Δ ♀ temps	
15	Jeudi	s Longin		19	Δ peine ♀ passa-	
16	Vendredi	s Ciriaque		1	♂ surmonte ♀ ♀ ble	
17	Samedi	s Gertrude		13	♂ ♀ ♀ ♀ C ♀ pluye	MARS. ainsi
	11	Lever du sol 6 h. 6 m.			Couch. du sol. 5 h. 54 m.	nommé & con-
18	Dimanche	G Reminis Al		25	♂ à 7 h. 39 m. a. m.	facré au Dieu
19	Lundi	s Joseph		7	♂ ♀ ♀ ♀ C Ap	Mars par Ro
20	Mardi	s Joachim		18	⊙ en Equinoxe v.	mulus, qui par
21	Mercredi	s Benoit		1	Printemps ♀ fort	suposition. se di-
22	Jeudi	s Raphael		12	Δ ♀ Δ timides plu-	soit son fils. Ce
23	Vendredi	s Théodore		24	♂ ♀ ♀ conseils ♀ vieux	mois étoit le pre-
24	Samedi	s Agapite Vig.		6	Δ ⊙ Δ ♀ Δ ♀ imp.	mier de l'année
	12.	Lever du sol 5 h. 54 m.			Couch. du sol. 6 h. 6 m.	martiale.
25	Dimanche	G Occul		18	Δ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ vent	Depuis le pre-
26	Lundi	s Gabriel		1	♂ à 9 h. 48 m. a. m.	mier de ce mois,
27	Mardi	s Lidie		14	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀	les jours ont cru
28	Mercredi	s Prisque		28	* n'ont rien tempé-	de 55 min. le
29	Jeudi	s Eustache		11	* ⊙ * ♀ * ♀ ra-	matin & de 56
30	Vendredi	s Regule		26	que de la honte. ♀ ture	le soir
31	Samedi	s Balbine		11	♂ ♀ ♀ en bonne	

On continue dans ce mois à travailler la vigne; on commence à faire des fougères... & même à fossayer si le temps est convenable. On plante des grandes tèves comme dans le mois précédent. Dans les jardins differens pois.

Foires du Mois de Mars 1821.

Aigle 14	Coffonai 8	MotierT 15	Sengen 27
Andelo. 5	Damerk. 27	Morat 14	Seignel. 5
Aigueb. 8	Delém 21	Moudon 7	Soleure 13
Altkirch 15	Dornach 5	Montrion 1	Stieling 28
& 29	Emmend. 27	Munst. Er. 8	Summis. 9
Altorf 29	Erlemb. 13	Neuvevi 27	Schupfh. 4
Ambér. 21	Elg 14	Neustadt 28	Tassen. 29
Annoire 26	Engen 8 15	Niedersep 7	Tagninge 6
Arbois 26	Falken. 21	Nyon 1	Thon. 7 26
Arbourg 19	Faucogn. 1	Nozeroy 26	Thun 17
Aromas 16	Fontaine 19	Noroi 7	Travers 23
Arwang. 15	Fourg 26	Olthen 12	Trevillers 5
Aubon. 20	Fraisans 16	Orch. J. 13	Undersee 7
Avouso. 27	Frib B. 7	Orch. D 20	Uznach 10
Auruffei 8	Gaisin S 12	Orgelet 24	Vallenb. 12
Ballon 19	Gaillard 21	Petit. Ch. 10	Wegenst 19
Balstal 5	Genève 31	Pierrefo. 12	Vercel 2
Belfort 12	Gex 1 25	Pontarl. 28	& tous les
Belvoir 2	Gy 10	Plot 26	Samed. jus-
Bendorf 12	Habersl. 30	Pontdu B 16	qu'à l'As.
Bercher 9	Houthw. 14	Planch. 12	Vesoul 1 &
Berne 6	Horgen 1	Porentrui 5	ceux de car.
Berthoud 22	Hericourt 8	Portf. f. 28	Willfau 5
Bischofz. 1	Jougne 17	Pouilli 12	Verrier. 21
Bienne 1	Klingna. 19	Publier 3	Vuillaf. 10
Bizot 10	Kölliken 15	Rahon 7	Vilmerg 22
Blamont 6	Kublis 17	Recolog. 3	Villerf. 20
Bonnev. 12	Kybourg 21	Richenf. 17	Zoffingue 6
Botze 17	Lanfen 3	Rue 14	
Bourg 4	Lagnieu 19	Ruffey 8	
Bregatte 5	Laloye 27	Sacking. 6	
Brevine 28	Lander. 12	S. Amour 5	
Brevrai 12	Lafarraz 6	S. Aubin C 1	
Bulle 15	Lignéres 23	S. Blaize 27	
Candel 12	Locle 27	S. Claude 7	
Cerlier 7	Lonsfau. 15	S. Genis 12	
Chambér 29	Lullin 30	S. Julien G 1	
Challong 9	Maiche 16	S. M. au M 7	
Chaufef 13	Maillera 10	Saillans 19	
Chausfin 10	Mirecourt 2	Salins 30	
Chavvin 28	Morbier 8	Sancey 20	
Chaumer. 9	Montbo. 10	Sallanche 2	
Chêne 3	Montbél 12	Schaff. 13	
Chiavena 12	Montfau 19	Selong. 16	
Colmar 14	Montig. 12	Schwitz 17	
Cluse 26	Montm C 26	Sierentz 19	
Coppet 27	Motta M. 22	Signau 22	



Halwill, qui commandoit à l'avant garde, profite avec habileté de ces circonstances dans la harangue qu'il adresse à ses troupes. » C'est dans un jour tel que celui-ci, leur dit-il, que nos ancêtres immortalisèrent les champs de Laupen, en triomphant de leurs fiers & nombreux ennemis. Célébrons l'anniversaire de cette mémorable journée, en illustrant celle-ci par ce semblables exploits. Nous allons combattre sous les plus heureux auspices. Le ciel se déclare en notre faveur ! En voulez-vous un signe sensible ? Voyez le dans ce soleil qui vient de luire sur nos prières. La victoire est à nous ! Que chacun me suive & imite mon exemple ! » A ces mots, il se précipite avec toutes ses troupes sur les ennemis. Ce mouvement entraîne le reste de l'armée, & les Suisses attaquent les Bourguignons sur tous les points. Ceux-ci avoient cru n'être point attaqués ce jour-là, & après avoir fait sonner la retraite, ils commencèrent à s'ébranler pour rentrer dans leur camp. Ce fut dans ce moment que les Suisses tombèrent sur eux. Le combat se soutint pendant deux heures avec des succès variés. L'aile gauche des Suisses étoit victorieuse ; mais la droite avoit du désavantage. Halwill qui voloit partout où la gloire & les dangers l'appeloient, y accourut & parvint à rétablir le combat. De là il se jeta dans un chemin creux, d'où il prend les ennemis en flanc leur enlève une batterie à la pointe de l'épée & la dirige contre eux avec le plus grand succès.

13.	Lever du sol. 5 h. 42 m.	Couch. du sol. 6 h. 18 m.	Nouv. Lune
1 Diman	G Laet. s Hugues	26 ♀♂♀♂♂ C Ω pl	le 2, donne du convenable.
2 Lundi	s Nisier d. P.	11 ☉ a 3 h 56 m. a. m.	Premier Quar-
3 Mardi	s Eugène	26 ♀ en ♀ C Périg	tier le 9, veut
4 Mercredi	s Ambroise	11 ♂♂ En cet ♀ couvert	faire sentir quel-
5 Jeudi	s Christian	26 ♀♀*♀*♂♂ ⊕ meil-	ques fraicheurs.
6 Vendre	s Sixte s Celce	11 ♀♀*♀*♂♂ ⊕ leur	Pleine Lune le
7 Samedi	s Alexandre	24 □♂□♀ âge bonne	17, ne s'écarte
14.	Lever du sol. 5 h. 31 m.	Couch. du sol. 6 h. 30 m.	pas du bon con-
8 Diman	G Jads Dionisius	8 ♀ en ♀ Δ♀ temp.	venable.
9 Lundi	s Procure	21 ☉ à 9 h. 1 m. d. m.	Dernier Quar-
10 Mardi	s Ezéchiél	4 ☉ Δ♀♂♀♀♂ m.	tier le 25, nous
11 Mercredi	s Léon	16 ☉ Δ♂♂ ch. ir. con-	enverra des hu-
12 Jeudi	s Zénon	28 mant dont ♀ venable	midités
13 Vendre	s Justin	10 vous allez ☉ ♀ beau	
14 Samedi	s Tiburce	22 ♀♀ C ♀ jour ♀ airs	
15.	Lever du sol. 5 h. 9 m.	Couch. du sol. 6 h. 40 m.	
15 Diman	G Rameaus Ol.	4 ♂♂♂♀♂♂ Ap.	AVRIL, ain-
16 Lundi	s Daniel	7 ♀ en ♀ ♂♂♂♀ froid	si nommé d'Ape-
17 Mardi	s Rodolph	15 ☉ à 1 h 30 m. a. m.	rire, qui signifie
18 Mercredi	s Apolline	27 ☉ ♂♂♀ assez som-	ouvrir, les ger-
19 Jeudi	Ste Cécile s Sévère	9 ♀♀ d'autres sans bre-	mes & les plan-
20 Vendre	Vendres s Silpice	21 ☉ en ♀ Δ♀♀ lueurs	tes commençant
21 Samedi	s Fortunat	3 ♀♂Δ♀Δ♂♀ bon	en ce mois à ou-
16.	Lever du sol. 5 h. 9 m.	Couch. du sol. 6 h. 51 m.	vrir le sein de la
22 Diman	G Pâques s L.	15 Δ♀□♀ moi ♀ tems	terre. Le 20 de ce
23 Lundi	Lus s George	11 ☉ Δ☉□♂□♀ frai-	mois le Roi des
24 Mardi	s Albert	23 □♂ voudront cheurs	planètes fera son
25 Mercredi	s Marc Evang.	7 ☉ à 9 h. 34 m. d m.	entrée au logis
26 Jeudi	s Anaclette	20 ☉ *♀*♂*♀*	du ♀ signe du
27 Vendre	s Anastase	5 ♀♀♀♀ en ♀♀ doux	Zodiaque, &c.
28 Samedi	s Vital	19 C Ω vous réjouir tr.	Depuis le 1 au
17.	Lever du sol. 4 h. 58 m.	Couch. du sol. 7 h. 2 m.	30 les jours ont
29 Diman	G Quir s Robert	4 ♀♀♂♀□ brouill.	cru de 30 minu-
30 Lundi	s Quirin	19 ♀♀♀♀♀ Pér.	tes matin & soir.

Dans ce mois on continue à foffoyer les vignes, d'y porter e fumier nécessaire aux engrais. Dans les jardins on découvre les artichauds, les asperges; on sème cerfeuil, carottes, choux-fleurs & raves, & autres à replanter, des courges, cocombes, épinards, laitues, melons, dans une exposition bien tournée au midi, dans une terre légère, de la marjolaine, des oignons à tondre, pommes de terre & autres légumes.

Foires du Mois d'Avril 1821.

Aigle 18	Étévayer 4	Mulhouse 24	Schwytz 30
Albeuv 30	Faucognex 5	Nuremb. 27	S. Triv. C. 2
Abeville 19	Ferney V 19	Oenfingen 30	Tadingue 13
Altkirch 12	Frankdal 9	Orbe 2	Tagninge 23
Allorf 5	Franses 27	Oron la Vil. 4	Thoirette 17
Annecy 16	Francfs.m. 29	Orgelet 24	Uznacht 21
Annemace 5	Frutigen 6	Ornans 3	Vadenfwyl 5
Arberg 25	Frauenfeld 2	Payerne 26	Vangue 26
Arlais 17	Gendre 16	Planfayon 18	Vaudray 24
Arbourg 27	Gex 30	Pontarlier 24	Vatvil 3
Attalens 30	Gigni 10	Porentruï 9	Vegis 25
Aubois 2	Goms 23	Port f. f. 13	Verfoix 25
Bade 23	Geffenai 13	Quingey 13	Vesoul 24
Baffi 17	Grandfon 25	Rapersvil 25	Vetifchvil 5
Badenveil 12	Grenchen 30	Reichenau 25	Vevey 24
Beaufort 9	Grezi 25	Reineck 24	Vietlisbac. 23
Bernex 24	Gruyeres 13	Renens 11	Yverdu 3
Befançon 30	Hittingen 25	Richtersfch 24	Zell 4
Bevaix 2	Herifau 27	Rigney 17	Zoffingue 24
Beure 11	Herzogh. 11	Rhien 27	Zweifim. 26
Bienne 26	Ilanz 24	Rothvyl 24	Zug 24
Brig W. 26	Indeviller 30	Rixoufe 18	
Blamont 5	Juffi 25	Rheims 25	
Bizot 25	Knonau 30	Romainm. 20	
Bletterens 11	Köstenh. 23	Roman 23	
Bourg 20	Küsnacht 21	Romont 24	
Bons 2	La Chapel. 27	Rougem 12	
Bouclans 9	Langnau 20	Rynach 5	
Brengarte 24	Larie 29	Rue 25	
Chapel. d. 25	La Sagne 3	Ruffey 12	
Cernier 10	La Sarraz 24	Rumilly 26	
Chat. S. D. 16	Langenb. 25	S. Amour 2	
Clairv. 20	Laufenb. 24	St. Claude 7	
Cluse 24	Laupen 26	Ste. Croix 5	
Collonge 28	Leipsic 28	S. Gervais 7	
Colmar 30	Les Bois 3	S. Gingolp. 6	
Compeffe. 2	Les Rouf. 25	St. Hipolit. 9	
Cofrane 28	Lifle f. D. 27	S. Jean D. 24	
Constance 30	Liechtenft 30	S. Jeoire 2	
Collomb. 25	Lons Sauu. 16	S. Laurent 7	
Cruzeille 12	Lucens 6	Ste. Urfa. 18	
Dammerk. 23	Lucerne 24	S. Jean M. 13	
Datteried 11	Mayence 2	Samoens 4	
Dieffenhof 14	Mirecourt 9	Sallenoves 3	
Diengen 30	Meyenfel 30	Sepmoncel 16	
Delemont 25	Monbozon 7	Schwellbr. 24	
Divone 17	Monbel. 16	Sakingen 25	
Dole 18	Monthey 25	Sempach 2	
Dornacht 30	Montfleur 24	Seillers 24	
Doucier 16	Mont f. V. 28	Soleure 3	
Eglifau 23	Montche. 12	Sonceboz 16	
Elgg 25	Morges 25	SteinamR. 25	
Echallans 24	Mortau 3	Stiellingen 23	
Echeltes 24	Mousterol 4	Surtée 30	
Evian 28	Moutier T. 11	Stanz 26	



Le comte de Romont voyant que les affaires ne prenoient pas une tournure favorable pour les siens, s'enfuit avec les troupes confiées à son commandement la garnison de Morat fortit alors, & vint prendre les ennemis à dos. De toute part les Suisses en font un horrible carnage.... Ces malheureux cherchent envain leur salut dans la fuite; ils ne savent où se réfugier. Partout ils renco trent le fer vengeur des confédérés. Les uns poussés par la frayeur grimpent sur des arbres, où ils reçoivent le coup de la mort. D'autres se précipitent dans le lac, où assaillis par une grêle de flèches & de balles, ils périssent tous, en rougissant, pour la plupart, les eaux de leur sang. — Le duc de Bourgogne faisi de frayeur, s'enfuit à toute bride, & ne s'arrêta point qu'il ne fut arrivé à Morges, d'où il se rendit bientôt après dans ses états. Son désastre fut complet; il perdit vingt-cinq à trente mille hommes, son camp & tous ses bagages.

La perte des Suisses, au rapport des historiens contemporains, fut très légère. — Après l'action, ils construisirent sur le champ de bataille, une chapelle de bois, dans laquelle ils rassemblèrent les os des Bourguignons; ils y gravèrent cette inscription latine, remarquable par sa simplicité. » Deo optimo et maximo Caroli incliti & fortissimi ducis Burgundiae exercitus Moratum obsidens, sui monumentum reliquit anno MCCCLXXVI. » On y mit dans la suite diverses autres inscriptions, dont l'une en vers allemand, du célèbre Haller, peut être rendue comme suit: » Arrête. Helvétien, &

1	Mardi	Jaques Phil.		4	♂ ♀	Pour être vent	Nouv. L. le 2,
2	Mercre	s Sigismond		20		à oh. 26 m. d. m.	a du passable.
3	Jeudi	Inv. s. P.		4	♂ ♀ ♀ ♀	doux	Prem. Q. le 9,
4	Vendre	s Florian		19	* ♀ * ♀ * ♀	pluv.	présente de l'a-
5	Samedi	s Gotthard Vig		3	☾ * ♀ ♀ ♀	dou-	gréable.
18		Lever du sol. 4 h. 48 m.				Couch. du sol. 7 h. 12 m.	Pleine L. le 17
6	Diman	G. Mier. s. J. P.		16	* ♀ * ♀ ♀ ☿	œur	(semble promet-
7	Lundi	s Juvenal		30	☐ ♀ ☐ ♀	7 plus	tre du bon.
8	Mardi	Appar. s. Michel		12	△ ♀ △ ♀ ☐ ♀	frais	Der. Qu. le 24
9	Mercre	s Béat. s Gr. N.		24	☾ à oh. 26 m. d. m.		menace de re-
10	Jeudi	s Gordian		6	☾ △ ♀ + en	pa-	chignant.
11	Vendre	s Mammert Ev.		18	△ * △ ♀ ☾	Ω cifi.	Nouvelle L. 31.
12	Samedi	s Pancrace		30	j.urs sans ☿ ☐ ♀	que	
19		Lever du sol. 4 h. 38 m.				Couch. du sol. 7 h. 22 m.	
13	Diman	G. Jubil. s Servat		12	△ * ♀ ♀ ☾	☾ Apo.	
14	Lundi	s Pontius		24	♂ ♀ ♀ ♀	trif- ☐ frais	May ainsi nom-
15	Mardi	s Sophie		6	♂ ♀ tess. ☿	vivre suf-	mé à cause de
16	Mercre	s Péregrin		18	♂ ♀ sans souci	[] pect	Majus; il étoit
17	Jeudi	s Priscille		1	☾ à 5 h. 8 m. d. m.		dédié aux plus
18	Vendre	s Sara		13	△ ♀ en	airs	anciens citoyens
19	Samedi	s Potentiane		25	△ ♀ soyez aimé d'une		romains qu'on
20		Lever du sol. 4 h. 30 m.				Couch. du sol. 7 h. 30 m.	nommoit Maju-
20	Diman	G. Cantat. s Bern.		8	☾ en en	tr.	res; on comptoit
21	Lundi	s Constantin		21	△ ♀ ☐ ♀ ☐ ♀	☿ bon	ce mois pour le
22	Mardi	s Trophin		4	△ ☐ △ ♀ ☿	pluye	troisième de l'an-
23	Mercre	s Samuel		17	* ♀ * ♀	mai- doux	née martiale.
24	Jeudi	s Jeanne		1	☾ à 5 h. 18 m. a. m.		Le 21 de ce
25	Vendre	Urban		14	* ♀ * ♀ ☾	☿	mois le soleil
26	Samedi	s Eleuthère		29	* ☐ ♀ en	tr. n.	entrera en qui
21		Lever du sol. 4 h. 23 m.				Couch. du sol. 7 h. 37 m.	font le troisié. fi-
27	Diman	G. Rogat. s Luc C.		13	* ♀ ♀ ☿ ☐	☿	gne du Zodiaq.
28	Lundi	s Germain		28	♂ ♀ ☿	de la fortune v	Les jours ont
29	Mardi	s Maximain		13	♂ ♀	tune aussi dange.	ont cru en Mai
30	Mercre	s Job. Olivier		28	♂ ♀ ♀ ♀ ☐		de 40 minutes le
31	Jeudi	Alcection s Pern.		13	☾ à 7 h. 54 m d m.		matin & de 39
							le soir.

On plante des chapons dans les vignes que l'on a arrachées pendant l'hiver. On fait la première feuille dans celles qui sont en rapport. On renouvelle les vieux plans d'artichaud par des œilletons.

Foires du Mois de May 1821.

Altet. 2	Chaufef. 29	Lucer 21 29	Rheinfeld 2	Ville d.P. 14
Anci 28	Chaunen 30	Lindau 11	Rixouse 16	Viusen S. 21
Annoire 26	Chefferei 2	Lugrin 2	Rochevi. 4	Visbourg 2
Arau 30	Chêne T 28	Martigny 8	Rochei. 11	Veinfeld 2
Arbois 19	Chietres 17	Maiche 25	Rochefort	Wyl en T. 8
Arinto 28	Chilli 7	Maxheim 1	C. N. C. 4	Vouvry 10
Arom. 3. 30	Cité d'ost 15	Marlioz 7	Roche S. 4	Undersee 2
Audeux 9	Coligny 18	Mézières 2	Rog emb. 19	Unterhal. 25
Aubonne 8	Cornol 28	Mienst 21	Ruffey 11	Uznach. 1
Aulieu 15	Coire 12	Mirecov. 31	Seigneleg. 7	Zurich 1
Ausent. 18	Concise 8	Moirans 4	Saillans 2	
Avenche 11	Coffonal 24	Moiffey 2	S. Amour 16	
Bagne 21	Couvret 30	Morez 7	S. Aubin 21	
Ballou 21	Dole 29	Monst. E. 15	S. Blaise 14	
Ballon S. 2	Donbref. 21	Mouboz. 2	S. Branch. 1	
Barre 1	Efchalz. 14	Montrich. 4	S. Claude 7	
Beaulme. 3	Echelles 28	Moudon 16	S. Gall 23	
Belvois 17 24	Enfishel 28	Mout. en T.	S. Hilaire 5	
Berng 2	Elcourt 3		S. Jean M. 25	
Badenv. 2	Etirwil 15	Neuvevill 29	S. Mar. M. 2	
Berthoud 30	Esalu 1	Nidau 1	S. Mauri. 25	
Berne 1	Faucogne. 3	Nedersept 2	Schoefland 1	
Bevaix 28	Frangi 3	Nyon 3	Salins 3	
Bex 3	Fribour S. 3	Nods 14	Salanche 2	
Bischofz 28	Frick en T. 7	N. D. d'A 28	Selongey 3	
Blamont 6	Gex 1	Nozeroi 21	Sarnen 16	
Boège 4	Gimel 28	Noroi 7	Serre 14	
Bons 2	Glise w. 30	Oesch 16	Seven 8	
Bois d'Am. 21	Glorvel. 28	Ollon 18	Schwarzen	
	Granfont 5	Olthen 7	Sbourg 10	
Bouclans 4	Goumois 1	Oberhasl 21	Serlier 9	
Boudevil 26	Gruyères 9	Orbe 7	Signau 3	
Bourg 6	Guillestre 30	Ormont des	Siffac 2	
Brenet 11	Gy 7	fous 11	Steckbor 10	
Brevine 28	Hagnau 1	-dessus 18	Sion 7 28	
Brevrai 11	Haste 15	orgelet 24	Soleur. 22	
Briançon 1	Houëtwill 2	Ornans 8	Sombac. 15	
Broug 8	Hanz 8	refme 3	Sumisvalé	
Bulle 1	Heferz 17	et. Bor. 28		
Bure 2	La Boif. 17	Wessikon 8	Sursée 7	
Buttes 14	La Roche 21	Blanchai. 3	Thaingen 1	
Candel 11	Lamanche 8	Pont d.B 18	Thonna 9	
Carouge 14	Larie 22	Pont d.Mar-	Troistor 2	
Chaindo 15	Larixouf 16	tel 15	Treviller 1	
Chable f. f. 1	Laufen 7	Porentr 21	Thun 9	
Chatel bl. 7	Laufanne 5	Pfullend. 7	Valdshut 1	
Champv. 11	Leipfic 14	Port f. E 14	Vallorbe 8	
Chatillon 5	Lenzhour 2	Provence 5	Valleri 5	
Chat. d'Al 16	Les Bou. 23	Provins 26	Verriere 18	
	Les Mous 14	Remilly 23	Villafant 16	
Chaumer 28	Loëfch. V. 1	Recolagn. 7	Villifau 7	
Chauvin 5	LonsSau. 15	Reconv. 15	Vintertu. 30	



„ considère ce monument ! C'est ici qu'est couchée cette armée audacieuse, qui avoit terrassé les Liegeois & ébranlé le trône des rois de la France ! ... Nos ancêtres n'en triomphèrent ni par le nombre, ni par les armes travaillées avec art ! Leur union seule rendit leurs bras invincibles „

Charles, dit le téméraire, dégoûté de la guerre qu'il avoit faite aux Suisses, tourna ses armes contre le duc de Lorraine. Il se donna entre ces deux princes un combat, dans lequel le premier fut tué. Ce qui a fait dire de lui, qu'il avoit perdu ses richesses à Grandson, sa gloire à Morat, & sa vie à Nanci.

Après la bataille de Morat, les confédérés s'étoient emparés, une seconde fois, du Pays de Vaud. Ils le restituèrent au duc de Savoie, qui leur promit en échange une somme de cinquante mille livres. Ce prince confirma les Bernois & les Fribourgeois dans la possession des seigneuries de Morat, Grandcourt, Orbe, Grandson & Echallens. Il céda aux premiers les quatre mandemens d'Aigle, de Bex, d'Ollon & des Ormons.

La guerre de Bourgogne fut plus glorieuse qu'utile aux états fédérés de la Suisse. Quelques conquêtes faites par ceux-ci, quelques prétentions particulières élevées de la part de ceux-là, au sujet du partage du butin, excitèrent parmi eux de nouvelles jalousies & de nouvelles divisions qu'il leur firent refuser aux Franco-Comtois la grace qu'ils demandoient d'être reçus dans leur confédération, soit à titre d'Alliés, soit à titre de sujets.

Day	Day of Week	Saint	Number	Time	Signs	Notes	Weather/Events
1	Vendredi	s Nicodeme	28		* ♃ * ♃	Bien doux	Prem. Quart.
2	Samedi	s Marcellin	11		♂ ♀ ♀ * ♂ ☉ ♃	pluye	le 7, donnera par intervalle de la pluye.
		Lever du sol. 4 h. 16 m.				Couch. du sol. 7 h. 44 m.	
3	Dimanche	G s Eaus, Erasme	25		☐ ♃ ☐ ♃	heu- ♃ bon	
4	Lundi	s Flor. s C	8		* ☉ Δ ♃ ☐ ♂	temps	Pl. Lune le 15
5	Mardi	s Boniface	20		Δ ♃ * ♀ * ♀	fruc-	aura du beau & du trouble.
6	Mercredi	s Claude	3		* ♃ ♀ Δ ♂	tifiant	
7	Jeudi	s Paul Evêque	15			à 4 h. 50 m. a. m.	Dern. Qu. le
8	Vendredi	s Médard	27		☾ ☐ ♀ ☐ ♀ ☾ ☽		22, promet aussi des pluyes.
9	Samedi	s Felician	8		Δ ☉ * ♃ ♀ ☾	Apog.	Nouv. L. le 29
		Lever du sol. 4 h. 12 m.				Couch. du sol. 7 h. 48 m.	son entrée est pluvieuse.
10	Dimanche	G Pentecôte.	20		♀ en ☽ ♂ ♃	re- con-	
11	Lundi	Lundi s Barna	2		Δ ♀ Δ ♀	se lan- vena-	
12	Mardi	Mardi s Basilide	14		♂ ♃	gueur, agréable	
13	Mercredi	4 Tems s Elisée	27			tourment, doux ☽ pl.	JUIN vient de
14	Jeudi	s Valérian	9		Δ ♃ Δ ♃ ♀ en ☽	fr.	Juvenibus des
15	Vendredi	s Bernardin	22		☺ à 5 h 50 m. a. m.		jeunes gens, à
16	Samedi	s Aurelian	4		☾ * ♃ ♃	beaux	cause qu'il étoit
		Lever du sol. 4 h. 9 m.				Couch. du sol. 7 h. 51 m.	dédié à la jeu-
17	Dimanche	G Trinité	17		Δ ♂ ♂ ♀	sont les fruc-	nelle romaine.
18	Lundi	s Marc Mart.	1		☐ ♃ ☐ ♃	jours tifiant	Ovide prétend
19	Mardi	s Gervais	14		♂ ♃ ♃ * ♃ * ♃	in-	que Juin étoit le
20	Mercredi	s Florentin	28		Δ ☉ Δ ♀	soltice conf-	quatrième mois.
21	Jeudi	Fête Dies Alban	11		☉ en ☽ d'été ☽	tant	Le 22 le soleil en-
22	Vendredi	s Démétrie	25		☾ à 9 h 55 m a. m.		trera en ☽ qua-
23	Samedi	s Basile Vig.	9		☾ que ♀ ☐ ♃	pluye	trième signe du
		Lever du sol. 4 h. 8 m.				Couch. du sol. 7 h. 52 m.	Zodiaque.
24	Dimanche	G s Jean Bapt.	24		♂ ♃ ♃ ☐ ♀ ☾	Pe.	Depuis le 1 de
25	Lundi	s Eloi	8		* ☉ * ♂ ♀	l'on trou-	ce mois jusqu'au
26	Mardi	s Jean & Paul	23		* ♀ ♂ ♂ * ♀ ☽	ble	22 les jours ont
27	Mercredi	les 7 Dormeurs	6		♀ en ☽	passé en mua-	cru de 10 m. ma-
28	Jeudi	s Leon Vig.	22		* ♃ * ♃ ♂ en ☽	ble	tin & de 9 le soir
29	Vendredi	e Pierre s Paul	6		☉ à 4 h. 25 m. a. m.		& depuis le 22 au
30	Samedi	Com. s Paul	19		♂ ♀ ☐ ♃	aimant	30. ils ont dimi-
							nué de 8 m.

On finit la reutte, & l'on attache les nouvelles poulles autour des échailles. On commence à reterfer ou le second labour ou binage de la vigne. On remplace les chapons languif sans, malades ou secs. On sème de la chicorée pour replanter. On replante les différentes sortes de choux. On sème des choux raves, blancs, tardifs, des pois sucrés, des raves blanches & jaunes, du cerfeuil, des épinards. On replante des laitues, oignons à tondre, ralfords &c

Foires du Mois de Juin 1821.

Aiguebelle	7	Gigni	11	Paffavant	23
Altorf	7	Grandson	26	Payerne	7
Altkirch	4	Grandessiat	25	Petit Chietre	28
Ambérieux	6	Grenchen	25	Pierrefontaine.	18
Appenzell	18	Gruningen	5	Pontarlier	28
Badenweiler	18	Hagnau	14	Plot	13
Balstall	18	Hiffinguen	4	Porentrui	18
Beaufort	18	Jussel	19	Port sur Saone	13
Beaume	15	Köstenholz	30	Rapperfwyl	13
Belfort	18	Kayferstuhl	4	Rochevineux	27
Bendorf	29	Lagideu	18	Romainmotier	15
Befançon	4	Lachaisagne	13	Romont	14
Bienna	7	Lauffenburg	12	Rethwyl	25
Biot	2	La Sale	3	Rue	7
Bifchozell	28	Laufen	11	Ruffey	12
Blamont	4	Larie	11	Rumilly	20
Berng	27	Les Gras	16	Rorschach	7
Bletterans	26	Lariviere	26	S. Amour	2
Bois le Duc	20	Liechtall	20	S. Aubin G. N.	11
Bouclans	15	Liechtensteig	18	S. Claude	7
Boudri	6	Liste f. D.	15	Ste. Croix	14
Bourg	4	Lillaire	13	S. Jeoire	6
Bregarten	6	Loele	26	St. Julien G.	7
Brevral	8	Louchamois	26	S. Jean Maur.	24
Bure	27	Lons Saunier	15	S. Vit	5
Candel	25	Loëfche V.	25	S. Ymier	6
Champagne	2	Lucerne	12	Samoens	5
Champagnole	23	Lutry	21	Sancey	25
Chalonge	28	Maffongi	26	Sempach	4
Châloa f. Saon.	28	Martigni V.	12	Sion	2
Chatel Chalon	30	Megeve	25	Siffac	27
Chaumont	25	Mellingue	11	Schaffouse	2
Clairveaux	20	Moirans	30	Sceleure	12
Clairval	18	Morbier	3	strasbourg	25
Colmar	25	Monbozon	11	Surfee	26
Clufaz	1	Monbelliard	4	St. Triv. d. C.	18
Cluse	12	Moutfleur	8	Serre	14
Collombay	1	Monthey	6	Tassenieres	23
Collonge	22	Montmir C.	25	Tervai le C.	11
Compesières	2	Mont St. V.	27	Thoirette	19
Courdemaiche	6	Montferrand	6	Tour du Mex.	18
Courchapoix	11	Montmartin	13	Thône	2
Cruseille	1	Montjustin	30	Travers	15
Delemont	27	Morges	27	Vallengin	4
Dijon	18	Mortau	5	Vercel	18
Doucier	16	Morzine	8	Veitoul	25
Echallens	19	Motiertravers	22	Vilmergen	22
Emmending	5	Monterol	12	Vyl en T.	19
Estavayer	6	Moutier en Tar.	28	Vilbourg	14
Faucognex	7	Mulhouse	12	Yverdon	12
Feldkirch	25	Morat	13	Zell	11
Fourg	8	Noirmond	1	Zoffingen	12
Flumet	4	Niedersept	6	Zurich	25
Fraisans	18	Oiselay	18	Zurzach	9
Gaillard	11	Orchamp J.	5	Zug	12
Genève	29	Orgelet	25		
Gendry	22	Ornans	30		



Cette méintelligence fut sur le point d'avoir les suites les plus fâcheuses, lorsque Soleure & Fribourg firent auprès d'eux des démarches (l'an 1481) pour être admises au nombre de leurs Cantons. Soleure s'étoit insensiblement affranchie de sa dépendance envers son Couvent de St. Urs & se gouvernoit en ville libre. Depuis longtemps elle étoit alliée à la ville de Berne, ce qui l'avoit engagée, comme nous l'avons vu dans la plupart des guerres des Suisses. Fribourg moitié souveraine, moitié sujette de la maison d'Autriche avoit d'abord été rivale, puis l'amie & l'alliée de Berne. L'agitation qu'un esprit républicain occasionnoit dans cette cité, son éloignement des autres états Autrichiens, avoient engagé le duc Albert à renoncer aux droits de souveraineté qu'il y possédoit; mais avant que d'en faire la renonciation, il avoit voulu en tirer quelque dédommagement. Pour cet effet, il y avoit envoyé son maître d'hôtel comme précédant son arrivée, qui devoit être, disoit-on très prochaine. Celui ci ayant feint de vouloir recevoir son maître avec le plus grand appareil, avoit emprunté les meubles précieux, les riches tapisseries, la vaisselle d'or & d'argent des riches Fribourgeois; puis il avoit eu soin de faire sortir secrètement ces richesses hors de la ville. Au jour désigné pour l'arrivée du duc Albert, ce maître d'hôtel étoit allé à sa rencontre à cheval & accompagné des principaux de la ville. Après avoir fait une lieue de marche, ces derniers s'étoient trouvés tout à coup enveloppés par un détachement de cava.

VII MOIS. JUILLET. ELECTIONS. LUNAISON.

26	Lever du sol. 4 h. 31 m.	Couch. du sol. 7 h. 49 m.	Prem. Qu. le
1 Diman	G s Théobald	* ♂ ☐ ♀ bonne	7, fait craindre
2 Lundi	Visit. N. D.	Sil faut su- ☐ ♀ tem-	de mauvais mo-
3 Mardi	s Procopius	△ ☽ △ ♀ ☐ ♂ péra-	mens.
4 Mercre	s Uldrich	* ☉ ☽ ☽ bir ture	Plein. L. le 15,
5 Jeudi	s Anselme	* ♀ ☐ ☽ ♀ le ☽ fer-	donne du sus-
6 Vendre	s Eiaie Tranq	☾ △ ♂ * ♀ ♀ tilité	pect & quelque
7 Samedi	s Villibald T. S.	☾ à 9 h. 40 m d. m.	bonne pluie.
27	Lever du sol 4 h. 14 m.	Couch. du sol 7 h. 46 m.	Dern. Qu. le
8 Diman	G s Chilian	☐ ♀ ♂ ☽ ☽ CAPO.	22, est au va-
9 Lundi	s Cyrille	♀ en ☽ ☐ ♀ ♂ ♀ ton-	riable.
10 Mardi	Les 7 Frères	△ ☉ coup d'ur ☽ nère	Nouv. Lune le
11 Mercre	s Pie Pape	△ ♀ ♂ ♂ distin pluie	29. promet un
12 Jeudi	s Hermog.	△ ♀ rigoureux temps	temps fertile
13 Vendre	s Henri Emp.	☾ △ ☽ △ ♀ Je ☽ bon	
14 Samedi	s Bonaventure	☐ ☽ ☐ ♀ mourrai v	JUILLET,
28	Lever du sol. 4 h. 18 m.	Couch. du sol. 7 h. 42 m.	ainsi nommé par
15 Diman	G s Marguerite	☽ à 5 h. 8 m. d. m.	Marc Antoivre à
16 Lundi	Divis. des A.	☽ tout tonnère	cause de la naif-
17 Mardi	s Alexis	* ☽ * ♀ ensemble ch	fance Jule César
18 Mercre	s Spérat	☐ ♂ ☐ ☽ ☉ veu b.	arrivée en mois :
19 Jeudi	s Arnold	* ♂ ♀ ☽ reux pl.	on l'appeloit au-
20 Vendre	s Elie Marg,	△ ♀ * ♂ ♂ ☽ PÉR.	paravant Quin-
21 Samedi	s Arbog. F.	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ vent	tilis, cinq. mois.
29	Lever du sol. 4 h. 25 m.	Couch. du sol. 7. h. 35 m.	Le 23 de ce mois
22 Diman	G s Mar Ma.	☽ à 2 h. 14 m. d. m.	le soleil logera
23 Lundi	s Apol. s C	☽ ☉ en ☽ ☽ ♀ ag	en ☽ qui est le
24 Mardi	s Cristine Vig.	* ☉ * ♀ ☽ ♀ cha-	cinquième signe
25 Mercre	s Jaq. Christ	* ♂ ♀ ♂ * ♀ leur	du Zodiaque.
26 Jeudi	s Anne	☾ * ☽ * ♀ ☽ nua-	Depuis le pre-
27 Vendre	s Marthe	♂ ♀ malheureux yeux	mier juillet jus-
28 Samedi	s Samson	☽ ☽ ☐ ☽ ☽ ♀ ton.	qu'au 31 les
30	Lever du sol. 4 h. 33 m.	Couch. du sol. 7 h. 27 m.	jours ont dimi-
29 Diman	G s Béatrix	☽ à 2 h. 16 m. d m.	nué de 56 minu-
30 Lundi	s Abdon	☽ ☽ * ♂ ♀ br.	tes.
31 Mardi	s Germain	△ ♀ ☽ △ ♀ chaud	

On doit pincer les tiges qui se peillent les echelles en conservant les plus belles pour remplacer par des provignures les fouches mortes dans le voisinage. On peut semer du cerfeuil dans les jardins, de la chicorée, des choux à tondre depuis le printemps jusqu'au mois d'Aoust et quantité d'autres jardinages.

JUILLET a XXXI JOURS.

Foires du Mois de Juillet, 1821.

Abtentze 20	Gais im S. 30	Pouilli 20
Abondance 30	Gessenai 6	Quingey 2
Abbevillard 11	Gimel 9	Rheims 20
Aeschlimat 16	Grandval 23	Romont 10
Ain 26	Grenchen 2	Rougem. D 17
Altkirch 25	Gy 2	Rheineck 31
Amanci 27	Haberslul. 10	Rue 25
Andelot 5	Herzogenb. 4	Saigneleg. 16
Arau 4	Hericourt 19	Selongey 2
Arberg 4	Jussel 31	Saeringen 25
Arbourg 2	Ilanz 27	S. Amour 16
Arlai 30	Joachimsth 16	S. Aneberg 25
Arwangen 12	Klingnau 2	S. Claude 7
Audeux 11	La Chapelle 2	S. Genis 20
Augsbourg 4	Laferté 5	S. Hipolite 5
Beaucaire 23	La Roche 10	S. Hilaire 4
Bellegarde 30	Langnau 18	S. Marie aux M 18
Befançon 9	Langres 16	S. J. Maur. 7
Belvoir 25	La Sarraz 3	S. Paul 26
Bendorf 9	Les Chauvins 2	Sempach 9
Blamont 4	Lons Saun. 16	Serre 14
Bois le Duc 4	Lucens 6	Tagninge 23
Bonnev. 16 17	Lullin 10	Thonon 4
Bons 9	Madel. p. l. R. 23	Ueberling 4
Bouclans 6	Madel. p. dig. 20	Vallence 10
Bulle 26	Mayence 25	Valdshout 25
Buttes 16	Monbeliard 2	Vallemb. 9
Chambériat 10	Motta M. 11	Vaudrey 13
Chat. du Pr. 21	Moudon 4	Veinfeld 11
Chapelle 2	Munich 25	Vevey 24
Chaumergi 25	Munsti Arg 23	Vezelei 20
Chauvin 11	Neufchâtel 4	Villafant 10
Chaufin 2	Neustadt 25	Villifau 2
Cherferei 16	Nyon 5	Vinzier 2
Chiavena 16	Nozeroi 2	Vius en S. 2
Cluses 28	Oensingen 2	
Concise 7	Olthen 2	
Coffonai 12	Orbe 5	
Datteried 10	Orchamps 2	
Deschaud 17	Orgelet 24	
Delémont 25	Petit Barn. 7	
Echelles 26	Pleure 14	
Etiswyl 24	Porentroi 23	
Faucognez 5		
Flumet 5		



lerie Aurichienne. Le maire d'hôtel ayra jeté le masque l'air avoit dit : „ Le duc Albert „ mon maitre , fatigué de vos tracasseries , 10. „ nonce pour lui & les siens , aux droits de sou- „ veraineté qu'il possède sur votre ville. Il étoit „ juste qu'il fut dedommagé de l'indépendance „ qu'il vous accorde ; c'est pourquoy , j'espère „ que vous ne trouverez pas mauvais si j'emme „ ne avec moi les richesses que vous avez eu la „ complaisance de me confier. “ A ces mots. il avoit piqué des deux , & les avoit laissé aussi surpris qu'ind'gnés d'une telle aventure.

Fribourg trop foible pour faire respecter son indépendance ; s'étoit décidée à rechercher une protection étrangère. Après avoir balancé entre Berne & le duc de Savoie , elle s'étoit enfin soumise à ce dernier. Son alliance étroite avec Berne lui avoit fait prendre une part active à la guerre de Bourgogne , à la suite de laquelle son indépendance a été de nouveau reconnue par la maison de Savoie.

Soleure & Fribourg méritoient , à plus d'un égard , la bienveillance helvétique. Elles venoient de contracter une alliance particulière avec Berne, Lucerne & Zurich , & elles avoient espéré que tous les états fédérés de la Suisse consentiroient à les recevoir au nombre de leurs Cantons. Leurs nouveaux alliés de Berne, Lucerne & Zurich , les avoient fortement appuyées dans la demande qu'elles en avoient faite au corps Helvétique ; mais les cinq Cantons populaires s'y étoient vigoureusement opposés , demandant à leur tour que les trois Cantons

VIII Mois.

AOUST.

ELECTIONS.

LUNAISONS.

1	Mercre	Pierre aux L.		19	♂ ☉ ♀ □ ♂ ☾ ☽ tems	Premier Quar-
2	Jeudi	s Etien. P.		1	△ ♃ ♀ * ♀ Le fruc-	tier le 6, ses airs
3	Vendre	Inv. S. Etien.		13	* ☉ ♀ en ☽ ☽ tifiant	font conformes
4	Samedi	s Dominique		24	♂ ☽ ♀ ♃ ♀ ☾ i pog.	à la faison.
	31	Lever du sol. 4 h. 42 m.			Couch. du sol. 7 h. 18 m.	Pleine L. le 13
5	Diman	G s Marie N.		6	* ♀ * ☽ ♂ ♃ : n ☽	est disposée au
6	Lundi	Transf. NS.		18	☾ à 1 h. 59 m. d. m.	trouble.
7	Mardi	s Donat Ev.		1	☾ □ ♀ siecte chalu-	Dern. Quart.
8	Mercre	s Ciriaque		13	△ ☉ est si vicieux reux	le 20. est beau.
9	Jeudi	s Romain		25	△ ☽ △ ♃ ♂ ♂ beau	Nouv. L. le 27,
10	Vendre	Laurent		8	☾ △ ♀ cher ☽ ☽ bon	brouillera l'air
11	Samedi	s Sufanne		22	♂ en ☽ □ ☽ ♀ fer-	un moment.
	32	Lever du sol. 4 h. 52 m.			Couch. du sol. 7 h. 8 m.	
12	Diman	G s Claire		5	* ♃ ♂ □ ♃ ami ♀ tile	
13	Lundi	s Hipolite		19	☽ à 2 h. 20 m. a. m.	
14	Mardi	s Eusebe		4	☽ * ☽ qu'une chaud	
15	Mercre	Assomp. N. D.		18	△ ♂ ♂ ♀ ☾ ☽ pl.	
16	Jeudi	s Roch		13	△ ♀ ☽ ☽ □ ♂ mena-	
17	Vendre	s Severus		17	△ ☉ cour. ♀ ☽ P. rig	
18	Samedi	s Agapite		1	♂ ☽ ♂ ♃ * ♂ △ ♀ pl.	
	33	Lever du sol. 5 h. 3 m.			Couch. du sol. 6 h. 57 m.	
19	Diman	G s Sebald		16	△ ♂ △ ☽ ☽ te vie re-	
20	Lundi	s Bernard		30	☽ à 7 h. 4 m. d. m.	
21	Mardi	s Philibert		14	☽ * ♀ * ☽ est mu-	
22	Mercre	s Simphor.		28	* ♃ * ☽ □ ♀ ♀ ant	
23	Jeudi	s Zachée		11	☽ ☽ en ☽ ♂ ♂ susp.	
24	Vendre	s Barthelem.		24	* ♀ □ ☽ une ☽ airs	
25	Samedi	s Louis Roi Fr.		7	□ ♃ faveur ☽ fains	
	34	Lever du sol. 5 h. 14 m.			Couch. du sol. 6 h. 46 m.	
26	Diman	G s Severin		20	△ ♃ ♂ ♀ △ ♃ ☽ vent	
27	Lundi	s Raphael		3	☽ 3 h. 15 m. a. E. ☽	
28	Mardi	s Augustin		15	☽ * ♂ ♀ en ☽ pl.	
29	Mercre	Décol. S. J.		27	♂ ♀ des ☽ ☽ temps	
30	Jeudi	s Benjamin		9	□ ♂ Cieux ☽ critique	
31	Vendre	s Rebecca		21	* ♀ ♂ ☽ ♃ ♀ ☽ Ap.	

AOUST.
 vient d'Auguste, à cause qu'Auguste y est né. Avant on le nommoit *Sextilis*, étant le fixième mois commençant par Mars. Le 23 de ce mois le soleil entrera en fixieme signe du Zodiaque. Depuis le 1 d'Aoust jusqu'au 31 les jours ont diminué de 49 minutes matin & de 50 le soir.

On décharge la vigne de la seconde pousse. Il faut encore nettoyer le terrain des mauvaises herbes. On peut semer dans ce mois des bettes à tondre & d'yyer, du cerfeuil, différentes sortes de carottes, choux & autres jardinages.

Foires du Mois d'August 1821.

Eschlim	27	Igny	29	Rochevieux	29
Vignebelle	22	Jougne	25	Romont	17
Altesteten	20	Laferté	27	Ronchaud	29
Andilly	22	Eagnieu	2	Ruë	23
Annoire	20	Lamauche	6	Ruffey	17
Arau	1	Landeron	1	Rumilly 14 &	24
Arbois	7	Landshout	2	St. Amour	27
Arintho	20	Larixoué	15	Aubin	27
Aubois	27	Les bois	27	Claude	7
Belfort	13	Les Rouffes	9	Cergue	10
Belvoir	21	Les bouchoux	16	Felix	30
Benfeld	11	Liechsteil	8	Jean d.	29
Bienne	9	Le Muys	27	Jean Maur	31
Besançon	27	Lignièrès	23	Pier. d. R.	23
Blamont	3	Lons Saanicr	13	Trivier de C.	2
Bizot	20	Marlioz	2	Vit	25
Boège	23	Mellingen	10	Wolfgang	23
Bons	10	Mienfi	21	Urfanne	10
Brengarte	20	Morez	16	Ymier	25
Bourgduifaut	10	Morbier	6	Salins	13
Bourg	3	Montbéliard	13	Sallenoves	1
Carlier	8	Montmourol	4	Sallaus	13
Chaudecroten.	30	Mont-C. Vaud	24	Sallanches	3
Chen. Thon.	2	Morat	2	Schaffouse	24
Chilli	30	Mortau	7	Semancel	4
Chiffel	15	Moudon	2	Soleure	7
Chirvaux	20	Mouterol	27	Schwelbrun	14
Cossonai	30	Mouffier	10	Steckborn	2
Dammerk	25	Nidau	2	Surfee	25
Diengen	24	Neuveville	2	Tassenière	29
Dieffenhofen	10	Noirmond	5	Tagnioge	25
Dole	31	Nozeroi	4	Pervais C.	2
Echallens	18	Ormont f.	25	Voirette	21
Eternos	13	Orchamp J.	22	Schanguau	22
Etiswyl	23	Orchamps D.	4	Uberlingen	24
Eugen	24	Orgelot	24	Unterhallau	13
Einfisheim	24	Passavant	27	Waldliez	18
Epoiffe	18	Pellionnex	17	Vallengin	16
Ericurt	2	Pefme	3	Valleri	14
Faucogney	2	Péfige	30	Vatvil	8
Feterne	17	Pleure	9	Vaillafant	11
Fellingen	13	Planchalbas	6	Vallifau	10
Fischbach	10	Plot	16	Ville du pout	13
Fourg	20	Fullendorf	27	Zerbft	24
Feuernthal	23	Pont d. B.	21	Zoffingue	24
Frick im T.	3	Port f. f.	4	Zurzach	25
Gaillard	29	Provence	17	Zweilhamen	22
Genève	24	Quingey	17		
Gigni	18	Rapervil	23		
Glifas	15	Recologne	20		
Glorvetier	15	Reichenau	16		
Glaris	2	Reinfeld	29		
Habau	1	Rifch zu B.	6		
Hautvil	27	Richenfée	10		
Hermites	27	Rieney	9		
Huthwyl	1	Rixoué	15		



aristocratiques renoncassent à leur alliance particulière avec Soleure et Fribourg. — On avoit déjà tenu plusieurs diètes à ce sujet, qui toutes avoient été infructueuse. Enfin, on en avoit indiqué une dernière à Stanz, pour le milieu de Décembre. Les esprits divisés n'avoient fait que de s'y aigrir les uns contre les autres, et les députés de la d'été séparés sans avoir rien pu conclure, et en se faisant des reproches et des menaces.

La discorde animant les Suisses alloit donc se couvrir de nouveau parmi eux les brandons de la guerre civile! — Un prêtre, cure de Stanz, nommé Im-Grann, effrayé des malheurs qui menaçoient sa patrie, malgré son grand âge et les rigueurs de la saison, se rendit en hâte au près d'un hermite, dont la retraite étoit située à cinq lieues de distance. — Ce pieux solitaire, et d'une famille distinguée dans l'Underwald, s'appeloit Nicolas de Flue. Il avoit exercé, dans son Canton, plusieurs emplois civils et militaires. A l'âge de cinquante ans il avoit quitté le monde et sa famille, pour se retirer dans sa solitude, où il avoit vécu dans l'austérité et la pénitence. Ses compatriotes le regardoient comme un saint. De toute part on se pouvoit en foule pour le consulter, et malgré sa grande modestie, il étoit devenu l'oracle de la contrée. . . Im-Grann lui apprit la crise dangereuse où se trouvoit la patrie, et l'exhorta à se rendre à Stanz, pour y apporter aux députés des paroles de paix et de conciliation! . . . Sur d'être suivi du saint hermite, Im-Grann re-

1	Samedi	Gilles Vér.	☾ 3	Δ ♀ On ♂ ♀ nuagé	
35		Lever du sol. 5 h. 24 m.		Couch. du sol. 6 h. 35 m.	Prein. Q. le 4,
2	Diman	Gs Juste Laz.	☾ 14	* ☉ Δ ♂ ♀ en ♀ b.	travaille pour du
3	Lundi	s Antonin	☾ 26	♀ en ♀ * ♀ indécis	fertile.
4	Mardi	s Marcel	☾ 8	☾ à 7 h. 3 m. ap. m.	Pl. L. le 11 et
5	Mercre	s Herculan	☾ 21	☾ ne sauroit ♀ bon	troublera l'air.
6	Jeudi	s Magnus	☾ 3	☾ Δ ♀ Δ ♀ chan- t.	Dem. Q. le 18
7	Vendre	s Reine Vig.	☾ 16	Δ ☉ ♂ ♂ □ ♀ conve-	veut du propre
8	Samedi	Nativité N. D.	☾ 30	□ ♀ □ ♀ ger ♀ nable	aux femailles.
36		Lever du sol. 5 h. 37 m.		Couch. du sol. 6 h. 23 m.	Nouv. L. le 26
9	Diman	Gs Gorgon	☾ 13	Δ ♀ l'ordre des ☉ dou-	amène de l'agi-
10	Lundi	s Nicolas d. T.	☾ 28	* ♀ * ♀ ♂ des ceur	té.
11	Mardi	s Félix s Jacob	☾ 12	☾ à 11 6. 22 m. a. m.	
12	Mercre	s Tobie S.	☾ 27	☾ Δ ♂ ♀ saines p.	
13	Jeudi	s Aimé	☾ 12	☾ ☉ ♀ * ♂ ♀ ♂ ♀ br.	
14	Vendre	Exaltat. N. D.	☾ 27	☾ ♀ ♂ ♀ □ ♀ C Per.	SEPTEMBRE,
15	Samedi	s Nicodème	☾ 12	□ ♂ ♀ elles font som-	prend son origi-
37		Lever du sol. 5 h. 48 m.		Couch. du sol. 6 h. 12 m.	ne du nombre
16	Diman	Gs Euphémie	☾ 26	▽ ☉ Δ ♀ * ♂ ☉ bre	sept, que l'on
17	Lundi	s Lambert	☾ 10	* ♀ * ♀ ♀ ♀ meil.	exprime par le
18	Mardi	s Féréol	☾ 24	☾ à 1 h. 20 m. a. E	mot <i>Septembre.</i>
19	Mercre	4 Temp Janvier	☾ 8	☾ ♀ en ♀ agréa-	Avant l'édit de
20	Jeudi	s Faustin	☾ 21	☾ ☉ □ ♀ □ ♀ à ble	Charle IX il é-
21	Vendre	s Mat. Ap.	☾ 4	* ♀ ♀ en ♀ chaud	toit le septiè. de
22	Samedi	s Maurice	☾ 17	* ☉ Δ ♀ leur fruc-	l'année martiale
38		Lever du sol. 6 h. 0 m.		Couch. du sol. 6 h. 1 m.	Le 23 le soleil
23	Diman	Gs Télec	☾ 29	☉ en ♀ ♀ Equinoxe	entrera à la 23 ^e
24	Lundi	s Gabriel	☾ 11	* ♀ ☉ d'Automne	qui est le septiè
25	Mardi	s Cléopas	☾ 24	* ♂ Δ ♀ ♂ gré tifiant	fig. du Zodiaq.
26	Mercre	s Ciprien	☾ 6	☾ à 7 h. 25 m. d. m.	Depuis le 1 de
27	Jeudi	s Cosm. D.	☾ 17	☾ en ♀ le 1 ^{er} gr.	ce mois jusqu'au
28	Vendre	s Ennemond	☾ 29	☾ ♀ ♂ ♀ ♀ C Apo.	30 les jours ont
29	Samedi	s Michel	☾ 11	☾ ♀ □ ♀ tiss. vent ou	diminué de 106
39		Lever du sol. 6 h. 10 m.		Couch. du sol. 5 h. 50 m.	minutes.
30	Diman	Gs Jérôme U.	☾ 23	de nos jours. ☉ pluye	

On doit nettoyer encore les vignes des mauvaises herbes qui epument le terrain, entretiennent une humidité autour des raisins qui les disposent à la pourriture, surtout dans les années humides. On doit éviter de semer ou planter du jardinage dans les vignes qui sucent les meilleurs principes de la végétation, porte de l'ombre sur les raisins, contraire à leur maturité.

SEPTÉMBRE a XXX JOURS.

Foires du Mois de Septembre 1821.

Adelb 12	Daschaud 10	Meyenber. 29	Antoine 25
Abevill. 10	Dieffe 24	Mirecourt 8	Branch. 21
Andelot 4	Domatire 4	Megève 7	Claude 7
Apenzel 17	Dovaine 10	Moiffey 3	Cergue 22
Arlai 14	Doucier 24	Monetier 29	Gervais 14
Aromas 26	Echallens 29	Monst. Er. 22	Gorgon 10
Audeux 10	Evian 15	Mont. le C. 17	Hipolite 10
Aubonne 11	Engelberg 14	Monbeliar. 10	Hilaire 4
Augsbourg 29	Erlenbach 11	Monbozon 10	Jean d'A 27
Aumont 1	Ettavayer 5	Montaimon 5	Jean G. 24
Avenches 14	Falkenber. 14	Monthey 12	Joire 3
Bagne 28	Faucogney 7	Monfauco. 17	Julien 6
Sarre 29	Feldkirch 29	Montigni 13	Mar. Min. 5
Beaufort 27	Fralfans 12	Monsieur 10	St. Triv. d. 10
Beaume 13	Francfort m. 8	Monferrand 6	Samoens 29
Belfort 24	Fribour Bri. 1	Moncher. 17	Salins 13
Bellegard 22	Fribour f. 14	Monmélian 10	Sargans 29
Bellinzone 3	Frutigne 7	Morges 5	Schwarzb. 27
Bernex 29	Gendré 20	Mortau 25	Schöftland 1
Bex 27	Gex 10	Motiertra. 11	Sellieres 11
Bienna 20	Goumois 27	Moutier T. 13	Selongey 27
Blamont 2	Glaris 28	Mulhouse 14	Simplon 28
Bletterans 10	Grenchen 3	Neuenkirch 24	Spiringen 25
Bischozelle 3	Gruyeres 29	Niedertep 5	Soleure 11
Boège 24	Gy 3	Nyon 27	Sonceboz 8
Bois d'Am. 17	Haberslul. 17	Nods 27	Strasbourg 18
Bourg 3 14	Hagnau 18	Nozeroi 24	Steig 27
Bourgduif. 21	Hillingen 24	Noroi 18	Summfw. 28
Brevenas 22	Ilanz 18	Oberhaffi 26	Thône 24
Briançon 10	Indevillers 26	Oefingen 17	Thonson 3
Bulle 6	Juffi 4	Oefch 19	Thon 26
Burdignin 10	Kayfersb. 29	Oitea 3	Trevillers 3
Chaindon 1	Kölliken 13	Orcier 24	Valdillez 27
Chamberiat 6	Laloye 6	Ormont def. 6	Vallenb. 24
Chapel. d'A 19	Laringe 24	Orgelet 24	Valengin 21
Chatelet G 24	Langnau 19	Ornans 14	Vadensv. 27
Chat. chal. 7	Laugenbr. 26	Payerne 20	Vaufrai 11
Chatillon 15	Langtala 6	Petit. chiet. 3	Vaudrely 13
Chat. d. p. 1	Lauffenb. 29	Planfayon 12	Vegenstat. 17
Chat. d'ai 19	Laufanne 14	Pontarlier 10	Vanzi 10
Chaumont 3	Larixouse 17	Pont d. s. 19	Veinfeld 26
Chaumergi 24	La Clufaz 15	Pont d. mar. 4	Vercel 26
Chausfin 4	Lentzbou. 27	Porentrui 3	Verfoix 1
Chaudes 11	Les Gras 21	Provins 14	Vesoul 1 22
Cheiferei 15	Les Rouff. 24	Rahon 21	Verriere 17
Chietres 27	Levier 26	Racologne 24	Vins en sal. 10
Clairval 6	Lifle f. d. 13	Ribauviller 8	Undersee 14
Cluses 17	Loefche V. 29	Richbach 25	Yverdon 4
Composé. 17	Loncham. 2	Richenfee 14	Zurich 11
Courtлари 28	Longley 29	Rigney 14	Zurzach 3
Conliege 4	Lons Saun. 15	Rhien 10	
Constance 10	Lucerne 24	Rixouse 17	
Crotelle 10	Lullin 17	Reugem. D. 8	
Dattoried 8	Maiche 29	Rue 24	
Delémont 19	Manheim 24	S. Amour 25	



prit le chemin de Stanz. — A son arrivée, il trouva les députés sur leur départ. Il courut auprès d'eux et les conjura, les larmes aux yeux, d'attendre l'arrivée et les avis du pieux solitaire, en chemin pour se rendre dans leur assemblée. — A peine s'étoient-ils réunis dans le lieu de leurs séances qu'ils virent paroître Nicolas de Flue!... A sa vue respectable, ils ne purent se défendre d'un sentiment de vénération, et ils se levèrent tous comme pour rendre hommage à ses vertus!... Il se presenta devant eux avec un maintien à la fois assuré et modeste, vêtu d'une robe de bure, tête nue et pieds nus, ceint d'une chaîne de fer, et tenant un bâton à la main. Sous ces dehors d'une aussi profonde humilité, on admiroit en lui une figure imposante et majestueuse, une taille grande et bien proportionnée, un front calme et serein, animé par de grands yeux noirs et pleins de feu, une longue barbe qui descendoit sur sa poitrine, et des cheveux blancs qui, en ornant sa tête, ajoutoient encore à son air vénérable.

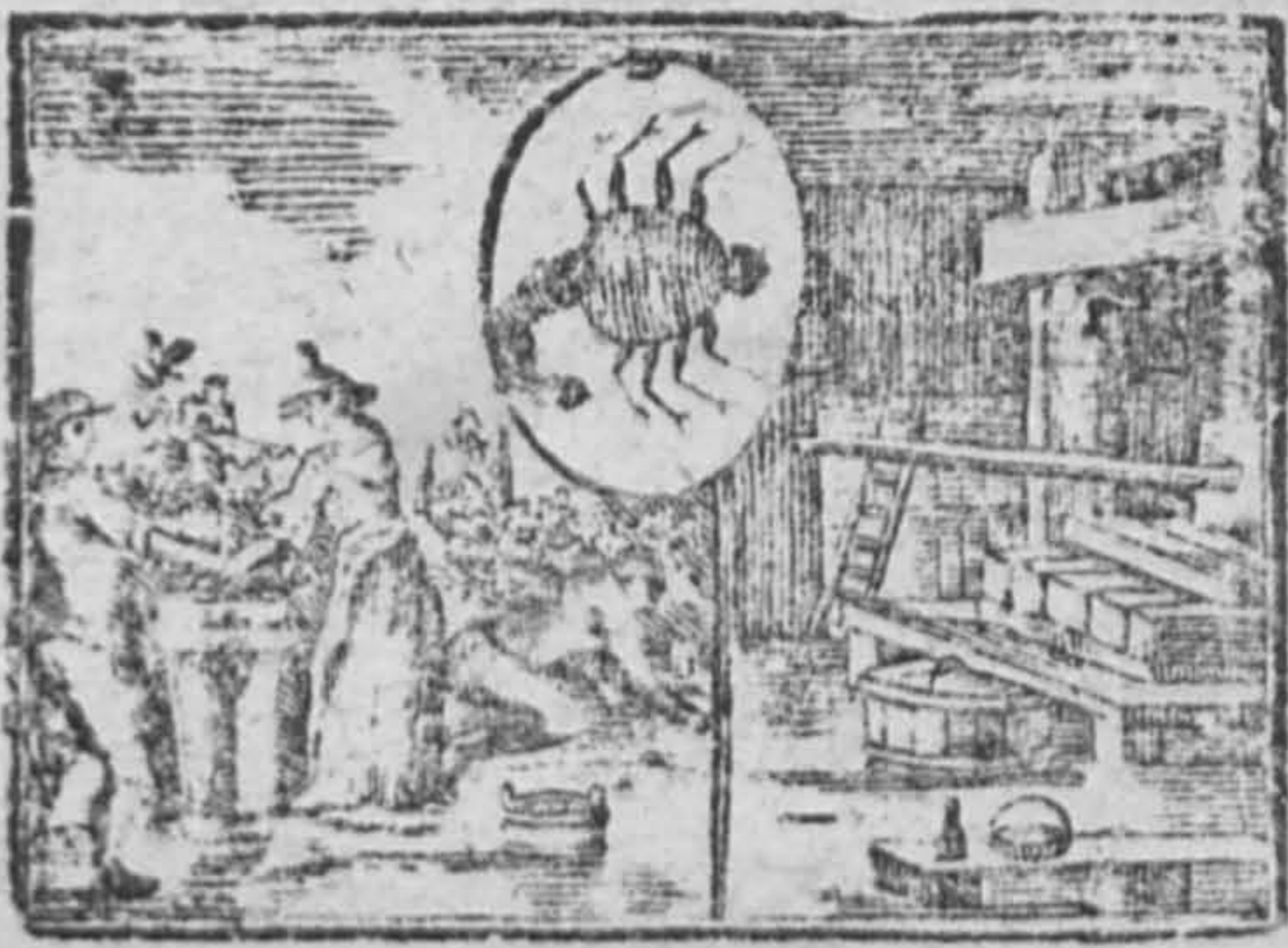
Tous les députés étoient dans l'attente... Debout et au milieu de la salle, il leur adressa ces paroles: "Mes très-chers confédérés! je n'entends rien aux sciences humaines; mais Dieu m'a instruit, et c'est afin de faire sa volonté que je suis sorti de mon hermitage pour me rendre auprès de vous... La discorde détruit et est détruite... C'est par votre union, et par la protection divine que vous avez triomphé de vos innombrables ennemis, et que vous êtes devenus une nation!"

1	Lundi	s Remi Ev.		5	* * ☉	♂	At si bonne	Prem. Q. le 4
2	Mardi	s Légier A G.		17	* ♀	♂ ♀	tôt ☉ tem-	annonce quel-
3	Mercre	s Lucrece		29	△ ♀	♂ ♀	pérature	que peu de
4	Jeudi	François		1	☾		à 11 h. 10 m. d. m.	trouble.
5	Vendre	s Placide		24	☾	☐	qu'un fr.	Pi. Lune le 1
6	Samedi	s Bruno		8	△ ☉ ♀	♂	en ☉	nous donne de
	40	Lever du sol. 6 h. 22 m.			Couch. du sol. 5 h. 38 m.			l'humide.
7	Diman	G s Judith		21	* * * *	☐ ♀	n. n.	Der. Q. le 17.
8	Lundi	s Pélagie		5	△ ♀		jet s'est ren- plu	amène du con-
9	Mardi	Denis Ev.		20	△ ♀	☾	ent of vieux	forme à la sai-
10	Mercre	s Gédeon		5	△ ♀	♂	tuis- ☐ ven-	son.
11	Jeudi	s Firmin		20	☉		à 8 h. 27 m. d. m.	N. Lun. le 26
12	Vendre	s Maximin		6	☉	☐ ♀	♂ ♀ CPéa	produit du va-
13	Samedi	s Edouard		21	♂ ♀		fait; encore trou-	riable
	41	Lever du sol. 6 h. 34 m.			Couch. du sol. 5 h. 26 m.			
14	Diman	G s Calixte		6	* ♀ * ♀		qu'il n'ble	OCTOIRE
15	Lundi	s Thérèse		20	△ ☉ * ♀	♀	en ☉	ce mois ainsi
16	Mardi	Gail abbé		4	☾	♂	remnant	nommé parce
17	Mercre	s Florentin		18	☉		à 10 h. 40 m. a. m.	qu'encomptant
18	Jeudi	s Luc Ev.		1	☉	△ ♀	♂ ♀ ☉	du m. de mars
19	Vendre	s Savinian		26	☐ ♀	☐ ♀	it ✕ tems	il est le 8e.
20	Samedi	s Vendelin		26	△ ♀	♂	sans n'bon-	Le sol. entrera
	42	Lever du sol. 6 h. 43 m.			Couch. du sol. 5 h 14 m			le 23 en ☉, 8e
21	Diman	G s Ufule		8	* ☉ * ♀	☐ ♀	ne	signe du Zodia-
22	Lundi	s Vailler		22	* ♀	☾	☉ tempé-	que, qui domi-
23	Mardi	s Severin s Vn.		2			crime, il n'ature	ne depuis le 23
24	Mercre	s Salomé F.		14	☉	en ☉ * ♀	☐ frais	Octobre jus-
25	Jeudi	s Crispin		26	* △	☐ ♀	♂ CApo	qu'au 22 No-
26	Vendre	s Amand		8	☉		à 0 h. 36 m. d. m.	vembre.
27	Samedi	s Gabin Vig.		20	☉	♂	n'est pas bon	Depuis le 1 Oc-
	43	Lever du sol. 7 h. 57 m.			Couch. du sol. 5 h. 2 m.			tobre jusqu'au
28	Diman	G s Simón Jude		2	♀		innocent ☉ tems	31 les jours ont
29	Lundi	s Narcisse		14	♂ ♀	en ☉	B. agréa-	diminué de 53
30	Mardi	s Lucian		26	△ ♀	♂	ble	minut. matin et
31	Mercre	s Quentin		8	☾	△ ♀ * ☉	vent	soir.

Le mois recompente les travaux pénibles du vigneron, c'est celui où il fait la récolte, qui est plus ou moins abondante, suivant les soins qu'il donne à la vigne, suivant le plus ou moins d'intelligence qu'il met à sa culture; Il doit d'avance préparer les utensiles à recevoir le raisin & surtout les tenir propres pour ne pas donner de mauvais goût au vin.

Foires du Mois d'Octobre 1821.

Adelbod. 3	Eulibuch 29	Mallerai 1	Hipolite 8
Agie 31	Eichazn 1	Manton 25	Jeoire 17
Albeuve 29	Ericourt 25	Martign V 16	Laurent 1
Altkirch 1	Eaayer 4	Menzing. 22	Jeum. 2
Amberien. 29	Etivvil 9	Meyenfeld 1	Samoens 2
Anemsee 26	Faucenay 4	Morbier 31	Salanche 2
Annici 1	Flumet. 5	Monron 9	Sarnen 1
Arau 17	Fonfe 3	Mouff. Rg 2	Salvan 1
Arbourg 1	Bourg 19	Moubellard 1	Schwarzb 2
Aintho 29	Braufeld 2	Montmo. 1	Schwitz 1
Amieu 11	Bruttigne 25	Monthey 10	Schwellbr. 2
Aufentier 5	Genve 1	Montreux 26	Seillieres 3
Ble 7	Gex 1	Montriché 17	Sempach 29
B. M. 2	Geffenai 26	Morgexv.d. 3	Bemonce 10
Bra mes 11	Gimel 1	Morzine 1	Seven 16
Bellevaux 9	Gigny 10	Mottrav 30	Stein a. R. 2
Belvoir 5	Granfont. 10	Moudon 17	Signau 18
Bercher 12	Glaris 27	N. D. d'Ab. 4	Sion 11 28
Berne 2 2	Gruyère 17	Oberhasli 18	Soleure 2
Berthoud 17	Guillestre 18	Oltsch 19	Tavanes 4
Biot 22	Hasle 3	Olthen 2	Torens 17
Blamont 8	Hermance 25	Orbe 1	Tranelan 13
Boège 30	Hermises 7	Orcier 4	Travers 9
Bouclans 6	Hérifau 1	Ormont de 1	Troque 1
Bourg 19	Mouëtvil 17	sous 20	Valdshout 16
Brevine 23	Hiffengen 15	— dessus 13	Valdilliez 18
Briga 16	Juffei 25	Orgelet 24	Vallorbe 16
Bolligen 2	Knonax 1	Palezieux 25	Valpeline 5
Broug 23	Kybourg 17	Pierrefont 11	Vangue 18
Bruxelle 18	Kublis 20	Planfayon 17	Valdahon 1
Bure 3 3	Laboiffiere 4	Pontarlier 20	Vachereff. 19
Buttes 2	La chapel. 20	Porentroi 15	Vatwyl 10
Bulach 30	La roche 10	Port f. faon 1	Vald. 30
Challonge 27	Lajoux 10	Quingei 27	Veigi 3
Châle. f. f. 3	Lamanche 29	Rapperfwyl 3	Verriere 15
Champag. 26	Larie 15	Rheims 1	Vetivvil 18
Chapelle 26	La Rocht. 25	Rynach 11	Vietlisbac. 29
Chatel bl. 17	Larixoufe 25	Riehbach 30	Villafant 26
Chat. d'ai 15	La fagne 9	Rixoufe 25	Villeneuv. 25
Chât. f. D. 22	La farraz 9	Roche fort 3	Villifau 22
Chauvin 1	La riviere 3	Roche fort C 1	Vintertur 1
Chaufeld. 30	Leipsic 1	N. C. 26	Visbourg 15
Chauneuv. 27	Les chauv. 1	Roche J. 11	Vionnaz 2
Chiffel 23	Lauffenb. 29	Roch Suif. 22	Ville d. p. 13
Cité d'Or 29	Laufen 22	Romont 16	Vouvry 1
Chalon f. f. 28	Les bouch. 5	Rougem. 19	Underfee 10
Clairvaux 20	Les mouffi 15	Rougem. f 10	Ueberling. 24
Cluses 18	Liestel 24	Rue 24	Unterhal. 23
Colmar 26	Liechtenf 22	Ruffel 3	Uri 1
Cornol 19	Lindau 26	Saigneleger 1	Utrnacht 20
Collombay 23	Loche 16	Saillans 13	Yverdon 16
Dammerk. 23	Loëch 13	S. Amour 25	Zell 17
Diengen 29	Lons faun. 15	„ Aubin 22	Zerbft 21
Dornach 16	Lucens 5	„ Claude 8	Zoffingue 3
Dole 11	Lucerne 3	„ Croix 4	Zoug 23
Elg 3	Lugano 13	„ Gall 17	Zweifm. 25
Erlembach 9	Lullin 11	„ Gervais 3	



En se tournant vers les députés du Canton de Berne, Lucerne & Zurich » Renoncez, leur dit-il, à ces alliances particulières, contraires à tout pacte fédératif, & qui ne sont propres qu'à engendrer des divisions. " Et vous en s'adressant aux députés des Cantons populaires : " Recevez dans votre confédération les deux Républiques de Soleure & de Fribourg; elles vous ont rendu des services signalés. Vous n'aurez pas à vous repentir d'une telle condescendance !... Et si vous êtes encore forcés de courir aux armes pour votre défense, partagez désormais les conquêtes suivant le nombre des Cantons, & le butin suivant le nombre des combattants. Unissez vous par les liens de la paix, du bon ordre, de la justice, de l'amour & de la concorde !... Fermez la porte à la corruption, en interdisant les pensions qui viennent des princes étrangers; fuyez les grands seigneurs, leurs caresses & leurs dons... Que le Dieu de la paix soit avec vous ! Quant à moi chétif organe de sa volonté sainte, je vais me retirer dans ma solitude, où je ne cesserai d'implorer la bénédiction divine sur notre chère & commune patrie.

Il sembloit que la sagesse eut parlé par la bouche de ce saint homme. Son discours clair, simple & sans art, toucha tous les cœurs... Il fut pour les députés de la diète un rayon de lumière qui les éclaira sur les vrais intérêts de la nation. Berne, Lucerne, & Zurich, renoncèrent à leur alliance particulière avec Fribourg

1	Jeudi	s. Toussaints	21	☐ ☽ ☐ ♀ ♂ ♀ ♀ frais
2	Vendre	s. Trépassés	3	☾ ♀ * ♀ Quel nuage
3	Samedi	s. Humbert	16	☾ à 1 h. 31 m. d. m.
4	Diman	G. Charles S.	30	☐ ♀ * ♀ que doux
5	Lundi	s. Malahie	14	☐ ☽ ☐ ♀ ☐ bon
6	Mardi	s. Léonhard	28	☐ ♀ ☾ ☽ bonheur t.
7	Mercro	s. Amarante	13	☐ ♀ ☽ ☽ ☐ ♀ vent
8	Jeudi	s. Couron	28	☽ ☽ ☽ ☽ ☐ ♀ Pér.
9	Vendre	s. Théodore M.	14	☽ à 5 h. 55 m. a. m.
10	Samedi	s. Triphon	29	☽ * ♂ ♀ en.
11	Diman	G. Martin Ev.	14	* ☽ ♀ r. seconde bon
12	Lundi	s. Martin P.	29	* ♀ ♀ tes vœux frai
13	Mardi	s. Brisce	13	☾ ☐ lin'arrête. cheurs
14	Mercro	s. Frédérich	27	☐ ☽ ☐ ♀ ra pas tems
15	Jeudi	s. Léopold	10	☐ ♀ ♂ ♂ ☽ ☽ con-
16	Vendre	s. Otmard	23	☾ à 2 h. 21 m. a. m.
17	Samedi	s. Aignand	5	☐ ♀ ve-
18	Diman	G. Rom Od.	17	☾ ☽ le temps ☽ na-
19	Lundi	s. Elisabeth	29	* ☽ * ♀ qui ♀ ble
20	Mardi	s. Amos	11	♀ en ☽ ☐ ♂ ☽ vent
21	Mercro	Présent. N. D.	23	☽ ☽ ♀ ♂ ☽ ☽ à pre
22	Jeudi	s. Cecille	5	☽ en ☽ ☐ ♂ Cap.
23	Vendre	s. Clément	17	* ♀ ♂ ♀ agitité
24	Samedi	s. Chrisogon	29	☾ à 7 h. 20 m. a. m.
25	Diman	G. Catherine	11	☽ en ☽ tou- ♀ neige
26	Lundi	s. Conrad	23	☐ ☽ ☐ ♀ jours meil-
27	Mardi	s. Jérémie	5	☾ ☐ ☽ ☐ ☽ ♀ ♀ leur
28	Mercro	s. Sostene	18	☽ ♀ * ♀ * ♀ ♀ bon
29	Jeudi	s. Saturnin	30	* ☽ ☐ ☽ ☐ ne tem-
30	Vendre	s. André	13	* ☽ ☐ ♀ ♀ vole pérat.

Prem Q le 3
les airs ne font
pas rebutans.

Pl. L. le 9, ne
nous promet
que du bon.

Dernier Q le
16 n'augure pas
de l'agréable du
milieu de son
cours.

Nouv. L. le 24
ne paroît pas
mal tournée.

NOVEMBRE,
exprime le nom-
bre neuf, par ce
mot *Novembre*.
Il étoit le neuv.
mois de l'année
qui commence
par le mois de
Mars, nommée
martiale. Le sol.
entrera en ☽ le
22 de ce mois.

Depuis le 1 de
ce mois jusqu'au
30 les jours ont
diminué de 42
minutes le ma-
& 41 le soir.

La récolte de la vigne étant réduite, le vigneron ne se repose pas encore, il profite des beaux jours de ce mois pour travailler les jeunes chapons de l'année & ceux de l'année précédente; il doit arracher les vieilles vignes qu'il veut renouveler au printemps suivant, dont la terre se divise par le gel de l'hiver & s'égalise facilement.

Foires du Mois de Novembre 1821.

Abondan 5	Deschaud 17	Monstre E. 26	Claude 12
Aigneb. 12	Diessenho. 19	Mouren 26	Genis 22
Aischis 6	Divonne 20	Montbelle. 12	Gingolph 6
Altkirch 26	Doucier 16	Montfleur 27	Helene 2
Andelfing 16	Echallens 15	Montferr. 15	Jean G. 12
Aray 14	Einfisheim 25	Mommeli. 26	Julien 1
Arberg 7	Elgg 14	Morat 21	Mar. M 7
Arlai 23	Emmend. 13	Morges 14	Leg. Ch. 21
Arbon 26	Erlenbach 13	Mortau 13	Maurice 5
Attalens 5	Epoisse 8	Morzine 8	Trivier c: 2
Avenches 16	Evian 12	Moudon 21	Vit 27
Arvangué 1	Faucognex 1	Mouterol 16	Ymier 19
Baden 16	Flumet 29	Mury 12	Säckingen 30
Badenveller 1	Franktal 30	Naters en V.	Salnove 3
Balsfai 8	Frick im T 30	Neuchatel 7	Saillans 20
Barre 12	Fribourg 12	Neuveville 27	Salins 3
Beaume 13	Frutigen 23	Noirmont 5	Sarnen 7
Bendorf 12	Gaillard 8	Not. D. d'A. 5	Schaufouse 13
Berze 27	Genève 23	Nyon 29	Schwitz 12
Berthoud 8	Glaris 15	Nozeroi 5	Sengen 20
Befançon 12	Goms 30	Noroi 12	Selongey 12
Bex 3 2*	Grandson 14	Oberhasli 2	Sion 17 24
Beure 13	Grandessia 14	Oenfingen 26	Siffac 14
Bienne 8	Grindenv. 3	Oesch 29	Sombacou. 29
Bischofzel 12	Grenchen 5	Oetikon 22	Stantz 14
Blamont 6	Gruyeres 21	Ollon 16	Stekborn 15
Blanchour. 16	Gy 5	Olthen 12	Sursee 5
Bois le Duc 12	Hanau 15	Oren la vill. 7	Taquinage 3
Bons 13	Herifau 23	Orchamp 5	Tervai le Ch ⁹
Bourg 12	Hermit. 5	Orgelet 24	Thoirette 21
Bouéri 9	Herzogbu. 12	Ornans 22	Froistorens 1
Brengarten 5	Huemos 9	Paffavant 2	Thone 12
Brent 1	Ilanz 13	Payerne 8	Thonon 30
Breuet 5	Kayserfu. 12	Petit chât. 10	Vanzi 6
Briançon 1	Klingnau 20	Petit born. 10	Vauvrey 9
Brientz 14	Kulnacht 21	Planchaibaz 1	Veggis 9
Bulle 8	Kublls 5	Pfaffikon 5	Veinfeld 7
Candel 26	Landeron 12	Pleure 5	Vercel 5
Carouge 3	Langhale 27	Poulli 24	Verboix 12
Chatelcha 14	Laupen 8	Provins 30	Vesoul 26
Chat-d'al 2	Leufanne 9	Rances 2	Vevey 27
Chaudecr. 29	Lachen 6	Renens 12	Vintertour. 8
Chaumon 14	Lagnieu 12	Recologne 16	Vinzier 3
Chen. Th. 16	Lons laun. 15	Rheinfeld 14	Vouxvri 8
Collonge 2	Lösch V. 10	Ribeauviller 7	Vyl en T. 20
Compeffie 19	Lucens 14	Richtersw. 13	Untersee 2
Colre 12	Lugrin 2	Rorschach 8	& 21
Constance 26	Lutry 29	Rochevin. 29	Uri 8 29
Coppet 27	Marlioz 16	Rolle 23	Uznach 3
Coffonai 8	Melingue 26	Romainm. 16	& 17
Couvet 10	Mande 1	Ruffey 19	Zofingue 16
Cully 16	Moirans 2	Rumilly 23	Zurich 12
Cruselle 13	Moissey 16	Rupt 14	
Datteried 12	Meyenber. 16	St. Amour 16	
Delemont 14	Morez 5		



et Soleure, et les cinq Cantons populaires consentirent à recevoir ces deux républiques dans la commune confédération. — Fribourg devint donc le neuvième et Soleure le dixième Canton de la confédération Helvétique.

La diète remercia publiquement le respectable Im Grunn de son zèle patriotique. — Nicolas de Flue rentra ce même jour dans sa solitude, accompagné des bénédictions de toute la Suisse, où l'on célébra cette heureuse réunion par un jour de fête et d'actions de grâces. — Chaque Canton lui envoya des lettres de remerciemens, avec des présens destinés à l'ornement de sa petite chapelle. — Il mourut dans sa soixante dixième année, six ans après avoir rendu un service si important à sa patrie. Les habitans de l'Underwald pleurèrent sa mort, et regardèrent le jour où elle arriva comme un jour de deuil. Les ecclésiastiques suspendirent tout service religieux, et chacun quitta son travail pour assister aux funérailles de cet homme de bien... Sa tombe fut placée dans l'église de Saxelen, où reposent encore ses cendres vénérées! — Citons, à ce sujet, ces vers, dans lesquels le poète adresse la parole au peuple d'Underwald.

- » Souviens-toi que le saint dont tu vois la tombe,
- » D'une guerre civile éteignit le flambeau;
- » Servit d'un zèle égal le Ciel & sa patrie,
- » Et vit son humble loge en temple convertie.
- » Heureux & nos Cantons avoient vu ses neveux.
- » Suivre dans tous les tems ses conseils & ses vœux!

1	Samedi	s Eloi	26	* ☿ □ ♀ ♀ ♂ T. som-	Prem. Quar-
48		Lever du sol. 7 h. 42 m.		Couch. du sol. 4 h. 18 m.	tier le 2, a du
2	Diman	G 1 s Bibiane	9	☾ à 1 h 47 m a m.	mal propre.
3	Lundi	s Cas Fr. Xav.	23	☾ Δ ♀ * ♀ ♀ ☾	Pleine Lune
4	Mardi	s Barbe	7	Δ ☉ me mènes ♀ bre	le 9, bon pour
5	Mercre	s Sabine	22	♂ ☿ ♀ j. □ ♀ neige	la saison.
6	Jeudi	s Nicolas Ev.	7	Δ ♂ ♀ en ☾ ☾ Pér.	Dern Q le 16
7	Vendre	s Ambroise	22	♂ ♀ vais, tu par- fr.	a des fraicheurs
8	Samedi	Concept N.D.	7	Δ ♀ * ♀ □ ♂ les pas-	Nouv. L. le
49		Lever du sol. 7 h. 48 m.		Couch. du sol 4 h. 13 m.	24, varie entre
9	Diman	G 2 s Joachim	22	☉ à 4 h. 19 m. d m	le froid & l'hu-
10	Lundi	s Valerie	7	☉ * ☿ * ♂ Mable	mide doux.
11	Mardi	s Damase	21	□ ☿ j obis. Tu t. fr.	Prem. Q le
12	Mercre	s Sinesse	6	Δ ♀ ♀ en ☾ pacifique	31, finit l'an
13	Jeudi	s Lucie Otil.	18	Δ ☉ Δ ♀ Δ ☿ b	née en froid.
14	Vendre	s Nicaise	1	♂ ♂ □ ♀ ♀ Dir. pa-	
15	Samedi	s Abraham	14	□ ♂ ♀ ☾ ☿ chz sable	
50		Lever du sol. 7 h. 50 m.		Couch. du sol. 4 h. 10 m.	
16	Diman	G 3 s Adelheit.	20	☉ à 8 h. 50 m. d m	DECEMBRE,
17	Lundi	s Lazare	8	☉ Δ ♀ meurs frais	a pris son nom
18	Mardi	s Unibald Gr.	20	♂ ☿ ♀ ♀ tu re. ♀ froid	du nombre dix;
19	Mercre	s Nemese	2	* ☉ * ☿ pa. r tems	c'étoit le dixiè.
20	Jeudi	Ursine	14	□ ♀ ☉ ♂ ☾ Apog.	mois de l'année
21	Vendre	s Thomas Ap.	25	☿ Dir □ ♂ solstice	martiale. Le 22
22	Samedi	les 30 Martyrs	7	☉ en ☿ is ♀ d'hiver	le soleil entrera
51		Lever du sol. 7 h. 52 m.		Couch. du sol. 4 h. 8 m.	en ☿ dixième
23	Diman	G 4 s Dagob	20	Δ ☿ ♀ Δ ☿ neigeux	fig. du Zodiaq.
24	Lundi	s Adam. Eve	2	☉ à 1 h 5 m. a m.	Dep. le 1 Dé-
25	Mardi	NOEL	15	☉ □ ☿ □ ♀ fro d	cemb. jusqu'au
26	Mercre	s Etienne	27	Δ ☿ ♀ Δ ♀ ♀ vent	21 les jours ont
27	Jeudi	s Jean Evang.	10	* ☿ * ☿ je ♀ plu-	diminué de 22
28	Vendre	Les Innocens	23	* ♀ ♀ ♂ ♀ * ♀ vieux	minutes, & du
29	Samed	s Thomas Kv.	6	* ☉ ♂ ♀ revis bout	21 au 30 ils ont
52		Lever du sol. 7 h. 50 m.		Couch. du sol. 4 h. 10 m.	augmenté de 4
30	Diman	G s David	20	☾ Δ ♂ ☉ ☾ frais	minutes.
31	Lundi	Sylvestre	4	☾ à 1 h. 14 m. a m	

On profite encore un peu de beaux jours de cette année laison pour finir d'arracher les vieilles vignes pour porter la terre, opération nécessaire & que le vigneron ne doit jamais négliger sans cela les fouches du bas sont ensevelies par la terre que le foffoir & les pluies y accumulent toutes les années, & dégarnit, par ce moyen, la partie supérieure.

Foires du Mois de Décembre 1821.

Igle	19	Ignny	22	Samoens	17
Altstet.	13	Ilanz	18	Salins	24
Anneceis	3	Kaysersth.	6 29	Sancey	14
Ambérieux	6	Kaysersberg	6	Sarnen	1
Arau	19	Klingnau	28	Schwitz	4
Arbois	10	Kublis	7	Seilleres	18
Aromas	3 22	Laroche	14	Selongey	22
Aubonne	4	Langnau	12	Strasbourg	26
Beaufort	24	Lagnieu	10	Surfée	6
Bex	27	Larivière	24	Tassenieres	22
Blamont	6	Laufen	10	Thone	19
Bienne	27	Lentzbouurg	13	Thonon	3 20
Bonne	8	Lons faunié	15	Thun	19
Bourg	6	Lucerne	18	Valdshut	6
Brengarte	17	Martigni V.	4	Vatvyl	4
Broug	11	Maiche	24	Vezellei	10
Bulle	13	Mirecour	12	Villafant	3
Chable f. f.	18	Morez	20	Vilmergue	2
Chaumergi	18	Monbeliard	10	Villeneuve	6
Clairvaux	20	Monthey	31	Villifau	17
Clairval	3	Montméla.	26	Vinterthur	20
Cluses	1	Moudon	27	Vius en Sall	25
Colmar	25	Mulhouse	6	Ueberlingen	6
Courendeli.	10	Neuveville	25	Ury	20
Cerlier	5	Nidau	11	Yverdon	26
Dole	4	Ogers	26	Zug	4
Delemont	19	Olthen	10	Zweifimen	13
Echandens	26	Orbe	10 26		
Eglisau	4	Orgelet	24		
Entlibuch	1	Payerne	20		
Emmend.	11	Pont du Bour	3		
Estavayer	5	Porentrui	3		
Fraisans	7	Pfullendorf	19		
Frauenfeld	10	Port f. f.	12		
Ferney V.	3 21	Quinguey	18		
Faucogney	6	Rapperswyl	19		
Fribourg B.	1	Richbach	11		
Gendré	18	Romont	4		
Gex	1	Rue	20		
Gessenai	7	Ruffey	7		
Gigni	10	S. Amour	3		
Glaris	11	S. Claude	7		
Grenoble	4	S. Hilaire	5		
Houëtvil	5	S. Triv. C.	18 28		
Hermite	4	St Julien	12		



L'arbre helvétique, outre les accroissemens dont nous avons parlé, en avoit encore pris d'autres & continua à en prendre de nouveaux. L'Abbé de St. Gall, qui avoit réparé la perte du pays d'Appenzel par l'acquisition du comté de Tockenbourg, ayant pensé ne pouvoir mettre ses droits sous une garantie plus assurée que sous celle des Suisses, s'étoit allié (l'an 1481) avec les cantons de Schwytz, Glaris, Zurich & Lucerne. — La ville de St Gall, jadis sous la dépendance de son abbé, puis érigée en ville libre & impériale par Frédéric II, toujours en crainte de rentrer sous la domination de son ancien seigneur, avoit voulu s'assurer une protection contre lui, & s'étoit allié à son tour, en 1454, avec les cantons de Zurich, Berne, Lucerne Schwytz, Zoug & Glaris. — Mulhouse dont, l'origine se perd dans la nuit des tems, ville libre & enclavée dans l'Alsace, se voyant entourée d'ennemis qui en vouloient à son indépendance, avoit fait en 1466, un traité de combourgeoisie avec Berne, Soleure & Fribourg, elle renouvela en 1506 celui qu'elle avoit avec Bâle, & en 1515 elle s'allia avec tout le corps helvétique.

Bienne, soumise aux évêques de Bâle, mais avec des droits attachés à la souveraineté, étoit déjà allié, au quatorzième siècle, avec les villes de Berne, Soleure & Fribourg. Elle avoit rendu perpétuelle son alliance avec Berne, en 1352; celle avec Soleure, en 1382, & celle avec Fribourg en 1497.

34

E P H E M E R I D E S

DE M. D. CCC XXI.

DESCRIPTION de ses Quatre Saisons.

Premier Quartier de l'hiver.

Cette ennuyeuse saison a déjà eu son entrée le 21 Décembre dernier à 9 h. 36 m. du soir; dans cet instant les planètes étoient placées dans notre univers de la manière suivante: ♃ & ♄ étoient logés au 7° appartement, le premier au 6° degré du premier signe & l'autre au 16 des ♋; ♀ & le ☉ à la 4° maison au plus profond des cieux, le ☉ aux 00 du ♋ & ♀ au 5 du même signe, ♁ & ☿ étoient à la 3° maison. Celui-ci au 8° du ♋ & l'aimable ♀ au 23 du signe venimeux, enfin l'astre changeant étoit guindé au haut des cieux, au 28° étage de son logis favori; voyons le détail de sa température.

JANVIER, les premiers jours sembleroient un peu froids. La nouvelle Lune se dispose pendant quelques jours à nous donner des airs rebutans, suivis d'un froid glacial & de bons momens agréables.

FÉVRIER, l'air se charge d'abord d'humidités froides, le premier quartier annonce de bons momens & les environs de la pleine Lune des froids succédés en diverses reprises, le reste du mois de bons lueurs.

MARS cette entrée veut des humidités froides, l'espace du 7 au 17 produira quelque peu d'agréable & les environs de l'équinoxe du rebutant, le reste du mois paroît bien passable.

Second Quartier, du Printemps.

Celle-ci est celle où les êtres, après un long & triste engourdissement commencent à se ranimer de nouveau & à prendre un effort agréable; elle arrivera cette fois le 20 Mars 1821 à 10 h. 17 m. du soir. La figure horoscopique dans ce moment nous fera voir toutes les planètes, excepte la ☾, amoncelées à l'angle de 11 à mi-

nuit, tenant les signes des ♋ & ♌, ♀ au 12 & ♁ au 14 des ♋, le ☉ au 00, ♄ au 4, ☿ au 9 & ♃ au 14° degré du ♋, la blonde se trouve déjà placée à la 11° maison céleste tenant le 23 de libra, recevant un regard d'amitié de la belle déesse; passons à la description de la variation de ses airs.

AVRIL, après un moment de trouble on peut espérer quantité de jours bien favorables, interrompus sur la fin du Premier quartier & le commencement de la pleine Lune par des airs trop froids, depuis le 20 au 26 l'air sera pacifique & le reste peu agréable.

M AI donne des marques probables de sa plus mauvaise température, comme en son entrée, des humidités trop froides, du 12 au 17 des airs trop froids, du Dernier Quartier à la nouvelle Lune trop d'humidités.

JUIN sera bien attrempé & même surabondamment, surtout dès le 14 & le beau fixe ne fera pas de longue durée.

Troisième Quartier, de l'Été.

La riche & réjouissante saison de l'Été arrivera pour tous les habitans septentrionaux le 21 Juin à 8 h. 19 m. du soir, dans ce moment le thème céleste nous fera découvrir nos mondes voyageurs dans notre firmament, situés de cette manière. Le ☉ dans la 6° maison au 00 de l'♋, ♀ & ☿ dans la 7°, ♁ au 3° degré & celui-ci au 22 du cancer, ♀ à la 4° au 25 du bœuf, ♃ & ♄ à la 3° celui-ci au 24 & l'autre au 25 du ♋. La belle Diane est logée à la 2 au 16 des ♋. Passons à la probabilité des airs de ce quart.

JUILLET, hors quelques petits momens, suspects, les variations que subiront ses airs, ils seront conformes à la saison.

A OUST paroît aussi assez bien ordonné excepté une couple de jours critiques.

SEPTÈMBRE retient une température assez conforme à la saison, les momens les plus marquans pour du trouble sont les environs de la pleine Lune & après l'équinoxe.

Quatrième quartier, de l'Automne.

La délicieuse saison d'Automne qui comble l'espoir du cultivateur reconnoissant, fera son entrée cette fois le 23 Septembre à 10 h. 2 m. du matin; nos globes roulans dans cet instant donné, occupoient dans leur orbite les points suivans; Le ☉ & ☿ dans la 11^e maison céleste, premier au 00 & ♃ au 9^e degré de Libra, la ☾ à la 10^e au haut des cieus tenant le 28^e du ♄ & recevant un signe d'amitié du bon Jupin ♃ à la 9^e au 17 del'♄, ♃ & ♃ à la 6^e. Celui-ci tenant le 24 & l'autre le 28 degré d'Aries, finalement, la belle amoureuse se trouve seule en la 12^e tenant le 3^e degré du ♄; notre jugement sur ce singulier étalage est le suivant:

OCTOBRE commence bien, du 6 au 17 les momens recréans seront de courte durée & du 23 au 28 il ne s'y glissera que peu d'agréable.

NOVEMBRE, dans les 10 premiers jours la saison paroît bien peu agréable, le reste du mois cherche à nous récompenser, il en faut cependant omettre les approches de la Nouvelle Lune.

DÉCEMBRE annonce de suite des humidités froides, l'intervalle du 8 au solstice d'hiver obtiendra fréquemment d'agréables lueurs & la Nouvelle Lune amènera beaucoup de trouble.

Des Eclipses.

Il n'y aura pas d'éclipse de Lune cette année, mais bien deux de soleil. La première se fera le 4 Mars à 6 h. 18 min. du matin; elle sera visible en Europe & non sous la Zone Toride en Asie & en Afrique. La seconde arrive le 27 Aoust à 3 h. 15 m. après midi, cependant elle ne sera pas visible dans nos contrées.

35 *De la fertilité de la Terre.*

On ne peut douter que la fructification des biens de la terre, si nécessaires à ses hebitans, dépend en grande partie de la bonne température des saisons. Or donc d'après les recherches astrologiques pour cette année, on croit pouvoir dire qu'elle en produira en suffisance, mais on craint qu'il arrive par coins de contrées de fâcheux contre tems qui les diminueront; mais comme tout dépend du grand maitre, prions le & menons une vie conforme à ses divines lois, alors soyons assurés que non seulement sa miséricorde fera échouer ces malheureux présages, mais qu'il se plaira à nous bénir abondamment en tous biens.

De la guerre.

Ce fléau destructeur ne dépend point de la volonté des puissans de la terre, ni de l'influence des astres, mais du Tout puissant, lui seul est le dispensateur de la paix & de la guerre, aussi fait-il se servir de cette dernière par des ressorts imprévus, des causes secondes, pour punir les nations qui sans cesse le provoquent; et puisque nous jouissons, par la grâce de Dieu, de la paix précieuse fille du ciel. faisons nos efforts, pour qu'elle nous soit conservée, de menez une vie véritablement chrétienne.

Des Maladies.

Après avoir parcouru avec attention la disposition des quatre saisons le l'année, on a pu remarquer que les changemens subits d'airs opposés, répandront sur la race humaine plusieurs fortes d'accidens & maux funestes: en hiver, toux, difficulté d'uriner, maux de poitrine &c. au printems, dangereuses couches, apoplexie &c. En été, optalmie sèche, maux de yeux & de tête &c. & en automne, palpitations, défaillances & autres de cette nature, dont plusieurs seront allarmés par ce qu'ils ne peuvent éviter. On doit donc veiller & prier, de crainte d'être surpris par cette heure fatale, qui conduit le méchant à cette éternité malheureuse!



RELATION CURIEUSE DES CHOSES LES PLUS REMARQUABLES

Revue annuelle.

DEPUIS 15 ans que nous avons entrepris d'offrir à nos lecteurs, en tête de l'Almanach de chaque année, une notice de ce qui, dans l'intervalle de la publication de nos feuilles est survenu parmi nous de plus propre à les intéresser, nous n'avons jamais manqué de matériaux pour remplir cette tâche, quelque restreint que soit le champ où il nous est permis de glaner dans ce but. Si nous n'avons pas eu toujours à rapporter de ces évènements qui font époque, des changemens d'une grande conséquence, des phénomènes rares et singuliers, de nouvelles institutions publiques d'une utilité générale, en un mot, des choses d'une haute importance, au moins avons-nous pu chaque fois présenter au public un résumé de faits plus ou moins frappant, plus ou moins essentiels et suffisans pour ex-

citer sa curiosité et lui inspirer quelque intérêt. Cette portion de notre ouvrage, s'il faut en croire ce qu'on veut bien nous dire d'obligeant à cet égard, n'est pas celle qui fait le moins de plaisir, et qu'on lit avec le moins d'empressement. Encouragés par cet accueil flatteur, nous reprenons notre travail accoutumé avec la confiance que si cette année ne nous offre pas à exploiter un fonds bien riche et où nous n'ayons que l'embarras du choix, la revue que nous allons en faire ne paraîtra pas tellement vide et insignifiante qu'on ne puisse la parcourir sans ennui.

Caisse d'épargne.

La direction de la Caisse d'épargne a aussi rendu le 2 Mars 1820 son septième compte, qui est celui pour l'année 1819, et depuis lequel on voit :

37
Que les dépôts à la Caisse d'épargne par 521 particuliers s'élevoient au

1 Janvier 1819, à

£ 110199 1 -

Que pendant les six 1^{ers} mois 140 particuliers y ont déposé

£ 9907 14

Et pendant les six derniers mois 249 dits

» 16876 14

Ce qui porte les placemens de l'année à

£ 26784 8 -

Qu'au 31 Décembre 1819 on a bonifié en intérêts à 495 Créanciers

» 3381 18 -

Que les économies faites pendant l'année s'élèvent à

£ 1732 14

Lesquelles jointes au fonds d'amortissement du précédent

compte qui était de

» 4842 —

Porte ce fonds au 31 Décembre 1819 à

£ 6574 14 -

Ce qui fait monter la totalité des fonds confiés à l'Administration à cette

date à la somme de

£ 146940 1 -

dont

Placé chez divers à intérêt

£ 133734 16

Remboursé pendant l'année 1819 à 82 particuliers

» 13205 5

Ce qui balance les dépôts

£ 146940 1

En publiant ce septième compte, qui prouve combien l'établissement a gagné la confiance publique par l'accroissement progressif de ses Capitaux « la Direction de la Caisse d'Épargne renouvelle l'avertissement qu'elle donna l'année dernière à la Classe nombreuse des ouvriers occupés aux diverses branches de notre industrie de profiter de la circonstance favorable du bas prix des denrées et d'épargner pour des tems moins heureux » Hélas ! ces tems reviendront infailliblement, et peut-être bien plutôt qu'on ne le pense, et il est fort à craindre qu'ils ne surprennent au dépourvu (comme ils l'ont fait par le passé, tout récemment encore, et à une époque si rapprochée qu'il est bien étrange que ceux même qui en ont le plus souffert, semblent déjà en avoir perdu le souvenir) les insoucians qui ne savent ou ne veulent rien faire pour en prévenir les funestes effets en se précautionnant contre eux par l'ordre et l'économie. Ce n'est pas peut-être par le manque d'activité et d'habitudes laborieuses qu'ils pèchent, moins par le mauvais emploi qu'ils font du produit de leur travail, par la facilité avec laquelle ils le dépensent en choses superflues, par le peu de soin qu'ils apportent

à le ménager et à le mettre en réserve pour le trouver au besoin. Que chaque mois, chaque semaine l'artisan le journalise, tout homme appelé à gagner son pain quotidien par l'ouvrage de ses doigts s'accoutume à déposer à la Caisse d'épargne une portion, si minime qu'elle soit, de son gain. Non seulement elle y restera intacte et à l'abri du danger de se perdre ou d'être dépensée sans nécessité, mais continuellement accrue par l'intérêt qu'elle produira, elle lui offrira une ressource de grand prix quand des circonstances pressantes le forceront d'y avoir recours. . . N'est-il pas un peu étonnant qu'il faille une invitation expresse et même des instances redoublées pour y décider qui que ce soit, quand on en a ainsi la facilité et l'occasion à sa portée, et comme sous la main ?

Objets de Législation.

Il est naturel de la commencer par l'objet qui intéresse le plus directement tous les sujets de l'Etat sans exception, nous voulons dire les mesures prises pour acquitter la dette nationale contractée en 1815 à l'occasion des circonstances extraordinaires où se trouvoit l'Europe, et en particulier la Suisse par

sa position même, et auxquelles nous dûmes prendre une part active avec tous les autres Etats de la Confédération pour assurer notre existence politique si fortement menacée. Cette dette étoit une charge bien grande qui pesoit encore sur nous après celle que nous venions à peine d'éteindre par de grands sacrifices, et qui n'aurait pu se liquider facilement, si le Roi notre Auguste Souverain, touché des embarras qui en résultoient pour nous, n'eût bien voulu en alléger le fardeau et en prendre à sa charge la plus grosse part pour la payer de ses propres deniers. L'avis en ayant été reçu et aussi-tôt communiqué aux Audiencés Générales, elles demandèrent au Conseil d'Etat, de faire incessamment part au public d'une nouvelle aussi réjouissante et aussi propre à attacher de plus en plus tous les citoyens de cet Etat au Gouvernement et à la personne de S. M. ce qui donna lieu à la publication suivante que nous croyons devoir rapporter textuellement parce qu'elle fait connoître avec précision en quoi consiste le bienfait, et qu'elle exprime avec dignité l'effet qu'il doit produire dans tous les cœurs.

« Son Excellence Monsieur le Gouverneur et Conseiller d'Etat, ayant pris en considération le vœu qu'ont manifesté les Audiencés Générales dans leur séance du 29 du courant, y accèdent avec joie, et en conséquence font connaître à tous les fidèles sujets de Sa Majesté, les nouveaux actes de sa munificence vraiment Royale, témoignages de bonté bien plus précieux encore par l'assurance qu'ils donnent à tous les loyaux Neuchâtois, de la continuation des sentimens que leur auguste Souverain daigne leur porter, que par l'avantage pécuniaire qui en résulte pour eux.

» Sa Majesté daigne prendre à sa charge, moyennant que la dette dont le pays est encore grevé depuis 1815, soit acquittée avant le 1 Juillet 1824, non seulement tous les intérêts de cette dette, dès son origine jusqu'à son entière extinction; mais encore une somme de £ 87,190 4s, d'où il résulte, qu'indépendamment des autres sacrifices qu'a fait Sa Majesté pour soulager ses sujets, Elle s'est chargée d'une somme de £ 237,363. 7. 9. en déduction d'une dette

38
» qui, tout compris, seroit montée au 1^{er} Juillet 1824 à £ 465,309. 14. 9. ce qui, en réduisant à £ 227,946. 7. la somme qui reste à acquitter, rendra bien moins onéreuses qu'on n'avoit lieu de s'y attendre, les mesures qui seront adoptées pour la payer

» Le sentiment qu'ont éprouvé les Audiencés Générales lorsqu'elles ont eu connoissance de ces bienfaits, les a portées à adresser à Sa Majesté une très-humble adresse de remerciemens, dans laquelle elles sont convaincues qu'elles ont été l'organe des sentimens de tous les habitans de cette Principauté. “

Donné au Conseil etc. le 31 Décembre 1819.

signé, Le Gouverneur

CHAMBRIER.

Dans leur session du mois de Juin 1820, les Audiencés prenant en considération les meilleurs moyens à employer pour parvenir à acquitter dans le terme prescrit par S. M. c'est à dire, avant le 1 Juillet 1824 la totalité de cette dette publique, ont décrété que le mode en seroit le même en principe que celui qui fut suivi pour la répartition des frais occasionnés par le passage des troupes alliées en 1814, c'est-à-dire, une contribution générale imposée à tous les habitans de la Principauté à proportion de leurs fortunes respectives, et elles ont fixé, pour cette fois le 2½ pour mille de ce que chacun possède. Cette résolution prise en forme de loi par les Audiencés Générales en vertu de l'attribution de voter les impôts que leur donne la Charte constitutionnelle, sera mise à exécution dès qu'elle aura obtenu la sanction royale de S. M.

Dans la même session elles ont aussi adopté pour être de même présenté à la sanction du Roi et servir de règle à l'avenir, si cette sanction intervient, un projet de *Code pénal militaire*, mieux approprié à l'organisation de nos milices et au régime fédéral, auquel nous sommes associés, que le mode anciennement en usage parmi nous pour la repression des délits de cette nature. Tout vieillit et s'use, en effet, à la longue, entre les mains des hommes, et quelque scrupuleux que l'on doive se montrer à conserver des institutions

39
qui, datant de plusieurs siècles, ont pour elles la sanction du temps, l'expérience ne prouve que trop que les formes et les coutumes les plus recommandables par leur antiquité, ne suffisent pas toujours pour atteindre le but proposé, et demandent quelquefois à être modifiées d'après les changements qui surviennent. C'est à la sagesse du Législateur à voir si le besoin des circonstances l'exige impérieusement; et à n'y procéder jamais qu'avec mesure et circonspection.

Revue du Contingent fédéral.

Cet article nous conduit naturellement à dire un mot de la revue du premier bataillon de notre contingent fédéral, qui a eu lieu le 15 Septembre dans la plaine d'Areuse, par un temps superbe et en présence d'une foule immense de spectateurs, que la circonstance y avoit attirés, et qui circulant autour de la troupe sous les armes, et en suivant avec avidité les mouvemens et les évolutions, présentait à l'œil de l'observateur le tableau le plus brillant et le plus animé. Dès le lundi 11, avoient été appelées et cantonnées dans les lieux circonvoisins, les compagnies de première élite de nos six départemens militaires, au nombre de 960 hommes, dont 100 pour l'artillerie et 100 Carabiniers. Soigneusement exercées pendant les trois jours suivans, elles ont pu être mises en état de paroître vendredi 15 avec honneur devant S. E. M^{le} le Gouverneur et M^{es} les Colonels fédéraux chargés d'en faire l'inspection. Aussi ont-ils témoigné un plein contentement et formellement dit que pour le peu de moyens d'instruction qu'ont eu nos milices et vu les difficultés particulières qu'y mettoient nos circonstances locales, ce bataillon surpassoit leur attente sous le double rapport de la tenue et de la manœuvre. Témoignage doux à entendre, et bien propre, ce nous semble, à exciter de plus en plus l'émulation de nos militaires, dont toute l'ambition doit être de pouvoir figurer honorablement dans les rangs des troupes de la Confédération, si jamais ils sont appelés à marcher avec elles pour la défense de la commune patrie. On doit reconnoître qu'il a régné dans tous les corps de ce bataillon, un très bon esprit pendant toute la durée de cette petite campagne de six jours. Il n'y a eu ni rixe, ni indiscipli-

ne ni aucune faute grave à punir, ce qui nous semble d'un bien bon augure pour l'avenir. Ajoutons que l'on a été tellement favorisé par le temps, pendant toute la semaine, que les compagnies, même les plus éloignées, n'ont pas essayé même une goutte de pluie depuis le moment de leur départ de chez elle. Le lundi matin, jusqu'à celui où elles y sont entrées le samedi soir: Chose assez remarquable dans un climat et une année comme celle-ci, où les variations de la température ont été si fréquentes.

Mort d'un homme bien regrettable.

La mort nous a privés presque à la fleur de son âge, ou du moins, à ce point de maturité et de vigueur, qui, suivant le cours ordinaire de la nature, laisse espérer encore bien des années de vie; d'un homme digne de nos regrets sous tous les rapports: C'est Mr. Jacques François Petitpierre, Pasteur à Serrieres, Doyen de la Vénérable Classe, Membre des Audiences-Générales, qui après une maladie de quelques jours, fut enlevé le 10 Décembre 1819, à sa famille, à l'Eglise et au public, dont il avoit su gagner, à un degré rare l'estime et la confiance. Peu d'hommes ont emporté plus de regrets en mourant, et laissé une mémoire plus en honneur après eux. Ses connoissances aussi profondes qu'étendues et variées, le talent qu'il avoit de les communiquer dans des instructions à la portée de ceux qui les recevoient, une parfaite justesse d'esprit, et un frappant caractère de modération, l'avoient rendu singulièrement propre à l'enseignement et à la conduite des affaires. Pasteur vigilant et zélé, Instituteur clair et précis, Prédicateur éloquent et sage, Chef éclairé de la compagnie des Pasteurs, dont son mérite que lui seul méconnoissoit, l'appela de bonne heure à présider les assemblées; il sut porter partout cette sagesse et cette mesure qui le distinguoient éminemment, avec une simplicité et une absence de toute prétention que n'altérèrent jamais les éloges et les succès. On l'écoutait avec intérêt et avec fruit, soit qu'il prêchât, soit qu'il opinât. On se laissoit persuader quand il parloit, parce que la raison et la vérité sembloient toujours s'exprimer par sa bouche. On se rappelle avec quelle édification, peu de mois avant sa mort, il se

Et entendre, d'un auditoire aussi nombreux qu'imposant, dans le temple de la Chaussée de fonds, le jour où LL. AA. RR. le Prince de Prusse et le Prince Fréd. des Pays bas y assistoient au service divin. Il prêcha dans cette occasion, comme il savoit faire, avec cette logique lorraine, cette simplicité noble, ce ton de véritable piété et cette onction touchante qu'il mettoit dans tous ses sermons. Aussi, au déjeuner qui suivit et où il avoit été invité, le Prince Royal porta sa santé et lui dit, en avançant son verre pour choquer avec lui, « Mr. le Doyen, je vous remercie de toutes les bonnes choses que vous nous avez dites; le souvenir de vos paroles restera toujours gravé dans mon cœur. » Ses paroissiens qui avoient su apprécier tout ce qu'il valoit; et qui ont senti que c'est surtout pour eux que sa mort a été une perte, ont voulu donner un témoignage public de leurs justes regrets en érigeant sur sa tombe un monument bien simple, mais suffisant pour rappeler et le souvenir du bien qu'il leur fit, et la reconnaissance qu'ils en conservent.

Incendie remarquable.

Les incendies ne sont malheureusement pas une chose rare. Il en arrive assez souvent; partout on y est exposé; et chaque jour on peut s'attendre à en voir éclater; dans les districts surtout où les habitations sont en grande partie construites en bois. Ce n'est pas toujours à la négligence ou à l'imprudence qu'il faut en attribuer la cause comme on est si généralement porté à le faire, pour avoir occasion de blâmer ce qui peut n'être que l'effet d'une circonstance qu'il étoit difficile, peut-être même impossible de prévoir ou de prévenir. Un défaut de construction inaperçu au moment de la bâtisse, une dégradation produite par le temps qui use tout, un courant d'air dû au travail secret et invisible des rats, mille autres causes accidentelles, qui doivent être rapportées à la classe des hasards malheureux pour expliquer l'action de l'étincelle qui va mettre en feu et réduire en cendres l'édifice le mieux conditionné en apparence. Mais plus il est difficile de se garantir de ces terribles accidens qui, en peu d'heures, délogent et quelquefois ruinent des familles entières, plus

20
sans doute il faut redoubler de soins et de vigilance pour ne pas y donner lieu par sa faute. On a remarqué (et cela devoit être, au reste) qu'ils sont devenus moins communs et moins fâcheux parmi nous depuis l'établissement de la Chambre d'assurance. Que ce soit l'effet d'une police mieux entendue, ou celui de l'intérêt qu'ont tous les propriétaires de maisons à se prémunir contre un malheur qui retombe sur eux tous, le fait est certain et les comptes mêmes rendus publics chaque année le prouvent. Cependant ces sortes de cas n'arrivent que trop fréquemment encore, et d'après ce que nous disions tout à l'heure, il ne faut pas trop s'en étonner. Aussi ne font-ils pas d'ordinaire partie des objets que nous faisons annuellement passer en revue devant nos lecteurs, et pour nous déterminer à en faire une mention spéciale, il faut qu'ils offrent quelques particularités qui les distinguent des autres, et qu'ils donnent lieu à des faits dignes de remarque. Tel est celui qui le 23 Avril 1820 a affligé le village de St. Sulpice, où 4 grandes maisons habitées par 9 ménages, et le temple ont été consumés dans l'espace de quelques heures. La bise souffloit ce jour-là avec une telle véhémence qu'il a fallu les plus grands efforts et le travail le plus opiniâtre pour préserver le reste du village où les tisons enflammés voloient jusques sur les maisons les plus éloignées, et qu'à chaque instant on voyoit s'allumer la forêt qui couvre la côte voisine et des traînées de feu y brûler en serpentant, les feuilles sèches et le bois mort. Cela devint si grave et si effrayant qu'on fit rebrousser les gens des Verrières et des Bayards qui accouroient au secours avec leurs pompes pour aller se porter, par le chemin des Charrins, sur le plateau qui couronne cette côte, et protéger les maisons qui y sont disséminées contre le danger dont elles paroisoient menacées. Dès le soir même, et les jours suivans, arrivèrent des villages voisins, d'abondans secours en argent, vêtemens, provisions, meubles, etc. pour fournir aux premiers besoins des malheureux qui se voyaient ainsi tout à coup dénués des choses les plus nécessaires à la vie. Empressement bien louable, que l'on a eu souvent lieu de remarquer dans ce pays en des cas semblables,

41
dont ne seront point surpris ceux qui connoissent l'esprit de bienfaisance qui en caractérise généralement les habitans, et auquel il nous est toujours doux de rendre justice quand l'occasion s'en présente. Ainsi les ménages en souffrance ont été efficacement soulagés dans le moment de leur détresse. Mais la commune, l'une des plus pauvres du pays, se trouvoit, par la destruction de son temple et l'obligation de le rétablir, chargée d'une dépense manifestement au-dessus de ses moyens et à laquelle il lui auroit été impossible de pourvoir sans contracter une dette qui auroit pesé sur elle pendant bien des générations, si la munificence des particuliers et de quelques corporations n'étoit généralement venue à son aide par des dons assez considérables pour ne lui laisser que la moindre partie du fardeau à porter. Nous aimerions à en donner ici la liste, pour honorer les noms de ceux à qui ils sont dûs, si nous étions autorisés à révéler leur secret, et si nous ne savions pas que la vraie charité tire son plus grand lustre du voile dont elle aime à couvrir ses aumônes. Nous dirons seulement que la totalité de ces dons, tous purement gratuits et volontaires, s'élève à près de 300 Louis, somme considérable assurément, et qui offre une preuve de plus de ce que nous venons de dire, de cette disposition à donner, qui distingue les gens aisés parmi nous et forme peut-être le plus beau trait de notre caractère national.

Température, Orages, Grêles.

L'été de 1820 a été fréquent en orages, dont quelques-uns ont causé des dégâts assez sérieux. Ils ont commencé plus tard dans ce pays que dans la plupart de ceux qui nous avoisinent, d'où il nous arrivoit presque journellement des rapports remplis de détails affligeants et bien propres à nous faire bénir le Ciel de ce qu'il paroisoit vouloir écarter de nos demeures et de nos campagnes les malheurs qui tomboient coup sur coup sur tant d'autres contrées. Notre tour devoit pourtant aussi venir. Dès le 1^r Juillet, un violent orage, qui s'étendit sur toute la ligne du Jura, répandit l'effroi parmi nous, et frappa divers points d'une manière plus sensible, le district de la Brévine entr'autres, où une maison fut brûlée par le feu du Ciel; une autre endom-

magée, plusieurs pièces de bétail tuées, quelques-unes grièvement blessées, et le village menacé de grands désastres par les torrens d'eau que versoit les nuées, et les éclats de la foudre que l'on voyoit à chaque instant tomber à de très-petites distances. A Boudry, une femme fut aussi foudroyée dans une vigne, à côté des personnes de sa famille avec lesquelles elle y travailloit aux ouvrages de la saison.

Le Jeudi 20 du même mois, un autre orage, qui embrassoit un bien plus vaste rayon encore, et qui dévasta entr'autres, par une grêle affreuse et un grand débordement d'eau, une partie considérable du Département de l'Ain et tout le pays de Gex, ne se fit sentir chez nous que par un ouragan d'une telle violence que l'on ne se souvenoit guère d'en avoir jamais essuyé de pareil, sans qu'il en résultât toutefois d'autres dommages que quelques arbres déracinés çà et là, des blés versés dans les champs et des bois abattus dans les vignes.

La nuit du Vendredi 4 au 5 Aoust, entre onze heures et minuit, nouvel orage accompagné d'abondantes averses, et d'une grêle, qui, frappant de grains isolés les diverses parties de notre vignoble, y causa presque partout des dommages plus ou moins sensibles, mais qui, tombant en colonne serrée sur Cressier et les alentours, ravagea en quelques minutes ce district plantureux, dont tout ce qui restoit de récoltes encore sur pied fut réduit à peu près à rien.

Les trois semaines qui suivirent, et, comme par une sorte de fatalité attachée à ce jour là, toujours le Vendredi, c'est-à-dire, les 11, 18 et 25 de ce même mois d'Aoust, ainsi que le mardi d'ensuite 29, des orages semblables éclatèrent encore sur nous avec les mêmes accidens de grosses pluies, de grêle, de tonnerre et de forts coups de vents, et suivant la direction des vallées ou longeant les rives du lac, occasionnèrent des dégâts plus ou moins considérables sur la lisière des montagnes de la Brévine à Chasseraie, et sur presque toute l'étendue de notre vignoble, dont quelques côteaux, auprès de Neuchâtel surtout, furent fort maltraités par les ravines. Cependant, à l'exception de ce que nous avons dit de celui de Cressier, aucun district

n'a été ravagé à fond, aucune production particulière n'a été pleinement détruite, les dommages n'ont été que partiels et isolés: et malgré tous ces contre-tems la récolte a été plus que médiocre dans les divers produits de la terre, et même abondante en quelques-uns.

Epizootie.

Un autre fléau dont nous avons été menacés au printemps, et atteints en automne, c'est l'*épizootie*, ou *maladie du bétail*, si redoutable dans les pays où les troupeaux sont nombreux, qui attaque l'une des principales sources de la richesse nationale, entrave d'une manière bien fâcheuse la marche de l'économie agricole et devient une véritable calamité publique pour tous les lieux où elle s'établit, par les mesures de rigueur qu'elle nécessite et les pertes qu'elle occasionne.

Ce mal funeste s'étant manifesté au printemps dans le district de Grandson, notre Gouvernement eut recours aussitôt aux précautions d'usage en cas pareil, pour empêcher qu'il ne vint jusqu'à nous, et sa sollicitude produisit pleinement son effet. Malheureusement c'étoit à peu près l'époque où l'on charge les montagnes pour l'estivage, et comme une grande partie des fruitières, qui occupent la lisière entre le Val-de-Travers et le ci-devant balliage de Grandson, s'étendent sur le territoire des deux Etats, que c'est d'ailleurs du pays de Vaud que viennent d'ordinaire la plupart des vaches qui les pâturent, il en résulta une gêne momentanée et quelques-embarras tant pour les fermiers que pour les propriétaires; et, pour la première fois peut-être dans des localités aussi élevées, plusieurs d'entr'eux furent réduits à faire faucher, pour être mangée en foin, l'herbe que, de tout tems, le bétail y avoit mangé sur pied.

Dans le mois de Septembre, ce même fléau des campagnes a reparu, et d'une manière bien plus grave, aux hauts Geneveys, d'où il s'est étendu dans le voisinage et même en divers endroits assez éloignés où avoient été conduites des pièces de bétail sorties des Geneveys, avant que la maladie y eût été reconnue. Il a fallu pour prévenir ou arrêter la contagion, *barrer* non-seulement tout le Val de-

Ruz, mais encore bien des étables particulières, tant aux montagns que dans le bas; et tuer un assez grand nombre de bêtes, dont la plupart se sont trouvées infectées. Mesures sévères, dures en apparence, dont souffrent ceux qu'elles regardent, dont gémissent ceux même qui les ordonnent, mais nécessaires et impérieusement commandées par la loi suprême de la sûreté publique.

On a souvent cherché comment on pourroit adoucir les effets à l'égard de ceux qui en sont les victimes, et l'on a toujours cru voir des inconvéniens dans les divers moyens qui ont été ou employés ou proposés dans ce but: Qu'il nous soit permis, sans vouloir rien préjuger là-dessus d'inviter les amis du bien public et toutes les personnes qui ont un intérêt direct à la chose, à s'occuper sérieusement de cet objet, et à voir s'il seroit absolument impossible d'établir parmi nous une sorte d'assurance pour le bétail comme on en a établi une pour les bâtimens contre les incendies. Si nous sommes bien informés, il existe, à peu de distance de chez nous, (dans quelques communes du district de Grandson) une association analogue entre les propriétaires de bestiaux, au moyen de laquelle celui qui perd une pièce de bétail par l'épizootie ou par quelque autre accident, reçoit une indemnité, fixée d'avance pour chaque espèce, et à laquelle tous contribuent à proportion du nombre que chacun en possède. . . . Il nous suffit d'avoir indiqué cette idée en l'appuyant d'un fait qu'on nous a donné comme certain. D'autres chercheront s'il y a moyen de la réaliser, sans ouvrir, comme bien des gens le craindront peut-être, une trop large porte aux abus.

Société d'Agriculture.

Cette société dont nous annonçames, dans notre précédent almanach, la formation et les premiers travaux, continue à s'occuper avec zèle des moyens d'atteindre le but que se sont proposés ses fondateurs, d'apporter à notre économie rurale les perfectionnemens dont elle peut-être susceptible, d'après nos circonstances locales, et les ressources assez bornées qui s'offrent à nous. Composée de cultivateurs experts, de propriétaires éclairés

et d'amateurs de la science agricole, elle a bien des titres pour espérer quelques succès de ses efforts, et inspirer de la confiance au public, qui en apprendra toujours les résultats avec intérêt.

Dans sa séance du 2 Juin 1820, tenue à Dombresson, elle a entendu, avec une vraie satisfaction, le rapport que lui a fait son président sur la belle culture de la ferme de Chulimont, près de Cerlier, appartenant à M^r. HENRI BORLE, (le seul membre étranger qu'elle se soit associé jusqu'à présent) dont l'expérience et l'habileté en agriculture se montrent d'une manière frappante dans toutes les parties de l'exploitation rurale de son domaine.

Le président a fait encore mention d'une espèce d'avoine fenasse du Dauphiné, dont il a fait l'essai lui-même, et qui lui a parfaitement réussi comme fourrage vert,

Un des membres a rendu un compte très-satisfaisant de la récolte qu'il a obtenue de l'espèce de blé nommé *Tourelle blanche*, dont on avoit fait venir des semens pour l'essayer dans ce pays.

Un autre membre a parlé du riz de montagne, venu de la Chine, dont la Diète Suisse a envoyé une cinquantaine de grains a notre Gouvernement, lesquels ont été mis en terre avec tous les soins requis pour en assurer la réussite. On rendra compte de leur produit à la société.

On a résolu, à la réquisition de l'un des assistans, que l'on provoquera des essais et des rapports sur la meilleure manière de nourrir le bétail en vert à l'écurie. Résolu encore, que, vu l'utilité du *Dynamomètre* (instrument à mesurer la force de résistance) que la société a fait construire à ses frais par un artiste de ce pays, et qui remplit parfaitement sa fonction; il demeurera sa propriété, afin que chacun des membres puisse en faire usage au besoin.

Dans une seconde réunion, qui a eu lieu à la Borcarderie le 8 Octobre, on a fait un essai comparatif de trois charrues différentes 1°. Celle de Goellheim dans le Palatinat; — 2°. la charrue de Small perfectionnée et faite entièrement de fer sans avant-train; — 3°. la charrue ordinaire du Val-de-Ruz.

Sur une rompue de Tréfle, le résultat a

été, 1°. la charrue de Goellheim — la tranche de 12 pouces sur 6 — elle tiroit au Dynamomètre en moyenne 675 livres, attelée de deux bœufs et un cheval — labour assez net.

2°. L'Anglais, tranches de 10 pouces sur 8 attelée de même, tiroit en moyenne 710 livres, labour net et tranche bien retournée.

3°. La charrue du Val-de-Ruz, 11 pouces sur 5 — tiroit 800 livres en moyenne, attelée de même.

D où il résulte, que la moins avantageuse des trois, est précisément celle qui est en usage parmi nous, puisqu'il faut un plus grand poids pour la mettre en mouvement, et qu'elle a par conséquent, une plus grande force de résistance à vaincre sans qu'elle fasse un meilleur travail.

Article promis pour une autre fois sur des établissemens pieux.

Au moment où nous venions de terminer cette notice, dont les premières pages même subissaient déjà le travail préparatoire de l'impression, nous avons reçu concernant les établissemens de bienfaisance du Locle, l'institut des jeunes filles, et l'hospice des vieillards, des détails du plus grand intérêt, et que nous regrettons fort de n'avoir pas eu à tems pour en faire part cette année à nos lecteurs, pour qui le simple exposé de ce qui en fait l'objet auroit mieux valu peut-être que tout ce que nous venons de leur offrir. Il est impossible de n'être pas vivement touché de l'esprit de véritable charité qui a donné naissance à ces établissemens du zèle actif, du pieux dévouement qu'apportent à leur direction les personnes qui en prennent soin, de la libéralité soutenue avec laquelle tant de gens contribuent à en supporter les fraix, et des succès remarquables qu'ils obtiennent. Et quand on réfléchit au peu de moyens qu'on avoit à sa disposition pour les former, à tous les obstacles, à toutes les préventions qu'il fallait vaincre, à tout ce que présentait d'in-exécutable, en apparence, le projet qu'en osait concevoir une ame élevée qui dit elle-même qu'elle n'avait pour espérer de réussir qu'une volonté ferme et une entière confiance en Dieu, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration aussi bien que de reconnaissance, ni se refuser à croire que la béné-

diction d'en haut continuera à reposer sur des travaux qui font si bien mériter de l'humanité et de la patrie. Nous aurons soin de dédommager nos lecteurs une autre fois de ce que le tems et la place ne nous permettent pas de leur donner celle-ci sur un si intéressant sujet. C'est même par-là que s'ouvrira dans notre prochain almanac, si nous sommes encore appelés à y coopérer, la feuille qui concerne uniquement ce pays.

L'institut des orphelins fondé à la Chaude-fonds prend aussi chaque jour plus de consistance, et a donné lieu tout récemment à de nouveaux actes de libéralité dont nous nous ferons un devoir de rendre compte à nos lecteurs en même tems que nous les entretenrons des institutions du Locle. Ce n'est pas seulement en industrie et en spéculations mercantiles, mais encore en esprit public et en émulation pour le bien que rivalisent ces deux endroits, de l'un desquels on n'a guère quelque chose d'intéressant à rapporter qu'on ne puisse aussitôt dire quelque chose d'analogue de l'autre.

Anecdotes.

Un poëte, ou un pauvre diable qui se donnoit pour tel, avoit présenté un sonnet de sa composition au pape Clément VII. Ce pape, en jetant les yeux dessus, apperçut au second ou troisieme vers une syllabe de moins. Il le fit observer au poëte; mais celui-ci, sans se déconcerter, répondit aussitôt: Que sa sainteté daigne continuer de lire, elle trouvera quelques vers où il y aura une syllabe de trop; ainsi l'un ira pour l'autre.

Singulière manière de terminer un duel.

Un écrivain, connu par ses traités sur l'agriculture, s'étoit pris de querelle avec un étudiant en médecine, au sujet d'un ouvrage de littérature; des contestations on vint aux injures; & des injures à un défi, que l'agriculteur ne parut cependant accepter qu'avec répugnance;

il fallut, pour le porter à se rendre sur le terrain, que ses amis lui fissent sentir qu'il ne lui restoit que ce moyen de laver son injure. Arrivés sur le pré, les deux champions se dépouillèrent de leurs habits & mirent l'épée à la main, en présence de six témoins. Alors l'écrivain parut tout à coup animé d'une grande résolution. Il s'approche de l'étudiant & lui dit: „ Monsieur, sachez que je ne viens que malgré moi sur le champ de bataille, mais, puisque vous m'y avez forcé, j'ai résolu que l'un de nous deux y resteroit; cela vous convient-il? — Soit, répondit l'adverfaire, j'y consens. — Dans ce cas, dit l'écrivain, c'est vous qui resterez ici, si cela peut vous plaire; car pour moi je m'en vais. „ Et reprenant son habit, il s'en fut en effet, accompagné des éclats de rire des témoins. C'est ainsi que le mérite du poëte de Toulouze a été soutenu en champ clos sur les bords de la Garonne.

Recueillement religieux de l'Empereur de Russie.

(Voyez la planche ci-contre.)

Le 24 Décembre 1818, l'empereur Alexandre passant vers midi par le village de *Dobrau* à une lieue de Friedeck en Silésie, sur la route de Teichen, fit arrêter sa voiture devant l'église catholique de ce village, située près de la grande route & fit appeler le curé pour le conduire dans l'église où il entra suivi de quelques personnes seulement. Après en avoir fait le tour, il dit au prêtre: Mon père, c'est aujourd'hui l'anniversaire de ma naissance, je vous ai fait appeler pour que vous veuillez bien prier avec moi & me donner votre bénédiction!



Le curé ému et attendri croit devoir rappeler au monarque qu'il se trouve dans une église catholique ; mais le souverain le rassure en lui disant qu'étant éloigné de toute église grecque et se trouvant dans l'impossibilité de se faire assister par un ecclésiastique de sa religion, il le prioit de joindre ses invocations aux siennes pour obtenir du Très-Haut la grâce qu'il demandoit en ce jour solennel. Alors le monarque s'agenouilla devant le maître-autel, se fit présenter la croix par le curé et la baisa. Après avoir fait pendant quelques tems ses prières le curé lui donna la bénédiction en lui imposant les mains ; l'empereur se remit en prière et remonta ensuite en voiture après avoir fait au bon catholique, le don d'une somme considérable.

Inhumation précipitée.

La ville de Pau a présenté un exemple effrayant du danger des inhumations trop promptes. Un maréchal ferrant, sourd & muet de naissance, fait excès d'eau de vie dans un souper ; dans la nuit son état devient alarmant ; un médecin est appelé & ordonne des potions qui ne produisent aucun effet. Enfin ce malheureux ne donne plus aucun signe de vie ; son décès est constaté, & ses funérailles ont lieu vers les quatre heures de l'après-midi.

On sortoit de l'église pour transporter le cercueil au cimetière, lorsque des gémissemens se font entendre. Les porteurs effrayés rentrent dans le temple ; le cercueil est ouvert, & c'est avec une compassion mêlée d'horreur que l'on voit le prétendu cadavre se soulever de sa bière, & lutter pour ainsi dire contre la mort. Tous les secours de l'art ont été prodigués à cet infortuné, mais il n'étoit plus tems, il n'a survécu que de quelques heures à cette espèce de résurrection.

Ambassadeurs.

Jean Basilide, Czar de Moscovie, prince dur & cruel, fit enfoncer un clou sur la tête d'un ambassadeur d'un prince d'Italie qui s'étoit couvert devant lui. Cependant lorsque Jérôme Rose, ambassadeur d'Élisabeth, reine d'Angleterre, parut devant ce prince, il mit fièrement son chapeau, & se retira de même. Le Czar lui demanda s'il ignoroit le traitement qu'avoit reçu un ambassadeur pour une semblable témérité. Je le sais lui répondit l'anglais, mais je suis ambassadeur d'une reine qui a toujours la tête couverte, & ne souffre pas impunément que l'on fasse affront à quelqu'un de ses ministres. Le Czar, assez généreux pour admirer cette hardiesse, s'écria, en se tournant vers ses courtisans : « Voilà un brave homme, d'oser agir & parler de cette sorte, pour l'honneur & les intérêts de sa souveraineté ! qui de vous feroit la même chose pour moi ? »

Un ambassadeur de Charles-Quint, auprès de Soliman, empereur des Turcs, venoit d'être appelé à l'audience de cet empereur. Comme il vit, en entrant dans la salle d'audience, qu'il n'y avoit point de siège pour lui, & que ce n'étoit point par oubli, mais par orgueil qu'on le laissoit debout, il ôta son manteau, & s'assit dessus avec autant de liberté que si c'étoit un usage établi depuis longtemps ; il exposa l'objet de sa commission avec une assurance & une présence d'esprit que Soliman lui même ne put s'empêcher d'admirer. Lorsque l'audience fut finie, l'ambassadeur sortit sans prendre son manteau. On crut d'abord que c'étoit par oubli, & on l'avertit. Il répondit avec autant de gravité que de douceur : « Les ambassadeurs du roi mon maître, ne sont point dans l'usage de porter leurs sièges avec eux. Voilà comment un ambassadeur adroit, ajoute un célèbre auteur, peut gagner en un moment ce dont on ne viendra jamais à bout par une longue négociation.

Amour maternel.

La femme d'un noble vénitien ayant vu mourir son fils unique, s'abandonna aux plus cruelles douleurs. Un religieux tâchoit de la consoler. Souvenez-vous, lui dit-il, d'Abraham, à qui Dieu commanda de plonger lui même le poignard dans le sein de son fils, & qui se mettoit en devoir d'obéir sans murmurer. *Ah! mon père*, répondit-elle avec impétuosité, *Dieu n'auroit jamais commandé ce sacrifice à une mère.*

Amour-propre.

Un maître à danser, français, demandoit à un de ses amis, s'il étoit vrai que Harlay eût été fait comte d'Oxford, & grand trésorier d'Angleterre? On lui dit que oui. Cela m'étonne, répondit le maître à danser: Quel mérite la reine a-t-elle donc trouvé à ce Harlay? Pour moi j'ai eu cet homme deux ans entre les mains, & jamais je n'en ai rien pu faire.

Applications heureuses de passages tirés de l'Écriture sainte.

Un avocat de Toulouse, nommé *Adam*, faisoit les harangues que devoit prononcer un président. Cet avocat fut obligé de faire un voyage à Paris. Pendant son absence, le président eut une harangue à faire, qu'il composa le mieux qu'il put; comme il la prononçoit, un conseiller qui le vit embarrassé, cita ces paroles de la Genèse: *Adam, ubi es?* Adam, où es-tu?

Le duc de Bouillon, à qui Louis XIII venoit de pardonner un crime de rébellion, rencontra le cardinal de la Valette, qui lui dit: *Beati quorum remissæ sunt iniquitates*: Heureux sont ceux dont les péchés sont pardonnés. Comme ce cardinal avoit été soupçonné d'avoir tramé quelque conspiration qu'on n'avoit pu découvrir, le duc lui répondit: *Et quorum tecta sunt peccata*; & ceux dont les péchés sont cachés. Cette réponse est d'autant plus heureuse qu'elle est puisée dans le même psaume.

Réponse de Guillaume III à un ambassadeur danois.

Le lord Molesworth, qui avoit été ministre d'Angleterre à la cour de Coppenhague, fit imprimer, à la fin du dernier siècle, un ouvrage estimé sur le Danemarck. Cet écrivain y parloit du gouvernement arbitraire de ce royaume, avec cette franchise que donne l'air de liberté qu'un anglais respire. Le roi de Danemarck, alors régnant, fut offensé de quelques réflexions de l'auteur, & ordonna à son ministre d'en faire des plaintes au roi d'Angleterre, Guillaume III, qui lui répondit: *que voulez-vous que j'y fasse?* — *Sire*, répondit le ministre danois: *si vous vous plaigniez au roi mon maître d'une semblable offense, il vous enverroit la tête de l'auteur.* C'est ce que je ne veux ni ne peux pas faire, repliqua le roi; mais, si vous le désirez, l'auteur mettra ce que vous venez de me dire dans la seconde édition de son ouvrage.

Avares.

L'abbé Régnier, secrétaire de l'académie française, y faisoit un jour, dans son chapeau, la collecte d'une pistole, que chaque membre devoit fournir pour quelque dépense commune. Cet abbé ne s'étant point aperçu qu'un des quarante (le président Rose), qui étoit fort avare, eût mis dans le chapeau, il le lui présenta une seconde fois. Celui-ci, comme on s'y attend, assura qu'il avoit donné. *Je le crois*, dit l'abbé Régnier, *mais je ne l'ai point vu.* — *Et moi*, ajouta Mr. de Fontenelle, qui étoit à côté, *je l'ai vu, mais je n'y crois pas.*

Un noble débonnaire, & qui n'avoit point la réputation d'être brave, demandoit à un avare quel plaisir il avoit d'amasser des écus, & de ne pas s'en servir? J'y trouve autant d'appas, répondit l'avare, que vous à porter l'épée.

Bons mots.

Un homme de la cour de Louis XIII jouoit au piquet dans une galerie ouverte. Ayant reconnu par ses cartes de restée, qu'il avoit mal

écarté, ils'écria: *Je suis un franc Coussaut*, (c'étoit le nom d'un président qui ne passoit pas pour un des hommes les plus éclairés de son tems)! Ce président se trouva par hasard derrière le joueur, qui ne l'avoit pas apperçu, & fort offensé d'être cité en cette occasion, lui dit: « Vous êtes un sot. » *Vous avez raison*, lui répartit le joueur; *c'est ce que je voulois dire.*

On parlait à un homme d'esprit d'une personne qu'on désiroit lui faire connoître; et pour la faire valoir, on lui disoit qu'elle savoit tout Montaigne par cœur. Il se contenta de répondre: *J'ai le livre.*

Un cavalier battoit son cheval, qui lui donnoit des ruades, & ne vouloit pas avoir le dernier: *Eh Monsieur*, lui dit un passant, *montrez - vous le plus sage.*

Un évêque voyageant en carosse, vit un capucin à cheval. Il demanda au religieux, avec un souris malin: « Depuis quand St. François va-t-il à cheval? » *Depuis que St. Pierre va en carosse*, répondit le capucin.

Un boiteux voyant venir à lui un bossu, lui dit aussi par forme de gausserie; « Eh bien! n'as-tu rien de nouveau dans ta valise? » *C'est toi*, répartit le bossu, *qui dois savoir les nouvelles, puisque tu vas toujours de côté et d'autre.*

Rien de plus ridicule, disoit un ministre d'état aux courtisans qui l'environnaient, que la manière dont se tient le conseil chez quelques nations nègres. *Représentez - vous une chambre d'assemblée, où sont placées une douzaine de grandes cruches ou jattes à moitié pleines d'eau. C'est-là que, nus, et d'un pas grave, se rendent une douzaine de conseillers d'état. Arrivés dans cette chambre, chacun saute dans sa cruche, s'y enfonce jusqu'au cou, et c'est dans cette posture qu'on opine et qu'on délibère sur les affaires d'état.* Mais vous ne riez pas, dit le ministre au seigneur le plus près de

lui. *C'est*, répondit-il, *que je vois tous les jours quelque chose de plus plaisant encore.* Quoi donc, reprit le ministre? *C'est un pays où les cruches seules tiennent conseil.*

Il y a des réparties qui supposent une très grande familiarité. Un prince raillant un de ses courtisans, qui l'avoit servi dans plusieurs ambassades, & lui disoit qu'il ressembloit à un bœuf. *Je ne sais à quoi je ressemble*, lui répondit le courtisan; *mais je sais que j'ai eu l'honneur de vous représenter en plusieurs occasions.*

Naufrage du bâtiment l'Auguste, de Sainte Lucie, sur les côtes de la terre ferme, en 1818; et massacre d'une partie de l'équipage.

L'Auguste, de Sainte Lucie, partit de Castries le 15 Juin de l'année 1818 pour la Grenade, et depuis on n'avoit eu aucune nouvelle de son sort. Il avoit à bord Mr. Villestivau, propriétaire, Mr. Tarel, fils de Mr. William Taret, négociant à Castries, subrecargue, un équipage de sept hommes & Mr. Cauvin, capitaine.

Le subrecargue & le propriétaire ayant leurs motifs pour pousser jusqu'à la Trinite engagèrent le capitaine à appareiller; ce dernier fit des objections sur le danger d'une pareille tentative, mais elles ne furent point écoutées, & enfin pour ne point paroître manquer de courage, comme on l'en accusoit, il se détermina à mettre à la voile le 22 Juin au soir. La mer étoit très grosse, le bâtiment fut bientôt désemparé & emporté par les courans les plus violens vers la côte de Terre ferme; il eut le bonheur d'atteindre le port de Caroupa, où il fut ravitaillé.

Le 28 on remit en mer, mais bientôt de nouveaux dangers vinrent assaillir ces malheureux navigateurs; la mer devint épouvantable, il y eut un peu d'eau dans la chambre & la cargaison fut jetée dans les flots; enfin battus par la tempête pendant dix-sept jours, dans la détresse la plus affreuse ils furent jetés le 15 Juillet sur la côte chez les Indiens, entre la rivière de la Hôche & Sainte Marthe.

Au jour les Indiens vinrent aider à sortir de danger; ils y étoient déjà pour ainsi dire parvenus lorsque le câble cassa & rejeta, sans aucun espoir, le bâtiment sur les récifs d'où il ne fut plus possible de le dégager. Le capitaine le fit dégréer & descendit à terre, ne laissant à bord que deux hommes.

Les Indiens accoururent & les entourèrent. M. de Villestivau s'étoit armé d'un sabre contre les instances du capitaine, qui jugeoit dans la circonstance on ne pouvoit se conduire avec trop de ménagement envers des hommes faciles à irriter, & la discrétion desquels ils se trouvoient. Il fut accusé de foiblesse, & celui qui avoit refusé de l'écouter fut la première victime. Les Indiens firent comprendre qu'ils souhaitoient visiter les malles qui les accompagnoient; le chef ouvrit celle de Mr. Villestivau, & s'étant emparé de quelque chose qui lui plaisoit, celui-ci ferma le couvercle sur les mains en montrant de l'humeur; cette dernière imprudence fut l'arrêt d'un massacre général. Le chef indien, par un mouvement impératif, commanda à Mr. Villestivau de lui remettre son sabre, & il n'en fut pas plutôt en possession qu'il lui en porta un coup mortel, & aussitôt une grêle de flèche les assaillirent. Mr. Tharel, deux matelots John Thomas & Valery, le cuisinier de bord, le domestique du propriétaire & un autre passager, furent égorgés au milieu des hurlemens les plus affreux. Le capitaine chercha son salut à la nage, essayant de regagner le bateau; il fut frappé dans l'eau de cinq flèches, une au cou & les autres au corps, qui ne prirent que dans les chairs & qui ont laissé de longues cicatrices.

Rougissant la mer de son sang, luttant contre une mort certaine, il fut porté plus bas que le lieu du carnage, sur le bord de la mer, & là, s'aidant avec courage, il arracha lui même les flèches qui étoient restées dans ses côtés, & attendit avec résignation sa fin prochaine. Les deux autres matelots qui étoient restés à bord, Peter & Jean Mary, ainsi qu'un autre nommé Destang, ayant vu le danger, le rejoignirent

la nage sans autre délibération; ils s'enfoncèrent dans des broussailles où ils demeurèrent sept jours n'ayant pour aliment que des raguettes, privés de vêtemens, le corps déchiré par des branches épinenses au milieu desquelles ils étoient forcés de marcher, & sur lesquelles ils étoient réduits à s'étendre.

On conçoit difficilement que Mr. Cauvin avec ses blessures & perdant continuellement son sang, n'ait pas succombé dans une situation si déplorable.

Tourmentés par une soif ardente & voulant mettre fin à leurs souffrances, ils se déterminèrent à sortir de leur retraite & d'aller se livrer aux barbares. Après une marche extrêmement pénible & faite au hazard ils découvrirent une plaine fort étendue couverte d'Ajoupas & de familles indiennes; mais loin d'avoir à appréhender, ils n'eurent que des grâces à rendre au ciel, qui les avoit inspirés; ils rencontrèrent une peuplade humaine: l'hospitalité leur fut offerte; du lait, des fruits leur furent distribués chaque jour & les playes du capitaine furent soignées & fermées au bout de vingt deux jours.

Un nègre, nommé Gill, habitant depuis vingt cinq ans avec les naturels, leur servit d'interprète; il les instruisit des mœurs de leurs hôtes & eut pour eux les attentions les plus constantes.

Le 21 Août il vint leur annoncer qu'un bâtiment venant de la Jamaïque pour faire la traite des animaux, étoit sur la côte; la famille indienne qui s'étoit particulièrement chargée des naufragés, consentit à leur départ, à la condition seulement que le commandant de ce bâtiment lui accorderoit différentes choses d'un prix très médiocre. L'échange fut négocié & accepté avec transport par Mr. Loiseau, capitaine de la goëlette suédoise le Gustave Adolphe; le 25 ils s'embarquèrent doutant encore de leur délivrance; ils firent voile le 4 Septembre, & arrivèrent à Kingston le 11, où le récit de leurs malheurs intéressa les particuliers & le gouvernement.

Mort du Roi d'Angleterre

S. M. Georges III a rendu le dernier soupir au château de Windsor samedi soir 29 Janvier 1820 à 8 heures 35 minutes, dans la 82^e année de son âge & la 60^e de son règne. Jamais souverain n'avoit possédé à un plus haut degré l'affection de ses sujets, dont la douleur qu'ils éprouvent à sa perte n'a été diminuée que par le souvenir de la malheureuse infirmité qui, pendant les neuf dernières années de son glorieux règne, a empêché S. M. de diriger elle-même les mesures de son gouvernement.

Cet auguste vieillard, outre la maladie mentale dont il étoit atteint, avoit complètement perdu la vue depuis quelques années. Il étoit devenu par cela même l'objet de la plus profonde vénération. Les personnes qui ont été à portée de le voir dans les derniers temps de sa vie s'accordent à dire que tout en lui inspiroit ce sentiment. Des cheveux d'une blancheur éclatante relevoient sa physionomie noble & vénérable & tout son extérieur le présentoit comme un des patriarches, lorsque se promenant dans ses appartemens sa démarche grave quoique incertaine ajoutoit encore à l'intérêt qu'il inspiroit.

La marche de la destruction, quoique rapide, ne fut accompagné d'aucune crise; il ne se présenta aucun de ces phénomènes physiques qui, dans les maladies mentales, rendent quelquefois aux mourans l'usage passager de toutes leurs facultés. Quelques jours avant sa mort, le roi, à qui aucune nourriture ne convenoit plus étoit devenu comme un squelette; son sang étoit tellement appauvri et refroidi, que malgré la température élevée qu'on entretenoit dans son appartement, il éprouvoit une sensa-

LOUIS XIV.

Le règne de ce souverain est le plus long de tous ceux dont fasse mention l'histoire de France.

Ce fut pendant le règne de Louis XIV. qu'une faction républicaine, en Angleterre usurpa la puissance royale & finit par conduire son souverain à l'échafaud.

tion cuisante & continuelle de froid. Au reste il n'a gardé le lit que les deux jours qui ont précédé sa mort.

Son fils aîné, le prince de Galles, qui avoit déjà été nommé depuis plusieurs années, Prince-régent du royaume, lui a succédé au trône sous le nom de Georges IV. La proclamation de son avènement au trône a été publiée, avec les formes usitées, dans toutes les rues de Londres, le 31 Janvier, par le vénérable roi d'armes de la Jarretière. Une circonstance digne de remarque c'est que ce roi d'armes, maintenant âgé de 90 ans, a rempli auprès de Georges III, la même fonction qu'il vient d'exercer auprès de son fils.

Georges III. étoit né l'an 1738. Aux qualités qui constituent un grand roi, il joignoit toutes les vertus privées. L'amour & le respect pour son auguste famille ne peuvent être comparés qu'à l'attachement de ses sujets. — En montant sur le trône en 1760, il dit que ses efforts constants tendroient à faire de la nation anglaise l'aînée des premières nations; on sait s'il a tenu sa parole. Protecteur des sciences & des arts, c'est sous son règne que les manufactures ont été portées à un si haut point de perfection dans son royaume. C'est au milieu de guerres européennes des trente dernières années, & dans le tems qu'il fournissoit aux souverains des subsides immenses, pour soutenir leurs armées & leurs états, qu'il portoit sa marine au plus haut degré de force que jamais puissance militaire ait pu atteindre; qu'il soumettoit dans les Indes les princes de ce pays, qui vouloient anéantir ses comptoirs & ses colonies, & qu'il réussit à y étendre sa domination.

On a fait entre ce monarque & Louis XIV un rapprochement de circonstances, qui par leur coïncidence, paroîtra intéressant:

GEORGES III.

Le règne de Georges III surpasse en durée celui d'aucun de ses prédécesseurs.

Sous le règne de Georges III, une semblable faction parvint en France, à s'emparer du trône, &, enfin, à faire périr son monarque Louis XVI.

Au temps de la république & du protectorat de Cromwell, Louis XIV accorda un asyle à la famille royale d'Angleterre.

Il étoit de la destinée de Louis XIV d'être témoin de la restauration de Charles II au trône de ses ancêtres.

Sous le règne de Louis XIV, l'Angleterre vit passer son sceptre dans les mains de cinq différens monarques [exception faite du protectorat]; savoir Charles I, [la république] Charles II, Jacques II, Guillaume & Marie, la reine Anne.

Conspiration et attentat contre les Ministres du Roi d'Angleterre.

Peu de jours après l'avènement de Georges IV au trône, une conspiration qui auroit pu avoir les résultats les plus funestes, a été déjouée & les coupables ont été saisis.

Le Gouvernement étoit instruit que depuis quelque temps des scélérats méditoient d'assassiner les Ministres du Roi, & que Arthur Thistlewood étoit l'ame de ce complot. On reçut l'avis certain que la tentative devoit avoir lieu le 23 février au soir dans la maison de lord Harrowby, chez qui il y avoit un grand diner auquel assistoient tous les ministres. Cet hôtel favorisoit en outre l'évasion des conjurés puisqu'il donne sur la campagne.

Le lieu de réunion choisi par les conspirateurs, étoit une écurie surmontée d'un grenier en mauvais état, le tout occupé par un nourrisseur de vaches & situé dans une petite rue peu fréquentée, voisine de l'hôtel ci-dessus. Deux ou trois heures avant leur réunion, les officiers de police étoient déjà près des lieux en évitant de donner le moindre soupçon sur le plan de surprise qu'ils avoient concerté. Un détachement des gardes reçut l'ordre d'accompagner les officiers de police. Ceux-ci entrèrent les premiers au lieu de la réunion. Les gardes s'étant trompés de chemin, n'entrèrent qu'après eux dans la rue.

51 Ce fut particulièrement à la bienveillance de Georges III, que la famille royale de France dut un refuge assuré, d'abord contre la faction républicaine, & par la suite, contre le pouvoir usurpateur de Buonaparte.

Sous le règne de Georges III, l'Angleterre a été témoin de la réinstallation des Bourbons sur le trône de France.

Pendant le règne de Georges III, la France a eu pour rois Louis XV, Louis XVI & Louis XVII, [le gouvernement républicain, le gouvernement de Buonaparte], Louis XVIII.

Les conspirateurs avoient placé une sentinelle en bas, & l'on ne pouvoit arriver jusqu'à eux dans le grenier que par une échelle qui n'étoit pas assez large pour que deux personnes pussent y monter à la fois. Un des principaux officiers, nommé Ruthern, a été le premier à avancer, & a été suivi par les autres. Ayant ouvert la porte, on a trouvé une trentaine d'individus tous armés. Sur une table se trouvoit une grande quantité de pistolets, de coutelas, de boyonnettes, de grenades, de balles, de baudriers, &c.

Aussitôt les conspirateurs se levèrent en tumulte. Ruthern, étant muni d'un ordre signé par l'autorité, s'écrie : *Nous sommes des officiers de paix ! déposez vos armes !* La confusion commença au même moment. Tandis que Ruthern tentoit de s'assurer de la porte pour les empêcher de s'échapper, un autre officier nommé Smithers s'avança pour s'emparer de Thistlewood. Ce dernier lui porta un coup funeste. L'épée lui traversa le corps & il tomba entre les bras d'un de ses camarades en criant : « *O Dieu ! je suis. . .* » Il n'en dit pas davantage & expira sur le champ. Thistlewood cria alors aux gens de son parti d'éteindre les lumières, ce qui fut fait. Bientôt une confusion horrible régna dans le grenier. Les conspirateurs faisoient un feu très vigoureux, & les balles siffoient de tous les côtés.

52

Dans ce moment, le brave capitaine Fitz-Clarence, arriva à la tête du détachement des gardes. Les soldats entourèrent la maison, & leur commandant, accompagné d'un sergent, monta à l'échelle. Trois files de grenadiers suivirent & entourèrent la chambre qui étoit remplie de fumée, & n'étoit éclairée que par le feu soutenu des conspirateurs. L'un d'eux présenta un pistolet à la poitrine du capitaine Fitz-Clarence; mais au moment où il alloit lâcher la détente, le sergent Lezzer parvint à détourner l'arme, & la balle passa près de son bras sans le blesser. Il seroit difficile de décrire le combat horrible qui s'engagea dans l'obscurité de la nuit qui a favorisé l'évasion des coupables, dont neuf ont pu être saisis sur le champ, les autres s'enfuirent par une fenêtre de derrière; Thistlewood étoit du nombre de ces derniers, mais il fut arrêté le même soir & saisi dans son lit; plusieurs autres ont de même été rattrapés.

Le capitaine Fitz-Clarence a saisi lui même plusieurs de ces scélérats; il n'a reçu que des blessures légères, mais son uniforme a été mis en lambeaux, dans toute la force de l'expression. Tous les individus arrêtés ont été placés dans des sacs & conduits dans les prisons.

Voici, dit-on, la manière dont devoit s'exécuter l'horrible complot dont on vient de rendre compte: Thistlewood devoit frapper à la porte de lord Harrowby, portant une lettre en forme de dépêche, en priant de la remettre sans délai aux ministres du cabinet qui étoient à dîner. Pendant que le domestique auroit porté la dépêche, Thistlewood, avec un autre conspirateur, seroient entrés sous le vestibule comme pour attendre. Ils devoient ouvrir sur le champ la porte de la rue, alors d'autres seroient entrés avec des grenades chargées qu'ils auroient jetées dans la maison, & dans la confusion qu'auroit produit la détonation de ces projectiles le signal du massacre auroit été donné.

Les principaux moteurs de cette affreuse conspiration ont été successivement arrêtés & livrés aux Tribunaux. Ils étoient au nombre de onze. Traduits devant le grand Jury, les débats

ont duré pendant plusieurs jours. Tous les moyens de défense avoient été réservés aux prévenus, qui n'en ont profité que pour prouver le peu de repentir dont ils étoient pénétrés & surtout une absence complète des principes religieux dont ils affectoient de faire parade.

Le Jury les a tous reconnus coupables du crime de haute trahison, & de conspiration, à main armée, contre la sûreté de l'état & la personne des ministres de S. M.

La peine légale qu'ils avoient encourue étoit d'être écartelés vivants, d'avoir les entrailles arrachées & jetées au visage, etc. etc. Mais l'usage a mitigé l'exécution de cette affreuse peine. Le lord président de la cour du ban du Roi, après avoir répondu aux diverses questions que les prévenus avoient cru devoir ajouter pour leur justification, a fait espérer à ceux d'entre eux qui s'étoient reconnus coupables qu'ils obtiendroient grâce de la vie, mais que dans ce cas ils devoient se rappeler qu'ils ne la devoient qu'à la clémence du souverain sur l'intercession des ministres même dont ils avoient médité l'assassinat, puis il a ajouté; Il ne me reste plus qu'à prononcer la redoutable sentence de la loi;

Que chacun de vous soit ramené dans la prison, pour être de là traîné sur une claie à la place du supplice où vous serez pendus par le cou jusqu'à ce que la mort s'ensuive, et qu'ensuite votre tête soit séparée de votre corps, et que votre corps soit coupé en quatre morceaux dont il sera fait ce qu'ordonnera le Roi; et puisse Dieu, dans sa bonté infinie, faire miséricorde à vos âmes!

Le samedi 29 Avril, le gouverneur de la prison annonça à six des condamnés, que le Roi leur avoit fait grâce de la vie & qu'ils seroient déportés. Il donna en même temps communication aux cinq autres que leur exécution auroit lieu le surlendemain. Aucun d'eux ne parut ému, & après avoir refusé l'offre qui leur fut faite de leur envoyer des ministres du culte pour les préparer à la mort, ils continuèrent à s'entretenir avec sang froid de choses indifférentes.

Le lundi 1 Mai eut lieu l'exécution. Un échaf

faud, entièrement tendu de noir, avoit été construit dans la nuit, à la lueur des flambeaux, sur le devant de la prison avec laquelle il communiquoit. Thistlewood fut amené le premier, il tenoit une orange à la main, et il parut désirer qu'on lui rabattit son bonnet sur les yeux. Tandis que l'exécuteur tournoit la corde autour de son cou, une personne montée sur le toit d'une maison voisine s'écria: » Le Tout-Puissant vous bénisse! « Thistlewood fit un signe de tête; mais lorsque le chapelain voulut encore exercer son pieux ministère, Thistlewood prit sa main, la secoua, et dit: » non! non! «

Tidd parut le second, et salua d'un air de bienveillance quelques personnes qu'il reconnoit aux fenêtres. Il avoit aussi une orange qu'il continuoit à sucer.

Ings le suivit; il étoit vêtu en boucher, et montra plus de fermeté qu'on n'en attendoit de lui, il se mit à chanter. Davidson monta à l'échaffaud d'un pas ferme; il paroissoit prier avec ardeur, et reçut les secours spirituels.

Bruni fut le dernier; il s'avança d'un air riant, salua quelques personnes de sa connoissance, et s'inclina aussi devant les cinq cercueils placés sur l'échaffaud.

A 8 heures et demie, l'exécuteur quitta la platte-forme; les cinq criminels se trouvoient attachés à la même corde; on donna le signal, la platte-forme s'enfonça, et les condamnés furent lancés dans l'éternité. Ils ne parurent pas souffrir longtemps. Quelques momens après, les corps furent descendus. Aussitôt un individu, ayant le visage entièrement couvert d'un masque noir, suivant un ancien usage, s'avança avec un instrument tranchant, sépara les têtes des corps des suppliciés, et les remit au bourreau, qui les montrait au peuple, en criant à haute voix: voici la tête, d'un tel, condamné pour trahison! —

L'empressement de voir l'exécution étoit tel qu'un grand nombre de personnes sacrifiant leur repos à leur curiosité, passèrent la nuit sur la place même. Aux croisées qui avoient

vue sur l'échaffaud, une guinée par personne étoit le plus bas prix demandé.

La même nuit, le gouvernement avoit fait partir à la hâte dans des chaises de poste, pour être embarqués à Portsmouth, les six conspirateurs dont la peine de mort avoit été commuée en celle de la déportation. Ils seront conduits à la Nouvelle Galles.

ESPAGNE.

Une des révolutions les plus extraordinaires dont l'histoire fasse mention, s'est opérée dans la constitution de ce royaume. Sans effusion de sang et sur la seule manifestation de l'armée et de la population des diverses provinces, le Roi a accordé à son peuple les concessions qu'il désiroit obtenir.

Depuis plusieurs années, une expédition maritime se préparoit dans le port de Cadix, pour porter des secours en munitions et en troupes à l'armée royale de l'Amérique du sud, considérablement affoiblie par les nombreuses rencontres qu'elle avoit eues avec les indépendans. Ces secours devenoient urgents puisque l'insurrection faisoit de rapides progrès, et menaçoit d'envahir à-la-fois tous les établissemens que les Espagnols possèdent dans cette partie du nouveau monde.

Cependant, c'est avec la plus grande peine qu'on parvenoit à rassembler dans l'Andalousie les différens corps de troupes qui devoient être embarqués. Plusieurs fois l'ordre du départ arriva, et toujours des émeutes occasionnées par la répugnance que les militaires manifestoient pour cette expédition, empêchoient ou retardoient son exécution. Les chefs contenoient difficilement leurs soldats et souvent la désertion achevoit de contrarier les mesures qu'ils prenoient pour maintenir la discipline.

On étoit pourtant parvenu à compléter toutes les dispositions de départ, et la flotte étoit sur le point de mettre en mer, lorsque dans le courant de l'été de 1819 une épidémie épouvantable, (la fièvre jaune) se manifesta, d'abord à l'isle de Léon, puis à Cadix et enfin dans toute l'Andalousie. Une partie de l'armée d'expédition en fut atteinte.

54
Bientôt cette terrible maladie n'eut plus de bornes dans son invasion ; la mortalité étoit générale ; elle moissonnoit jusqu'à 80 personnes par jour dans la seule ville de Cadix ; des villages entiers avoient vu enlever tous leurs habitans. Les troupes déjà embarquées périssoient misérablement à bord des bâtimens où la contagion avoit pénétré. Le restant de l'armée, disséminé par cantonnemens dans les campagnes, menaçoit de porter au loin l'épidémie par les désertions, devenues si nombreuses, que les mesures prises pour couper toutes communications au mal, paroissoient insuffisantes pour repousser cette foule de malheureux qui cherchoient à se soustraire à une mort inévitable. On retira de la flotte les approvisionnemens qui étoient infestés des miasmes pestilentiels, & par cela seul son départ fut remis à un temps indéterminé.

Enfin, l'approche de l'hiver apporta un terme à ce fléau dévastateur ; la maladie perdit de son intensité ; elle disparut complètement lorsque les premiers froids se firent sentir. L'armée d'expédition fut derechef organisée. Les préparatifs d'embarquement commençoient déjà, lorsqu'une conspiration éclata parmi les troupes. Elle fit des progrès rapides. Plusieurs régimens, entiers, arborèrent la cocarde rouge & verte, qui avoit été choisie pour signe de ralliement par les chefs de l'insurrection. Ils prirent possession de l'isle de Léon dont ils occupèrent les postes en s'emparant des magasins & des approvisionnemens de la flotte. Leurs rangs se grossissoient chaque jour des militaires qui désertoient la cause royale pour se joindre à eux.

Le général Freyre, commandant en chef, centralisa dans les environs de Séville, les troupes qui lui restoient encore ; mais la circonspection avec laquelle il agissoit a prouvé qu'il ne pouvoit pas trop compter sur la fidélité de son armée. — Les insurgés, de leur côté, publièrent une proclamation, par laquelle ils annonçoient que la révolution qu'ils avoient commencée n'étoit point dans un principe subversif de toutes les institutions existantes. Qu'ils reconnoissoient le roi pour leur souverain légitime, mais

qu'ils réclamoient les Cortès & la constitution de 1812. — Ils pressoient les habitans de Cadix de se joindre à eux. Plusieurs intelligences qu'ils avoient ménagées dans la place ne réussirent pas à en soulever la population. Cette ville restoit fidèle à son souverain. Il n'en étoit pas de même dans quelques provinces, où la proclamation des insurgés s'étoit promptement répandue ; sur plusieurs points du royaume des insurrections éclatèrent à-la-fois. Beaucoup d'Espagnols exilés qui étoient en France, dans le nombre desquels se trouvoit le célèbre général Mina, rentrèrent dans leur patrie au premier bruit de ces réactions & ne contribuèrent pas peu à enflammer l'esprit de ceux qui s'y portoit. Aussi longtems que l'insurrection restoit concentrée dans l'isle de Léon, le gouvernement pouvoit espérer de la comprimer avec quelque succès, mais lorsqu'au nord, comme au midi, on vit la constitution proclamée, les provinces constituer leurs gouvernemens provisoires, on dût comprendre qu'il falloit une autorité plus puissante que celle des armes pour calmer un orage qui alloit tout bouleverser.

Déjà, depuis plusieurs jours, le roi avoit jugé l'insurrection si sérieuse qu'il pensoit à se retirer à Barcelone. La Galice, les Asturies, l'Estremadure & l'Andalousie avoient aussi, & comme d'un commun accord, nommé des juntas & consommé leur révolution.

C'est dans cette situation des choses que Ferdinand VII crut devoir donner la paix aux Espagnols, reconcilier la nation & le trône en jurant la constitution des Cortès telle qu'elle existoit en 1812. Sa première démarche a été de prononcer une amnistie universelle, d'ordonner la mise en liberté de tous les détenus pour opinions politiques, & de rappeler dans leurs foyers les espagnols de tous les partis que la persécution en avoit fait fuir. Cette résolution, signée le 7 Mars 1820 a été transmise par voie extraordinaire à tous les capitaines-généraux du royaume.

Dans la même soirée, le grand-inquisiteur reçut de S. M. elle-même, la signification que

ses fonctions étoient expirées, & que l'inquisition cesseroit d'exister, conformément aux lois fondamentales de la nation. Le conseil de Castille reçut la même notification de la bouche même du monarque.

Un matelot sous le règne de Charles II, au retour d'une expédition lointaine, alla dans un lieu de débauche où on lui vola tout son argent. Désespéré de se voir ainsi dépourvu de ce qui composoit sa fortune, il résolut de s'en venger sur la première personne qu'il rencontreroit. Un particulier s'étant trouvé sur son chemin, près de Stapney-Fields, il lui demanda la bourse ou la vie. Le matelot ayant été arrêté & mis en prison, il envoya un de ses camarades porter au roi une lettre conçue en ces termes:

Roi Charles,

Un de tes sujets m'a dérobé la nuit dernière cinq livres sterl. qu'à mon tour j'ai volé à un autre; & celui-ci a eu l'inhumanité de me faire enfermer à Newgate, dont il assure que je ne sortirai que pour être pendu. Sauve-moi donc la vie pour ton propre intérêt, sans quoi je jure mes grands dieux que tu perdras le meilleur des matelots de ta marine.

Ton sujet, JACK SCHIFFTON».

S. M. fit au matelot la réponse suivante:

» *Jaques Schiffton,*

» Pour cette fois je veux bien te sauver de la potence; mais si jamais il t'arrive de te rendre coupable d'un pareil délit, je te ferai pendre, fusses-tu le meilleur matelot de ma marine «.

Il est mort en 1776 à York, à l'âge de 93 ans, un scribeur-doreur connu par ses singularités. Il s'étoit trouvé aux batailles de Dettingen & de Fontenoy, au siège de Carlisle & à la bataille de Culloden. Il s'établit à York en 1746. Sa maison ayant été détruite par un incendie, il prit la résolution de ne plus dormir dans un lit, & il s'y est astreint pendant les trente-huit dernières années de sa vie. Il couchoit sur le plancher ou sur une chaise, sans quitter ses habits. Il a vécu seul tout ce temps-là, faisant lui-même sa cuis-

55
ne & ne recevant personne chez lui; il cachoit soigneusement & le lieu de sa naissance & le nom de ses parens. Il paroissoit avoir reçu une bonne éducation; il possédoit à un haut degré l'amour de l'indépendance & ne se faisoit jamais servir par personne. Parmi les raretés qui composoient son mobilier, on remarquoit un crâne humain, qui fut enterré avec lui, quelques vieilles épées & une cuirasse, choses auxquelles il paroissoit attacher un grand prix.

Le docteur South, chapelain de Charles II, prêchant un jour devant la cour, s'aperçut, au milieu de son discours, que de proche en proche le sommeil s'étoit emparé de ses auditeurs. Il s'interrompit tout à coup & changeant de ton, appela par trois le comte de Lauderdale. Ce seigneur s'étant levé. » Mitord, lui dit tranquillement le docteur, pardonnez si je trouble votre repos; c'est seulement pour vous prier de ronfler un peu moins fort, attendu que vous courez risque d'éveiller sa majesté.

Les Anglais appellent *toast*, comme on sait l'usage de boire à la santé des autres. On distingue deux sortes de toasts; les uns particuliers, qu'on porte pendant le repas, & les toasts généraux qu'on porte après le dessert, lorsque les femmes se sont retirées. Ce sont ces derniers surtout qui entraînent des inconvéniens. La première santé qu'on boit est un dommage au beau sexe, exprimé par une dénomination propre que la décence devoit faire bannir. Chaque convive nomme à la demande du maître de la maison, ou du président, si c'est dans un club, la personne à laquelle il désire qu'on porte une santé. On prononce souvent des sentences, des vœux conformes aux intérêts ou au caractère des convives. Quelquefois on fait les toasts les plus extravagans; on cite celui d'un duc de Buckingham, fameux par son immoralité. Il avoit coutume de donner à dîner à la fin de l'hiver, à tous les joueurs qui fréquentoient comme lui une maison de jeu de Marybone; le toast d'adieu qu'il porta, étoit: » Puissions-nous tous n'être pas pendus avant le printemps prochain

et nous trouver réunis ici de nouveau! « — Autrefois cependant les toasts entraînoient beaucoup plus d'extravagances qu'aujourd'hui. Pour faire plus d'honneur à une femme, un gentleman qui portoit le toast, jetoit au feu ou détruisoit une partie de sa parure, et les autres convives étoient obligés, sous l'honneur, de suivre son exemple. Un jour que sir Charles Sedley dinoit en société à la taverne, un de ses amis s'étant aperçu qu'il avoit une cravate de dentelle très-fine, porta un toast et jeta en même temps sa cravate au feu. Sedley et les autres convives furent obligés de suivre son exemple; sir Charles supporta cette perte avec le plus grand sang-froid, et dit que la plaisanterie étoit excellente, mais qu'il auroit sa revanche. En effet, deux jours après, les mêmes personnes se trouvant réunies, Sedley, après avoir porté la santé d'une dame, appela un garçon de la taverne, et lui dit de faire entrer un dentiste qu'il avoit mandé exprès. Il se fit arracher une dent gâtée qui le faisoit souffrir depuis long-temps et la jeta au feu. Les règles de la bonne société et même de l'honneur exigeoient que chacun des convives sacrifiait aussi une dent; mais ils dirent à Sedley qu'ils espéroient qu'il n'exigeroit pas à leur égard l'observation rigoureuse des règles. Toutes les remontrances ayant été inutiles, ils furent obligés de se livrer aux mains de l'opérateur.

Sur le Serpent de mer.

Voici ce qu'un journal de Boston a publié sur la nouvelle apparition du monstre marin, qui avoit été vu déjà l'année dernière dans les mers des Etats-Unis; c'est une déclaration faite devant les autorités du comté d'Essex par un marin, qui avoit vu le serpent dont il est question,

Je soussigné, *Gresham Bennet*, contre-maire, déclare que le 6 Juin 1819, à 7 heures du matin; navigant à bord du sloop *la Concord*, dans son passage de New-York à Salem, le bâtiment étant à environ 15 milles de Race-Pointe en vue du cap Sainte-Anne,

j'entendis le pilote faire un cri et m'appeler, disant qu'il y avoit quelque chose près du vaisseau qui méritoit d'être vu. Je fus immédiatement de ce côté du vaisseau et vis un serpent d'une grosseur énorme, qui flottoit sur l'eau: sa tête étoit d'environ 7 pieds au-dessus de la surface de la mer. Le tems étoit clair et la mer calme. La couleur de l'animal, dans toutes les parties visibles, étoit noire et sa peau paroissoit unie et sans écailles: sa tête avoit la longueur d'une tête de cheval; mais c'étoit parfaitement une tête de serpent. Il y avoit au haut de sa tête une partie aplatie avec un léger enfoncement; les yeux étoient proéminens et sortoient considérablement de leurs orbites, ressemblant, à cet égard, à des yeux de crapaud; ils étoient plus près de la bouche de l'animal que de la partie supérieure de la tête. Je le vis clairement pendant 7 à 8 minutes; il nageoit dans la même direction que le sloop et alloit presque aussi vite. Le dos étoit composé de bosses ou d'anneaux de la grosseur d'un baril de farine, avec un interstice d'environ trois pieds. Ces anneaux paroissoient fixes et ressembloient à un cordon de tonneaux liés ensemble. La queue étoit sous l'eau; mais la partie de l'animal que j'ai vue, est de la longueur d'environ 50 pieds, autant que j'ai pu en juger. Le mouvement des anneaux paroissoit ondulateur; mais le sillage de sa queue, que l'animal trainoit visiblement sous l'eau, indiquoit un mouvement horizontal: ce sillage étoit aussi long que celui du vaisseau. Il tourna deux ou trois fois lentement sa tête, tantôt du côté du vaisseau, tantôt du côté opposé; quelquefois il regardoit le vaisseau, comme s'il eût observé quelque objet à bord. Je montai sur les agrès pour le voir d'en-haut, mais à peine fus-je monté, qu'il plongea et ne reparut plus. «

Funeste effet de la négligence.

Le 15 Avril dernier, le fils du meunier Luthi avec son valet Jaques Léonce Abt, étoient allés avec une voiture de gyps à Muri, au Canton de Berne. Il étoit déjà tard lorsqu'ils se

renirent en route pour s'en retourner chez eux. Luthi se coucha sur le derrière de la voiture pour dormir. Le valet étoit sur le devant et se confiant à ses chevaux, en fit autant. Cette mauvaise coutume des voituriers de dormir sur les voitures, et les abandonner à leurs chevaux, a déjà causé bien des malheurs. C'est ce qui arriva aussi à cette occasion. La voiture étant parvenue jusqu'aux environs de Tegerig, Luthi s'éveilla et sentit que la voiture ne se trouvoit pas sur la route mais qu'elle traversoit un champ, il appela le domestique et lui demanda, où sommes-nous? Celui-ci répond, je ne saurois vous le dire.

A peine eut-il prononcé ces mots que les chevaux descendent un talus; Luthi eut à peine le temps de sauter en bas de la voiture, qui fut renversée de manière à ce que les roues se trouvèrent en dessus. Les chevaux firent encore quelques pas, et s'arrêtèrent. Le domestique se trouvoit sous la voiture, sans donner un signe de vie. Luthi courut chercher des secours dans une maison voisine. On trouva le domestique mort, la figure contre terre, étouffé et écrasé par le poids de la voiture.

Il est à désirer que ce funeste accident puisse corriger d'autres voituriers qui s'abandonnent à la même habitude.

Sur le général Latour-Maubourg.

Le général Latour-Maubourg, actuellement ministre de la guerre en France, jouit d'une réputation militaire justement méritée. A la bataille de Leipzig, un boulet de canon lui emporta une jambe. Pendant qu'on l'amputoit, son domestique se livroit aux excès d'un violent désespoir. Pourquoi te désoler? lui dit le général: tu n'auras plus qu'une botte à cirer.

Effet de trop de rigueur sur l'éducation des Enfants.

Un Régent d'école avoit coutume de reprendre fort rudement ses enfans qui trembloient aussitôt qu'il ouvroit la bouche. Qui a fait ceci? Qui a cassé cela? prononcé d'un ton impératif étoit toujours suivi d'un rude châti-

ment appliqué à celui qui avoit sa faute. — L'aîné de ses fils ayant atteint l'âge de treize ans, il voulut commencer à lui inculquer les premiers élémens de son instruction religieuse. D'un ton sévère, il lui demande: qui est-ce qui a créé le monde? *Ce n'est pas moi je vous assure mon père.* Le régent outré de colère, reprend: animal que tu es, réponds donc à ce que je te demande; qui est-ce qui a créé le monde? *Est bien c'est moi, mon cher Papa, mais je vous promets que cela ne m'arrivera plus;* puis il verse un torrent de larmes et tombe à genoux pour implorer sa grace.

Evénement affreux.

Un accident des plus déplorables a eu lieu le Jeudi, 22 Juin dernier, dans le grand village de Gossau, à quatre lieues de Zurich. L'église nouvellement construite étoit presque achevée. Une fête étoit préparée pour les ouvriers qui y avoient travaillé; cette fête devoit être précédée d'un service d'actions de grâces. A cet effet, des galeries circulaires avoient été provisoirement élevées; une immense population s'y étoit portée pour concourir à cet acte touchant et religieux. Déjà les chants sacrés alloient se faire entendre . . . lorsque tout-à-coup les galeries s'affaissent, s'écroulent et précipitent dans leur chute une foule de malheureux. Trente-cinq personnes ont trouvé la mort dans cet affreux désastre; et 297 individus ont eu les membres fracassés. Il n'y a dans ce village populeux aucune famille épargnée. La mort ou la douleur sont dans chaque maison. Toutes ont des larmes à verser, une tombe à creuser, un malheureux dont elles déplorent ou prévoient la perte. La scène qu'offroient les environs de l'église étoit épouvantable; c'étoit une scène de mort, dont un champ de bataille, après le combat, peut seul donner une idée. Des secours de tout genre ont été prodigués; des médecins et des chirurgiens sont accourus de tous les côtés: un grand nombre d'individus, horriblement mutilés, ont été transportés à l'hospice cantonal à Zurich, où plusieurs ont déjà succombé à leurs blessures.

(Voyez la planche ci-contre)

Le Dimanche 13 février 1820, le duc de Berry assistoit avec la duchesse à une représentation extraordinaire donnée à l'Opéra. Quelques minutes avant la fin du dernier ballet M^e. la duchesse témoigna le désir de se retirer. Le duc l'accompagna jusqu'à sa voiture, lui donna la main pour y monter, & un valet de pied ferma la portière. Le prince se disposoit à rentrer dans sa loge, & il étoit déjà retourné pour remonter l'escalier, lorsqu'un individu s'élança sur lui, le saisit fortement par l'épaule gauche; et élevant le bras au-dessus de l'épaule droite, lui enfonça au-dessous du sein droit, un instrument aigu à deux tranchants, de la longueur de sept à huit pouces, attaché à une poignée de bois grossièrement travaillée; le coup fut asséné avec assez de violence pour pénétrer dans le corps du prince de toute la longueur de l'instrument.

Au moment où le duc se sentit frappé, il porta la main à sa blessure, et s'écria; *Je suis mort!* Il eut le courage de retirer lui-même de la plaie le fer meurtrier.

Au cri du prince, la duchesse s'étoit déjà élançée hors de la voiture; et elle soutenoit dans ses foibles bras son époux chancelant, dont le sang couloit en abondance et réjaillissoit jusque sur elle. Le prince fut porté à l'instant dans la salle de l'administration de l'Opéra, où l'on dressa à la hâte une espèce de lit de camp formé de banquettes et de matelas appartenant à l'établissement. On courut chercher du secours & bientôt les premiers chirurgiens de la capitale étoient empressés à prodiguer au malheureux duc tous les secours de l'art.

Après avoir consommé son forfait, l'assassin, (qui se nomme Pierre - Joseph Louvel, sellier employé depuis trois mois seulement dans la propre sellerie du Roi,) avait cherché à s'évader; poursuivi par les cris des témoins de son crime, il étoit déjà parvenu à tourner une rue; mais Jean Paulmier garçon limonadier, lui barra le chemin en étendant les bras, & le retint ainsi étroitement serré, action courageuse qui

pouvoit lui coûter la vie puisque Louvel étoit armé d'un second poignard. Aussitôt Desbics, chasseur de la garde royale, arrive, frappe le meurtrier, le renverse, & avec l'aide de Paulmier, le remet à la gendarmerie du théâtre.

Ce brave chasseur étoit placé en sentinelle à la porte du théâtre; malheureusement le prince se trouvant entre lui & l'assassin, ce qui ne lui permit pas d'apercevoir aucun de ses mouvemens. Après le coup fatal, il s'élança avec une telle impétuosité, qu'il renversa S. A. R. & poursuivit le scélérat jusqu'au lieu où Paulmier l'avoit saisi.

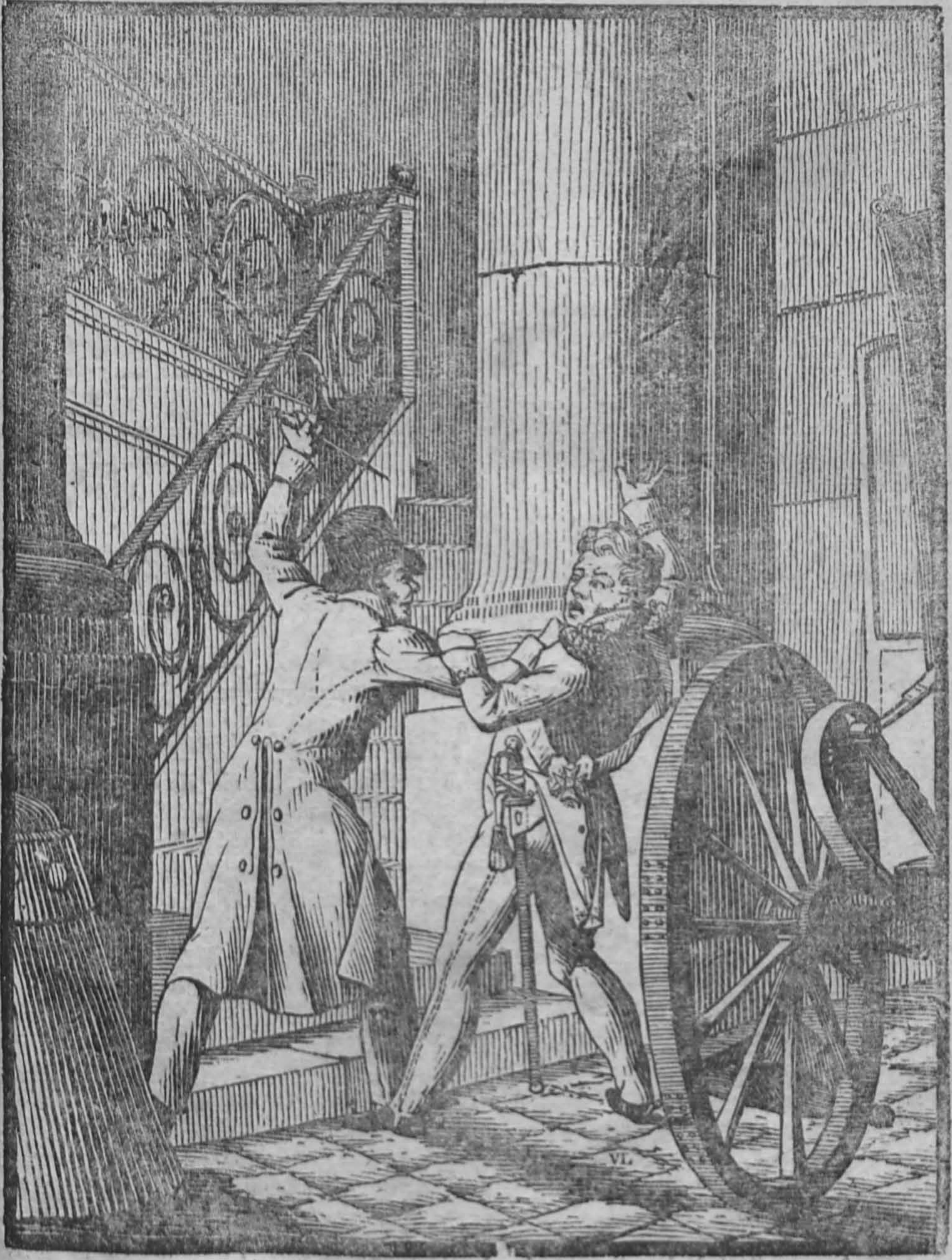
Cependant Monsieur étoit déjà au pied du lit de son malheureux fils. Quelques minutes après arrivèrent le duc & la duchesse d'Angoulême. Le duc & la duchesse d'Orléans, qui assistoient au spectacle, s'étoient empressés de s'y rendre, & ils furent suivis du duc de Bourbon.

Dès que le prince fut étendu sur son lit de douleur, ses premières paroles furent celles-ci: *« Ma fille, et Mr. l'évêque d'Amylec. »* Il reconnut les personnes qui l'entouroient, parmi lesquelles on remarquoit plusieurs maréchaux & autres personnages de distinction. S. A. R. leur parla avec une touchante affection en leur annonçant sa fin prochaine.

Les secours de l'art, dirigés & appliqués par les plus célèbres praticiens, avoient d'abord apporté quelque adoucissement aux douleurs du prince; les saignées à l'un des bras & aux deux pieds avoient eu du succès; à l'aide de ventouses, on avoit extrait de l'intérieur de la poitrine plusieurs verres du sang qui y étoit épanché. La plaie extérieure débridée laissoit un libre passage à l'écoulement du sang. Vains efforts! le mal étoit au-dessus de toute ressource; & le prince en étoit lui même si convaincu, qu'il répéta plusieurs fois au docteur Dupuytren: *Je suis bien touché de vos soins; mais ils ne sauroient prolonger mon existence: ma blessure est mortelle.*

Dans cette persuasion, il tourna alors toutes ses pensées vers la religion. Après avoir écouté les paroles du ministre sacré, le duc de Berry confessa à haute voix, en présence de sa fa-

Assassinat de S. A. R. Mr. le Duc de BERRY.



mille et de tous les assistans, les fautes dont il se reconnoissoit coupable et en demanda pardon à Dieu, puis Mr. le curé de St. Roch lui administra les sacremens de l'Eglise.

Après avoir satisfait aux devoirs de la religion, le Prince crut pouvoir s'occuper plus particulièrement des objets de ses plus chères affections: il embrassa sa fille et lui donna sa bénédiction; il pria la duchesse de modérer sa douleur en faveur de l'espoir de la France qui reposoit dans son sein. Ce n'est pas sans peine qu'on parvint à éloigner cette Princesse de ce théâtre de douleur et d'effroi.

Sur les cinq heures et demie, le Roi, que l'on avoit cru ne devoir avertir que lorsqu'il ne restoit plus aucune lueur d'espérance, arriva. Quel moment pour le Monarque! Déjà les symptômes étoient devenus plus graves: la difficulté de respirer et la douleur étoient au comble. Cependant à la vue du Roi, le duc de Berry sembla retrouver de nouvelles forces, et il employa ses derniers momens à solliciter de nouveau en faveur de Louvel la remise de la condamnation capitale.

» Sire, disoit-il, d'une voix déjà expirante, » Sire, grâce pour l'homme qui m'a frappé! — » Sans doute c'est quelqu'un que j'aurai offensé » sans le vouloir, «

Le Roi répondit avec l'accent de la plus profonde affliction: » Mon fils, vous survivrez, » je l'espère, à ce cruel événement, nous en » parlerons: la chose est importante, et vaut » la peine d'être examinée à plusieurs fois. «

Les médecins, qui voyoient de minute en minute approcher le moment fatal, pressoient, avec les plus vives instances, S. M. de s'épargner la vue du spectacle douloureux qui se préparoit. » Je ne crains pas le spectacle de la mort, répondit le Roi, j'ai un dernier soin à rendre à mon fils. «

Ce fut dans cet instant que le Prince expira. Le Roi, prenant alors le bras de M. Dupuytren, s'approcha du lit, ferma les paupières de son neveu, et lui adressa un dernier adieu. A cette vue, les gémissemens qui rétoient avec une

nouvelle force, franchirent l'enceinte de la salle, et annoncèrent au peuple, assemblé en foule sous les fenêtres, que le duc de Berry avoit vécu. Il étoit alors 6 heures du matin.

Conduit dans une des pièces voisines de celle où étoit étendue sa victime, l'assassin Louvel a été interrogé par M. le comte de Cazes. Voici le précis de cet interrogatoire.

D. Qui vous a porté au crime que vous venez de commettre?

R. Mes opinions, mes sentimens.

D. Quels sont ces opinions, ces sentimens?

R. Mes opinions sont que les Bourbons sont des tyrans et les plus cruels ennemis de la France.

D. Pourquoi, dans cette supposition, vous êtes-vous attaqué de préférence à Mgr. le duc de Berry?

R. Parce que c'est le Prince le plus jeune de la famille royale, et celui qui semble destiné à perpétuer cette race ennemie de la France.

D. Avez-vous quelque repentir de votre action?

R. Aucun.


D. Avez-vous quelque instigateur, quelque complice?

R. Aucun.

A sept heures et demie, le corps du Prince a été conduit au palais du Louvre, comme autrefois celui de Henri IV, après l'attentat de l'infâme Ravailiac. Quelques jours ont suffi pour ériger une chapelle ardente dans laquelle ces dépouilles mortelles ont été exposées sur un magnifique catafalque. Les portes de cette chapelle ont été ouvertes au public, et pendant nombre de jours elles ont été assaillies par la foule des fidèles qui venoient prier et pleurer auprès des restes inanimés du malheureux Prince.

Par ordonnance du 14 février, le Roi constitua la chambre des Pairs en cour des Pairs pour procéder sans délai au jugement de Louvel, prévenu du crime d'assassinat sur la personne du duc de Berry.

Voici le précis du second interrogatoire.



A. SM. Louis XVIII, roi de France. B. SAR. le duc de Berry rendant le dernier soupir. C. SAR. Monsieur, frère du Roi et père du duc. D. SAR. le duc d'Angoulême. E. S.Em: l'Evêque d'Amiclé et F. le curé de St. Roch qui ont administré les saints sacremens. G. SAR. le duc d'Orléans. H. SAR. la duchesse de Berry, s'échappant des bras de ses femmes, pour venir se précipiter sur le corps inanimé du prince son époux. I. SE. le duc Decazes Ministre du Roi. K. SE. le comte de Latour-Maubourg. L. M. N. MM. Dupuytren, Dagon, et autres célèbres docteurs de la capitale.

ce féroce assassin a subi en présence du corps de sa victime.

D. Reconnaissez-vous le Prince que vous avez assassiné ?

R. Je le reconnais.

D. Je vous somme encore une fois de révéler le nom de vos complices ?

R. Je n'en ai pas.

D. Si la justice des hommes ne peut vous engager à dire la vérité, songez à la justice de Dieu ?

R. Dieu n'est qu'un mot, il n'est jamais venu sur terre.

D. Qui a pu vous porter à commettre une action si criminelle ?

R. J'aurois voulu me retenir que je n'aurois pas pu.

D. Quel a été votre motif ?

R. Cela servira de leçon aux grands de mon pays.

D. Persistez-vous à dire que personne ne vous a inspiré l'idée de ce crime ?

R. Oui, mais au reste la justice est là ; qu'elle fasse son devoir, et qu'elle découvre ceux qu'elle présume être mes complices.

Dès lors Louvel a été mis au secret ; on lui a passé ce qu'on appelle la *Camisole* pour lui empêcher d'attenter à ses jours. Il est gardé jour et nuit par deux gendarmes et un officier de paix le surveille sans cesse.

Le mardi 22 février, le duc d'Orléans, nommé par le Roi pour conduire le corps du duc de Berry à St. Denis, s'est rendu au palais du Louvre à huit heures et demi. S. A. S. ayant jeté l'eau bénite ; les valets-de-chambre du prince défunt ont levé le corps ; quatre maréchaux de France, désignés par S. M. pour porter le poêle, en ont pris chacun un des coins. M. l'évêque d'Amiens portoit le cœur posé sur un carreau de velours et couvert d'un crêpe. Douze gardes de *Monsieur* ont pris le cercueil et l'ont posé sur le char funèbre. Le cortège s'est mis en marche de la manière suivante :

Un détachement de la gendarmerie de Paris.
L'état-major de la place.

K

L'état-major de la 1^{re} division militaire.

L'état-major de la garde royale.

L'état-major de la garde nationale.

Un détachement de la gendarmerie des chasses.

Deux mille hommes d'infanterie de ligne.

Quarante hommes de service près la chambre des Pairs.

Un escadron de cavalerie légère de la garde royale.

Un détachement d'artillerie à cheval de la même garde avec trois pièces.

Un bataillon d'infanterie de la même garde.

Cent hommes de cavalerie de la garde nationale.

Six drapeaux funèbres.

Huit cents hommes d'infanterie de la garde nationale.

Les officiers de tous grades soit en activité en congé & en retraite.

Quatre cents pauvres tenant chacun un cierge à la main.

Cent ecclésiastiques du clergé de Paris.

Douze palfreniers à cheval.

Dix-huit carosses de deuil drapés & aux armoiries du feu duc de Berry, tous attelés de huit chevaux richement caparaçonnés.

Le carosse dans lequel étoit le duc d'Orléans.

Quatre garde-du-corps à cheval.

Le carosse de M. l'évêque d'Amiens, portant le cœur de S. A. R.

Les trompettes des gardes-du-corps.

Quatre gardes-du-corps à cheval.

Quatre héraults-d'armes à cheval.

Le roi d'armes de France, seul, à cheval.

Un écuyer du feu duc.

Un aide des cérémonies à cheval, dirigeant le cortège.

Le char funèbre, remarquable par la noblesse de sa forme & la richesse de ses ornemens.

Cent gardes-du-corps à cheval.

Douze palfreniers.

Quatre carosses de deuil.

Six drapeaux funèbres.

Deux cents hommes d'infanterie de la garde nationale.

Un détachement d'infanterie de la garde royale;
Un détachement d'artillerie de cette même garde avec trois pièces.

Un escadron de grosse cavalerie de la même garde.

Quarante hommes des sous-officiers.

Douze cents hommes d'infanterie de ligne.

Un détachement de la gendarmerie des chasses.

Un détachement de la gendarmerie du département.

Le carrosse du corps du duc d'Orléans, attelé de huit chevaux.

Cinq voitures du corps municipal de Paris.

Plusieurs voitures des maréchaux de France.

Un détachement de la gendarmerie de Paris.

Suivoit les forts de la halle & les charbonniers de Paris.

A l'arrivée du convoi à St. Denis, le corps a été tiré du char funèbre par les douze gardes-du-corps qui l'y avoient placé, & porté par eux à l'entrée de la nef, où le chapitre est venu le recevoir; il a ensuite été exposé dans le cœur sur une estrade élevée de trois degrés. Toute l'église étoit tendue de noir & décorée avec la plus grande magnificence. Tout les grands-dignitaires & autres personnes marquantes du convoi, ayant occupé les places qui leur étoient désignées, un chanoine du chapitre a dit une messe basse après laquelle le doyen assisté de tout le clergé a fait les prières, aspersions & encensemens ordinaires, ensuite il a présenté à Mgr le duc d'Orléans l'aspersoir.

Toutes ces cérémonies terminées, le cortège s'est remis en route à 4 heures, en observant pour le retour le même ordre de marche qu'en allant.

Le corps du prince est resté exposé dans l'église de St. Denis jusqu'au 14 Mars suivant, qu'il a été descendu dans les caveaux destinés à la sépulture de la famille royale; en présence du Roi, des princes & princesses, ainsi que d'un grand nombre de grands-dignitaires, de maréchaux, de Paris, & de Députés qui assistoient à cette dernière & imposante cérémonie.

Trois compagnons de voyage de bon appétit venoient d'arriver dans une hôtellerie : on leur servit pour eux trois, sur le même plat, deux pigeons & une perdrix. Il avoit été dit que chacun prendroit la pièce qui se trouveroit devant lui. Un d'eux, qui avoit convoité la perdrix, chercha à la mettre de son côté. Il fit tomber à cet effet la conversation sur le système de Copernic. Imaginez-vous, dit-il, que ce plat est la terre; Copernic veut qu'elle tourne (& il fait avancer en même tems la perdrix de son côté). Un des deux autres compagnons qui n'avoit pas quitté de vue ce bon morceau, répartit assez naïvement : pour moi j'aime autant le système ancien (& il remit le plat comme il étoit).

Deux paysans devoient tirer au sort pour la milice. Le subdélégué de l'intendant, qui présidoit au tirage, avoit été vivement sollicité de sauver le plus jeune, & l'avoit promis. Comment faire? Il met deux billets noirs dans la boîte, & dit aux deux paysans : Celui qui tirera le billet noir partira. Tire le premier, dit-il au paysan qu'il vouloit proscrire. Mais celui-ci, se doutant du tour qu'on lui jouoit, tire son billet, & l'avale sur le champ. Que fais-tu, malheureux? lui dit le subdélégué; Monsieur, répondit le paysan, si le billet que j'ai avalé est noir, celui qui reste doit être blanc; dans ce cas, je partirai; mais si c'est le billet blanc que j'ai avalé, mon camarade partira. Vous pouvez facilement savoir la vérité par le billet qui reste. Le paysan fut libéré par ce tour.

Un bourgeois qui étoit à sa maison de campagne, se promenoit dans son jardin pendant l'ardeur du soleil. Son jardinier, qui ne l'attendoit pas sitôt, s'étoit endormi sous des arbres fruitiers; il va le trouver tout en colère : Comment, coquin, lui crie-t-il, tu dors au lieu de travailler; tu n'es pas digne que le soleil t'éclaire. C'est aussi pour cette raison, lui dit le jardinier, en se frottant les yeux, que je me suis mis à l'ombre.

63

NOTICE

Sur l'Eléphant mort à Genève le 31 mai dernier.

(*Voyez la figure ci-après.*)

On avoit montré à Genève, pendant une quinzaine de jours, un bel éléphant du Bengale, race dont la stature est plus élevée que celle de l'éléphant d'Afrique. Sa taille étoit d'environ neuf pieds, et sa couleur brun foncé. Cette race a le crâne élevé, et présentant deux protubérances au sommet; son front est creux et un peu concave, sa tête est proportionnellement plus allongée; enfin les défenses sont moins volumineuses que celles de l'éléphant d'Afrique. Celui-ci n'en avoit qu'une; il avoit perdu l'autre par accident. Il étoit âgé de dix ans, et avoit été acheté à Londres, il y a six ans, par son propriétaire, M. Garnier, dont la nièce voyageoit avec l'animal, qui lui étoit fort attaché. Cette même dame étoit propriétaire de celui qui s'échappa il y a peu d'années à Venise, et qu'il fallut tuer à coups de canon, après qu'il eut fait assez de ravages dans la ville.

Celui-ci étoit d'un caractère beaucoup plus doux, & il avoit excité un intérêt général pendant son séjour à Genève, par sa docilité & son intelligence; il exécutoit, au commandement de son cornac, tous les tours ordinaires qu'on fait faire à ces animaux, avec une promptitude d'obéissance, une dextérité, & on pourroit dire une gentillesse remarquable, & la présence de Mme. Garnier sembloit exalter chez lui ces qualités, lorsqu'elle assistoit à ses exercices, ce qui arrivoit fréquemment. Cette dame nous a appris que cet animal étoit si familier et si sociable, qu'il avoit paru plus d'une fois sur le théâtre, dans de grandes villes, telles que Lille, Anvers, &c. faisant partie principale d'un cortège, & portant fièrement telle actrice qui jouoit la princesse, & devant laquelle il s'étoit agenouillé pour la recevoir sur son dos. Loin d'être effarouché par les lumières, la musique, le bruit du spectacle, il sembloit prendre plaisir à jouer son rôle dans les cérémonies.

Tout habitué qu'il étoit à la liberté, qu'il aimoit beaucoup, il supportoit fort patiemment

l'esclavage; & le soir, lorsqu'on se préparoit à l'attacher pour la nuit, il tendoit son pied pour recevoir l'anneau de fer par lequel on l'enchaînoit jusqu'au matin à un pieu profondément planté en terre.

Il ne voyageoit point dans une cage, on le faisoit marcher de nuit d'une ville à l'autre; il avoit trois conducteurs, son cornac proprement dit, deux autres, dont l'un lui avoit toujours inspiré plus de crainte que d'attachement.

Dans les derniers temps de son séjour à Genève, il avoit donné quelques signes de vivacité & d'inquiétude, provoqués par deux causes: l'une, de fréquentes décharges de mousqueterie, suites d'exercices militaires qui avoient eu lieu non loin de son habitation, qui lui déplaisoient fort; l'autre de paroxismes érotiques, auxquels cette race est sujette au printemps pendant quelques semaines. Cependant il n'avoit jamais cessé d'obéir, ni menacé ses guides.

Son départ pour Lausanne fut fixé au 31 mai. Il sortit à minuit de la ville, dont la porte et le pont-levis lui furent ouverts par permission du magistrat chargé de la police militaire. Il étoit conduit par son cornac & ses guides, munis d'une lanterne. Mme. Garnier devoit le suivre, au jour. Il ne fit aucune difficulté de passer les ponts-levis, & prit gaiement la route de Suisse. Mais à un quart de lieu de la ville, on n'a point su pourquoi, il témoigna de l'humeur contre son cornac, & fit mine de l'attaquer; celui-ci s'enfuit du côté de la ville: l'éléphant le poursuivit jusqu'à la porte, que l'officier commandant le poste prit sur lui de faire rouvrir, calculant avec justesse que l'on se rendroit plus aisément maître de l'animal en dedans qu'en dehors de la ville, où il auroit pu faire beaucoup de mal sur les grandes routes. Il rentra dans la ville sans hésiter, & poursuivant plutôt que suivant son cornac et ses guides, entre lesquels & lui toute influence de crainte ou d'attachement parut détruite. De ce moment il fut livré à lui-même.

Il se promena quelque temps dans la place dite de Saint-Gervais, paroissant jouir de sa liberté & de la beauté de la nuit. Il se coucha

pendant quelque temps sur un monceau de sable préparé pour des réparations au pavé; il jouoit avec des pierres entassées pour le même objet. Appercevant l'un de ses guides qui le surveilloit à l'entrée de l'un des ponts du Rhône, il lui courut sus, & l'auroit atteint & probablement maltraité, s'il ne fût parvenu à s'esquiver à temps.

Mme. Garnier, avertie de ce qui venoit d'arriver, se rendit en hâte auprès de l'animal, & se fiant à l'attachement qu'il lui avoit toujours montré, osa tenter cette influence pour l'amener en lieu de sûreté: elle l'aborda avec courage, & munie de quelques friandises qu'il aimoit beaucoup, & lui parlant avec douceur & confiance, elle l'amena dans un lieu clos de murs; voisin de la baraque qu'il avoit habitée, & où il ne voulut pas entrer. Ce lieu, dit le *Bastion de Hollande*, touchoit à un hangar renfermant des caissons, des chariots, des affûts d'artillerie; il y avoit aussi des boulets empilés dans une cour attenante. L'animal laissé seul, & la porte refermée sur lui, s'amusa à essayer ses forces & son adresse sur ce qui se trouvoit à sa portée; il souleva & mit sur le côté quelques caissons, il se plaisoit à en faire tourner les roues, il prenoit des boulets avec sa trompe & les lançoit en l'air au dessus de lui; il couroit ça & là, avec une vivacité qui pouvoit être prise pour de la gaité comme pour de la colère.

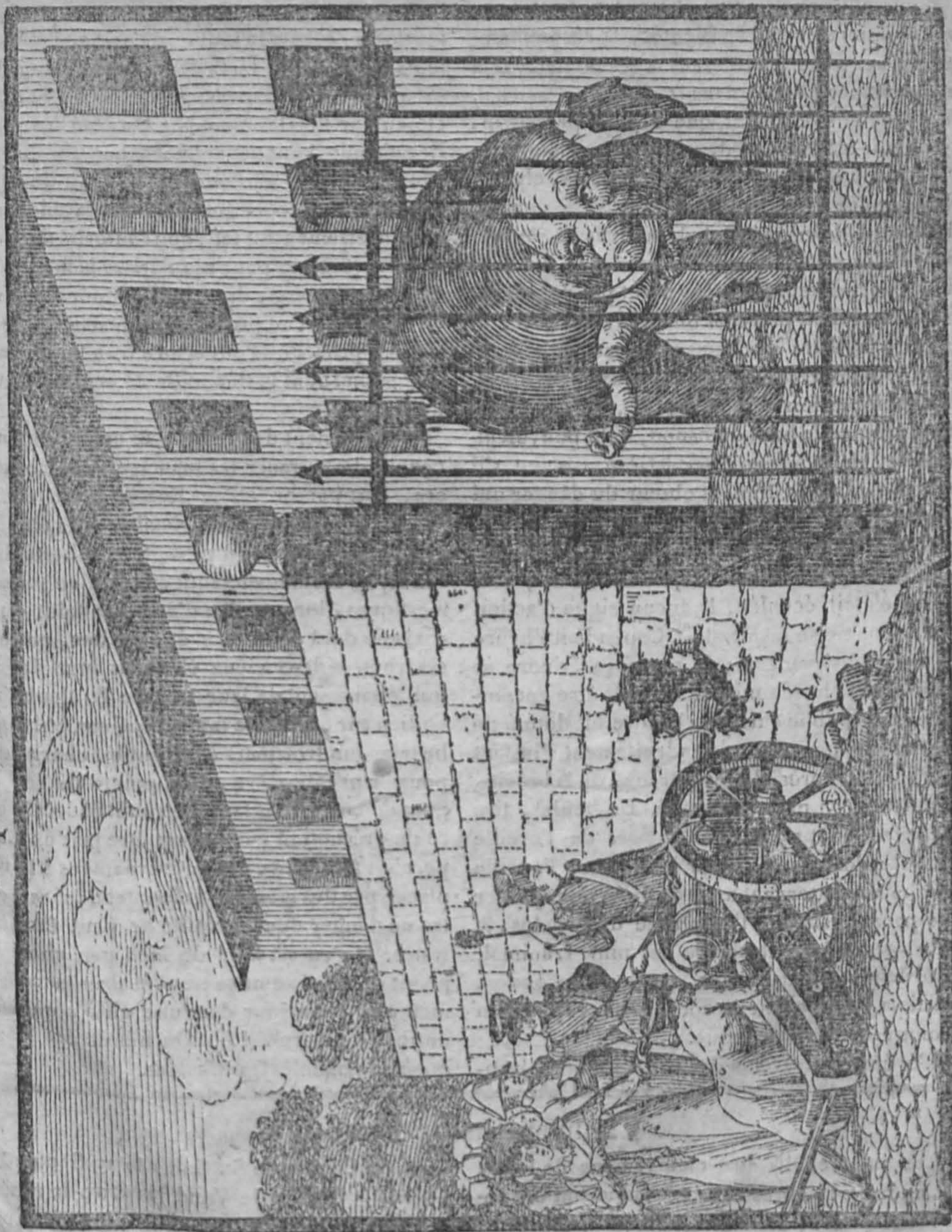
A deux heures du matin, M. le syndic de la garde, averti de l'événement, se rendit sur la place pour aviser aux mesures à prendre. Il trouva Mme. Garnier désespérée, & demandant qu'on fit périr l'éléphant de la manière la plus prompte & la plus sûre qu'on pourroit imaginer. Le magistrat, qui partageoit l'intérêt que toute la ville avoit pris à cet animal si beau & si bon, s'opposa d'abord à cette résolution; il représenta à sa maîtresse qu'il étoit actuellement à l'abri de tout danger; soit pour le public, soit pour lui-même; que sa disposition actuelle étoit passagère de sa nature, & céderoit bientôt à un régime approprié. Ces représentations furent sans effet. Mme. Garnier ayant encore présents à

sa pensée les événemens de Venise, se voyant seule chargée & responsable de la conduite de l'éléphant, pour un temps plus ou moins long (car le cornac & les guides avoient déclaré renoncer à son service, & il n'étoit pas facile de trouver des remplaçans qui en voulsent & que l'animal prit à gré), cette dame, disons-nous, persista dans sa demande. Le magistrat, avant d'y céder, exigea qu'elle fût mise par écrit & signée.

De ce moment, on fit les dispositions convenables pour que le condamné reçut la mort le plus promptement & le plus sûrement possible, ou par le poison, ou par le boulet. D'une part, on mit les chimistes à contribution pour les drogues nécessaires; d'autre part, on pratiqua dans le mur de l'enclos deux brèches, à chacune desquelles on plaça une pièce de canon de quatre livres de balles, qui devoient être le *ratio ultima* si le poison manquoit son effet.

M. Mayor, chirurgien distingué, amateur très instruit d'histoire naturelle, & un des directeurs du Musée, s'étoit plu à visiter souvent l'éléphant pendant toute la durée de son séjour & l'animal avoit semblé prendre pour lui une sorte d'affection particulière. Ce fait, connu du magistrat, l'engagea à recourir à lui pour administrer le poison. M. Mayor éprouvoit une répugnance extrême à un acte dans lequel il trouvoit quelque chose de déloyal; mais la loi suprême, le *salus populi* commandoit, M. Mayor choisit d'abord l'acide prussique; & après en avoir mêlé trois onces à environ dix onces d'eau-de-vie (liqueur favorite de l'animal), il l'appela par l'une des brèches, & par son nom; l'éléphant vint de suite à l'appel d'une voix connue & chérie, il saisit de sa trompe la bouteille qui contenoit la liqueur fatale, & l'avalâ d'un trait comme sa boisson ordinaire. Mais ce poison, dont l'effet, même à petite dose, est foudroyant à l'ordinaire, ne parut pas affecter sensiblement l'animal, il se mit à marcher à reculons, mais d'un pas ferme, jusque vers le milieu de l'enclos; & s'y coucha quelques momens. On crut que le poison agissoit

Eléphant tué à Genève le 31 Mai 1820.



66
mais l'animal se releva bientôt, & recommença à jouer avec les caissons & les boulets, & à se promener çà & là dans la cour de l'arsenal. M. Mayor présumant que l'acide prussique, qui avoit été préparé depuis quelque temps, avoit perdu sa force, prépara trois bols, chacun d'une once d'acide arsénic, mêlé de sucre & de miel. L'éléphant vint de nouveau à son appel, & les prit tous trois de sa main; au bout d'un quart-d'heure, il n'en parut pas du tout affecté. On lui en présenta une nouvelle dose; il la prit, la flaira quelques momens, puis la jeta au loin, & recommença ses jeux & ses folies. Il venoit par fois vers la brèche, & entourant de sa trompe le bout du canon, qu'il pouvoit atteindre, il le pousoit en arrière, comme s'il eût eu quelque sentiment obscur du danger qui le menaçoit.

Il étoit cinq heures du matin lorsqu'on commença les tentatives d'empoisonnement; une heure s'étoit écoulée, & aucun signe d'action intérieure ne se manifestoit. Cependant l'heure du marché s'avançoit; la place extérieure se remplissoit chaque minute et alloit être encombrée par le public curieux; l'ordre fut donné de faire feu; le pointeur saisit adroitement l'instant où l'animal, après s'être approché de la brèche, se retiroit, en prêtant le côté. Le boulet, tiré presque à bout portant, entra près de l'oreille derrière l'œil droit, & sortit derrière l'oreille gauche en conservant assez de force pour percer une paroi épaisse à l'extrémité de l'enclos, & se briser finalement contre un mur. L'animal, resté debout pendant une ou deux secondes, s'affaissa & tomba sur le côté, sans convulsion ni mouvement quelconque.

L'événement circula dans la ville avec la ra-

pidité de l'éclair; le public se porta en foule vers le lieu de la scène où l'entraînoit un intérêt plus vif que la simple curiosité; le chagrin, le regret étoient sur tous les visages. On a tué l'éléphant. Et qu'avoit-il fait cet animal si bon, si doux, si aimable!... Quel dommage!... Et de courir pour le voir encore une fois, & de bien près. L'empressement fut tel, que l'autorité dut prendre des mesures pour régulariser la foule, à laquelle on imposa, dans les premières heures, un léger tribut au profit du propriétaire.

On a procédé à l'ouverture & à la dissection de l'animal dont la dépouille va orner le musée de Genève.

L'événement de Venise, & celui dont nous venons de retracer les principales circonstances, font penser qu'en Europe il ne devoit par être permis aux propriétaires des éléphas de les faire voyager à pied, & en liberté. Dans l'Inde, où ces animaux sont en quelque sorte domestiques, lorsque l'un d'eux est atteint du proxisme dont celui-ci a été victime, on met à ses trousses deux vieux éléphans bien dressés, qui le saisissent de leur trompe & l'entraînent en lieu sûr, où on le met au régime. S'il regimbe trop, un troisième éléphant est chargé de le pousser par derrière, de la pointe de ses longues défenses, & il faut bien qu'il cède. Ce genre de précaution ne pouvant être pris en Europe, c'est à la police des gouvernemens à le remplacer par des mesures suffisantes de sûreté contre un danger dont la réalité ne peut être contestée. Il s'en est fallu de bien peu que l'éléphant de Genève ne se trouvât abandonné à lui-même en plein jour dans une ville populeuse, un jour de marché!... On frémit des conséquences possibles & probables.

Changemens de Foires.

Les avis relatifs aux changemens de foires des endroits ci-après désignés, nous ont été envoyés trop tard, elles se tiendront pour 1821 comme suit:

Mellingen, (Canton d'Argovie) le 22 Janvier.
le 12 Juin, le 13 Aoust & le 26 Novembre.
Tram-lan, (Canton de Berne) le 4 Avril & le 10 Octobre.

Grabs, (Canton de St. Gall) le 19 Septembre.
Lucens, (Canton de Vaud) la foire du mois de Janvier est supprimée, elle aura lieu cette année le 9 de Février.
Brevine, (Canton de Neuchâtel) le 10 Mai, le 11 Juillet, le 19 Septembre & le 24 Octobre.

Les Sieu **LARTSCHER et FILS**, Imprimeurs Libraires à Vevey, ont l'honneur d'être assortis de Livres d'usage et de littérature, de Bible de Mr. Ostervald, de différentes et belles Éditions: de nouveaux Testaments, de saumes tout musique et autres, de même que plusieurs sortes de Papiers à écrire, pâtes, à dessiner et pour plans: Parchemins, Encre de Paris de différentes couleurs, Plumes, Cire fine: Cartes de visites et d'invitations ornées, à un prix raisonnable. Leurs correspondance au dehors leur facilite de se procurer de livres qui ne se trouvent pas dans leur Catalogue et qu'on désirerait d'eux; ils assurent un chacun de leur empressement à exécuter les différentes commissions relatives à leur commerce, et à faire exécuter les ouvrages qu'on voudrait faire imprimer ou relier chez eux, de manière à s'attirer la confiance publique.

Sermons de circonstances suivis de quelques poésies religieuses; par Ph. Briel, Pasteur à Montreux, membre de plusieurs Sociétés suisses. Ces discours ont été prononcés pour des occasions particulières, comme le massacre des Gardes Suisses à Paris, le 10 Aoust 1792; — la chute d'une montagne dans le Canton de Schwitz, — le Pacte fédéral des XXII Cantons à Zurich, etc. etc. Ils sont suivis de notes, la plupart historiques, et se vendent au profit des pauvres. (Un vol. 8° de 224 pages. Prix 12 batz.)

Ces Sermons se trouvent aussi chez les principaux Libraires de la Suisse.

On trouve aussi chez eux, ainsi que chez les principaux Libraires, le programme, les chansons et la musique de la Fête des Vignerons, qui a été célébrée à Vevey le 5 Aoust 1819.

Les Sieurs **DRELLBY, Père et Fils**, mécaniciens, machinistes, établis à Lausanne, continuent avec succès à faire et à débiter des Bandages élastiques, de la meilleure qualité pour le soulagement et guérison de toutes sortes d'hernies, soit descente, tant pour hommes que pour femmes et enfans.

Comme il y a plusieurs années que les dits **DRELLBY** débitent les susdits Bandages, ils ont remarqué qu'il y a beaucoup de personnes des deux sexes, atteintes de descentes, qui se négligent eux-mêmes, jusqu'à leurs enfans, par le défaut d'apporter remède à ces sortes d'infirmités, et restent ainsi estropiés le reste de leur vie: d'autres en cherchant les moyens de se guérir, se servent de mauvais Bandages, soit de peau, de toile ou de fer, qui n'ont aucune vertu, moins encore de propriété, plus propre à estropier et empirer le mal, que d'y apporter un soulagement; d'autres croient mieux faire d'en acheter des marchands qui les vendent sous le nom de Bandages anglais, afin de leur donner plus de crédit, et qui ne sont que de mauvais Bandages, fabriqués par des personnes qui n'ont aucune connaissance dans cette partie, et même leur mettent des prix excédant les facultés des personnes qui cherchent à se procurer une guérison, ou du moins du soulagement à ces sortes d'infirmités.

Les dits **DRELLBY** avisent le public que vu le grand débit qu'ils ont de leurs Bandages, et la réputation qu'ils s'en sont acquis, les faisant eux-mêmes, ils peuvent les donner à plus bas prix que d'autres personnes; P'ailleurs ils auront égard à la situation des personnes pauvres qui, en étant munies d'une attestation de leur Pasteur qui constate de leur indigence, ils leur sera délivré des Bandages au prix de leur débours, avec leurs soins gratuits. Ils prient les personnes de leur adresser franco la mesure du tour du corps, en indiquant le côté attaqué. Leur demeure est à Lausanne, rue du Grand St. Jean N° 6.